

Hauts-de-France, Somme (80), Glisy,
ZAC Jules Verne, secteur aérodrome

Nécropole La Tène C1 et enclos La Tène D1

sous la direction de
Stéphane Gaodefroy

avec la collaboration de
Auxiette Ginette, Inrap
Bardel David, Inrap
Le Goff Isabelle, Inrap

Inrap Hauts-de-France
32 avenue de l'Étoile du Sud
80440 Glisy
Tél. 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr

Février 2024

L'utilisation des données du présent rapport est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photographies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (art. L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle)

Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.

Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10: «*Les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués.*».

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
11	Notice scientifique
11	État du site
12	Localisation de l'opération
13	Localisation cadastrale
14	Arrêté de prescription n° 80-2023-281-A1
20	Arrêté d'attribution n° 80-2023-281-A2
21	Arrêté de désignation n° 80-2023-281-A3
22	Projet scientifique d'intervention

II. Résultats

27	1 Introduction
27	1.1 Conditions de l'intervention
29	1.2 Localisation et contexte géologique
34	1.3 Environnement archéologique
39	1.4 Environnement historique
43	1.5 Méthodologie de l'opération
43	1.5.1 Contraintes d'intervention
43	1.5.2 Échantillonnage
45	2 Résultats archéologiques
45	2.1 Nécropole La Tène C1
47	2.1.1 Incinérations St. 7, 8, 9, 11, Tr. 1
51	2.1.2 Incinération St. 1, Tr. 1
53	2.2 Fosses non datées
55	2.3 Fossés non datés
59	2.4 Enclos La Tène C2-D1
64	3 Études des mobiliers archéologiques
64	3.1 La céramique (David Bardel, Inrap)
64	3.1.1 Présentation générale du corpus
65	3.1.2 Analyse typochronologique des vestiges laténiens
69	3.1.3 Synthèse

71	3.2 Mobilier d'<i>instrumentum</i>
71	3.2.1 Contexte funéraire La Tène C1
71	3.2.2 Contexte habitat La C2-D1
73	3.3 La faune
73	3.4 Les ensembles d'os humains brûlés : caractérisation et potentiel informatif (Isabelle Le Goff, Inrap)
73	3.4.1 Zoom sur l'amas osseux de la tombe 1
79	3.4.2 Conclusion
80	4 Synthèse et perspectives
81	4.1 Nécropole de La Tène C1
83	4.2 Enclos trapézoïdal La Tène C2-D1
85	5 Conclusion
86	6 Bibliographie
86	Rapports des opérations menées dans la ZAC de La Croix de Fer
88	Bibliographie générale

III. Annexes

92	Annexe à l'étude anthropologique (I. Le Goff, Inrap)
----	--

IV. Inventaires techniques

94	Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques
95	Inventaire du mobilier archéologique
96	Inventaire des MNNE
96	Inventaire des prélèvements
97	Inventaire de la documentation écrite, graphique et numérique
97	Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Index des figures

- 26 Fig.1 : localisation de l'intervention.
- 28 Fig.2 : emprise de l'intervention archéologique et tranchées de sondage sur plan cadastral (Extrait de plan issu de cadastre.gouv - RGF 93-Lambert 93).
- 30 Fig.3 : localisation de l'intervention (en rouge) et secteurs ayant fait l'objet d'opérations archéologiques entre 1996 et 2021 dans le cadre de la ZAC de la Croix de Fer (en orange) (extrait de carte IGN au 1/25 000).
- 32 Fig.4 : contexte géologique (fond de carte géologique au 1/50 000 du BRGM).
- 33 Fig.5 : contexte topographique et profil schématique au niveau de l'intervention. La distribution des sites d'habitat (en noir) et des nécropoles (en jaune), permet de proposer la restitution du réseau viaire gaulois (en marron).
- 35 Fig.6 : synthèse des opérations archéologiques menées dans le cadre de la ZAC de la Croix de Fer entre 1996 et 2019 (état avril 2019).
- 40 Fig.7 : carte des tranchées britanniques, datée du 9 juillet 1918 et localisation de l'intervention. Les systèmes de tranchées successifs se développant entre les vallées de la Somme et de l'Avre verrouillent l'accès à Amiens et aux réseaux de communications. Extrait (modifié) de la feuille 62d.SW., Edition 3b (local). Series: GSGS 2742. Field Survey Battalion, Royal Engineers 3941, 9-7-18. H.B. Stuart Collection (<http://digitalarchive.mcmaster.ca/islandora/object/macrepo%3A4347/-/collection>).
- 41 Fig.8 : la création d'un aérodrome militaire à partir de 1936, puis l'aménagement par les Allemands de deux pistes bétonnées de 1600 m par 50 m et d'un réseau de dispersion (en noir sur la carte), ont énormément impacté ce secteur. Sur cette vue de l'aérodrome en 1945, on visualise les impacts des bombardements (<http://www.anciens-aerodromes.com/?p=5409> ; Photothèque Service technique des bases aériennes ; copyright 2005 DGAC).
- 42 Fig.9 : plan des réseaux enterrés (électricité, eau, téléphone) dans l'emprise d'intervention (d'après levé CCI Amiens ; extrait de plan issu de cadastre.gouv - RGF 93-Lambert 93).
- 44 Fig.10 : plan des vestiges archéologiques (Levé E. Mariette, Inrap ; extrait de plan issu de cadastre.gouv - RGF 93-Lambert 93).
- 46 Fig.11 : nécropole La Tène C1, Tr. 1.
- 48 Fig.12 : incinération 7, Tr. 1.
- 49 Fig.13 : incinération 9, Tr. 1.
- 50 Fig.14 : incinération 1, Tr. 1.
- 52 Fig.15 : incinération 1, fouille des vases et du bloc osseux en laboratoire (clichés M. Essaoui et I. Le Goff, Inrap).
- 54 Fig.16 : fosses 2 et 3, Tr. 2.
- 56 Fig.17 : fossé 12 et fosse 13, Tr. 12.
- 57 Fig.18 : fossé 14, Tr. 13.

58	Fig.19 : fossé 15, Tr. 17.
60	Fig.20 : enclos La Tène D1, Tr. 5 et 7.
61	Fig.21 : vues de l'enclos La Tène D1, Tr. 7.
62	Fig.22 : profils stratigraphiques des fossés de l'enclos La Tène D1, Tr. 5 et 7.
63	Fig.23 : Fosse 18 et poteau 19, Tr. 7.
65	Fig.24 : clichés des vases 1 et 2 de la tombe à incinération St. 1, Tr. 1.
66	Fig.25 : mobilier céramique des tombes 1 et 9, du fossé 4 et de la fosse 18.
70	Fig.26 : mobilier céramique du fossé 6, Tr. 7.
72	Fig.27 : mobilier métallique associé à la tombe St. 1 et au fossé d'enclos St. 6, et tableau descriptif.
74	Fig.28 : incinération 1, amas osseux n° 3 : contexte et relations avec le mobilier.
76	Fig.29 : incinération 1, amas osseux n° 3 : forme, taphonomie et interprétation.
77	Fig.30 : incinération 1, amas osseux n° 3 après démontage des os : présence de charbon de bois (combustible du bûcher extrait du bûcher ou reliquat d'un élément organique en bois ?).
78	Fig.31 : incinération 1, amas osseux n° 3 : distribution des différents secteurs anatomiques.
80	Fig.32 : diagramme chronologique des occupations mises au jour dans la Zac de la Croix de Fer (hors Protohistoire ancienne).
82	Fig.33 : mise en perspective archéologique.
84	Fig.34 : rapprochement de l'enclos trapézoïdal avec des structures de nature similaire mise au jour dans la ZAC de la Croix de Fer.

Index des tableaux

31	Tab.1 : synthèse des opérations archéologiques menées dans le cadre de la ZAC de la Croix de Fer.
64	Tab.2 : tableau de quantification des mobiliers céramiques.
79	Tab.3 : incinération 1, amas osseux n° 3 : tableau pondéral.

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région

Hauts-de-France

Département

Somme

Commune

Glisy

Adresse ou lieu-dit

ZAC Jules Verne, secteur aérodrome

Codes

Code INSEE

80379

Numéro de dossier Patriarche

13468

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x: 655,75

y: 2974,7

z: 60 à 64 m NGF

Références cadastrales

Commune

Glisy

Année

Section(s)

ZB

Parcelle(s)

31p, 74p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

CCI Amiens Métropole

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription

80-2023-281-A1

Numéro de l'opération

D147839

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable

80-2023-281-A3

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

CCI Amiens Métropole

Nature de l'aménagement

extension de la ZAC Jules Verne

Opérateur d'archéologie

Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Gaudefroy, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap
Hauts-de-France,
32 avenue de l'Étoile du Sud
80440 Glisy
Tél. 03 22 33 50 30

nord-picardie@inrap.fr

Surfaces

Surface prescrite

44 835 m²

Pourcentage de la surface sondée

9,8 %

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation

25/09/2023

Fouille

26/09/23-4/10/23

Post-fouille

octobre 2023-janvier 2024

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
 - Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
 - Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
 - Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
 - Epoque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
 - Temps modernes
 - Epoque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Parcellaire

Mobilier

nb		
<input checked="" type="checkbox"/>	2	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>		Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	103	Céramique
<input checked="" type="checkbox"/>		Restes humains
<input type="checkbox"/>		Végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	10	Faune
<input type="checkbox"/>		Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	8	Objet métallique
<input type="checkbox"/>		Arme
<input type="checkbox"/>		Outil
<input type="checkbox"/>		Parure
<input type="checkbox"/>		Habillement
<input type="checkbox"/>		Trésor
<input type="checkbox"/>		Monnaie
<input type="checkbox"/>		Verre
<input type="checkbox"/>		Mosaïque
<input type="checkbox"/>		Peinture
<input type="checkbox"/>		Sculpture
<input type="checkbox"/>		Inscription
<input type="checkbox"/>		...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Audebert Alexandre, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Rougier Richard, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi des opérations
Gaufrey Stéphane, Inrap	Ingénieur de recherche	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Collart Jean-Luc, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Audebert Alexandre, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Depaepe Pascal, Inrap	Directeur interrégional Hauts-de-France	Mise en place et suivi des opérations
Nadeige Robillard	Gestionnaire des conventions	Mise en place et suivi des opérations
Emilync Larzet, Inrap	Assistante d'opération	Mise en place et suivi des opérations

Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Essalhi Mohamed, Inrap	Technicien	Fouille d'incinération
Gaufrey Stéphane, Inrap	Ingénieur de recherche	Coordination scientifique
Groch Pierre-Yves, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Guerlin Olivier, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Mariette Erick, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG

Collaboration / Spécialiste

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Auxiette Ginette, Inrap	Archéozoologue	Détermination
Bardel David, Inrap	Céramologue	Etude et rapport
Le Goff Isabelle, Inrap	Anthropologue	Etude et rapport

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Essalhi Mohamed, Inrap	Technicien	Fouille des prélèvements funéraires
Gaufrey Stéphane, Inrap	Ingénieur de recherche	Responsable scientifique de l'opération, DAO, PAO, rédaction
Gonnet Olivia, Inrap	Infographe	Montage InDesign
Mariette Erick, Inrap	Topographe	Traitement topographique, SIG
Untereiner Bruno, Inrap	Chargé-e d'étude et d'opération	Traitement du mobilier

Intervenants techniques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Beuns Guy, Inrap	Assistant technique	Logistique du chantier
Thuet Annick, Inrap	Gestionnaire de collections	Enregistrement pour versement en CCE
Joël Gros, Inrap	Assistant de prévention	Gestion des EPI
Hachet Benoit, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre de Passel	DICT, gestion des véhicules et du matériel de chantier
Entreprise Villebert	Terrassement mécanique	Décapage

Notice scientifique

Le développement de la ZAC de la Croix de Fer, située à l'est d'Amiens (Somme), fait l'objet depuis 1996 d'un suivi archéologique régulier. En septembre 2023, un nouveau diagnostic a été menée sur 4,5 ha, en périphérie sud de l'Aéroport d'Amiens-Glisly, qui porte à 240 ha la superficie ainsi reconnue.

L'intervention, divisée en deux parcelles séparée par une route, est située en bas d'une pente exposée au nord, à une altitude comprise entre 60 et 64 m NGF, à 1500 m de la rivière Somme. Le sous-sol limoneux, qui correspond à un colluvionnement, repose sur un substrat crayeux à cailloutis silex d'aspect très hétérogène. Le paysage est ici façonné par les rivières de l'Avre au sud et de la Somme au nord, qui se rejoignent en amont de la ville d'Amiens, et forment l'extrémité occidentale du plateau du Santerre, marquée par une ligne de crête est-ouest culminant à une altitude de 100 m NGF.

Dans la parcelle située du côté ouest, les sondages ont mis en évidence un groupe de quatre tombes à incinération gauloises et deux fosses non datées. L'espace funéraire, largement décapé, occupe une cinquantaine de mètres carrés, sur une dizaine de mètres de long, et se développe possiblement au-delà des limites ouest de l'intervention. Il n'est relié à aucun habitat connu. La fouille de l'une des tombes a révélé un amas osseux en position centrale dans une petite fosse, intercalé entre une écuelle et une bouteille, ainsi que des restes de mouton. L'amas d'ossements incinérés, fouillé en laboratoire, a livré une fibule et deux agrafes en fer. L'analyse a permis d'identifier les restes d'un individu adulte et les vases fournissent une datation à La Tène C1.

Dans la parcelle située du côté est a été dégagé un petit enclos de plan trapézoïdal, de 20,50 m de large sur son petit côté, qui enserme un espace de 670 m², mais qui se prolonge en-dehors des limites de l'intervention. Le fossé d'une trentaine de centimètres de profondeur est interrompu sur 1,95 m ménageant un point de passage. Le comblement a livré deux clous en fer et un amas de 2 kg de céramique que l'étude situe au début de La Tène D1. Une fenêtre décapée dans l'angle interne de l'enclos a livré une fosse appartenant à la même période. L'enclos pourrait appartenir à un établissement se développant au nord.

État du site

État de conservation du site

Éléments du patrimoine archéologique conservés à l'issue de l'opération : incinérations, fossés

Principaux résultats

Cote d'apparition des vestiges : de 0,35 m à 0,65 m

Épaisseur de la stratification : jusqu'à 0,60 m

Densité : faible à moyenne

Nature des vestiges : - sur la chronologie : second âge du Fer ; - sur la nature des vestiges immobiliers : incinérations, fosses, fossés ; - sur la nature des vestiges mobiliers : céramique, os, silex, fer

Extension supposée du site : la nécropole du second âge du Fer se développe possiblement vers le nord et l'ouest ; l'enclos du second âge du fer se développe vers le nord

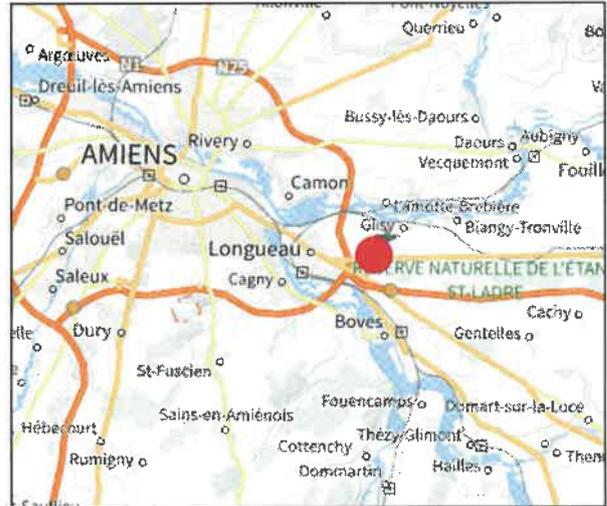
Problématique de la recherche : implantation funéraire, parcellaire, enclos

Lieu de dépôt provisoire du matériel archéologique : Centre de recherche archéologique Inrap de Passel, Oise
Lieu de dépôt définitif du matériel archéologique : Centre de Conservation et d'Étude de Ribemont-sur-Ancre, Somme

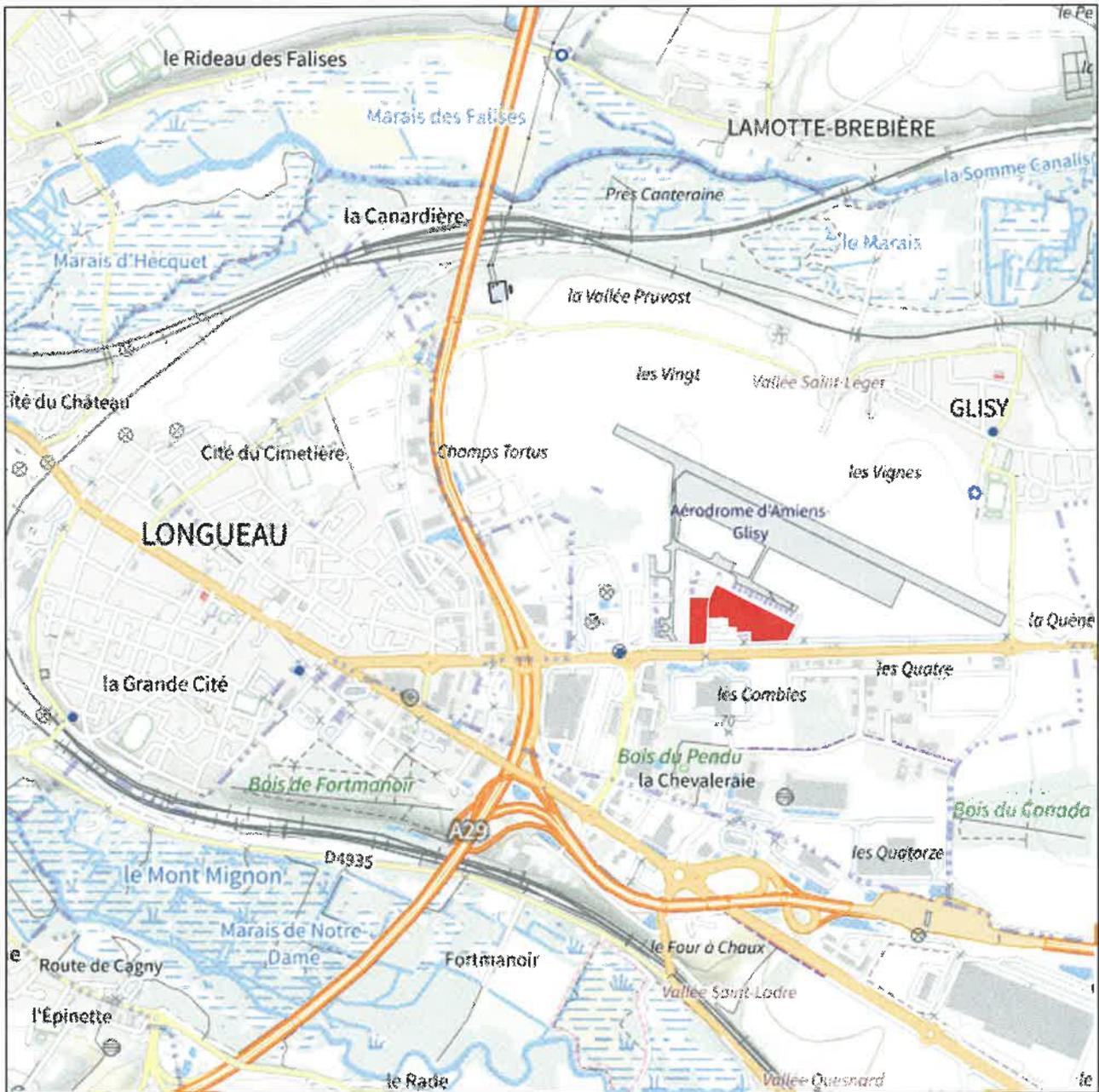
Localisation de l'opération



Hauts-de-France
 Somme
 Glisy
 L'Aérodrome
 x : 655,75
 y : 6974,70
 z : 60 à 64 m NGF

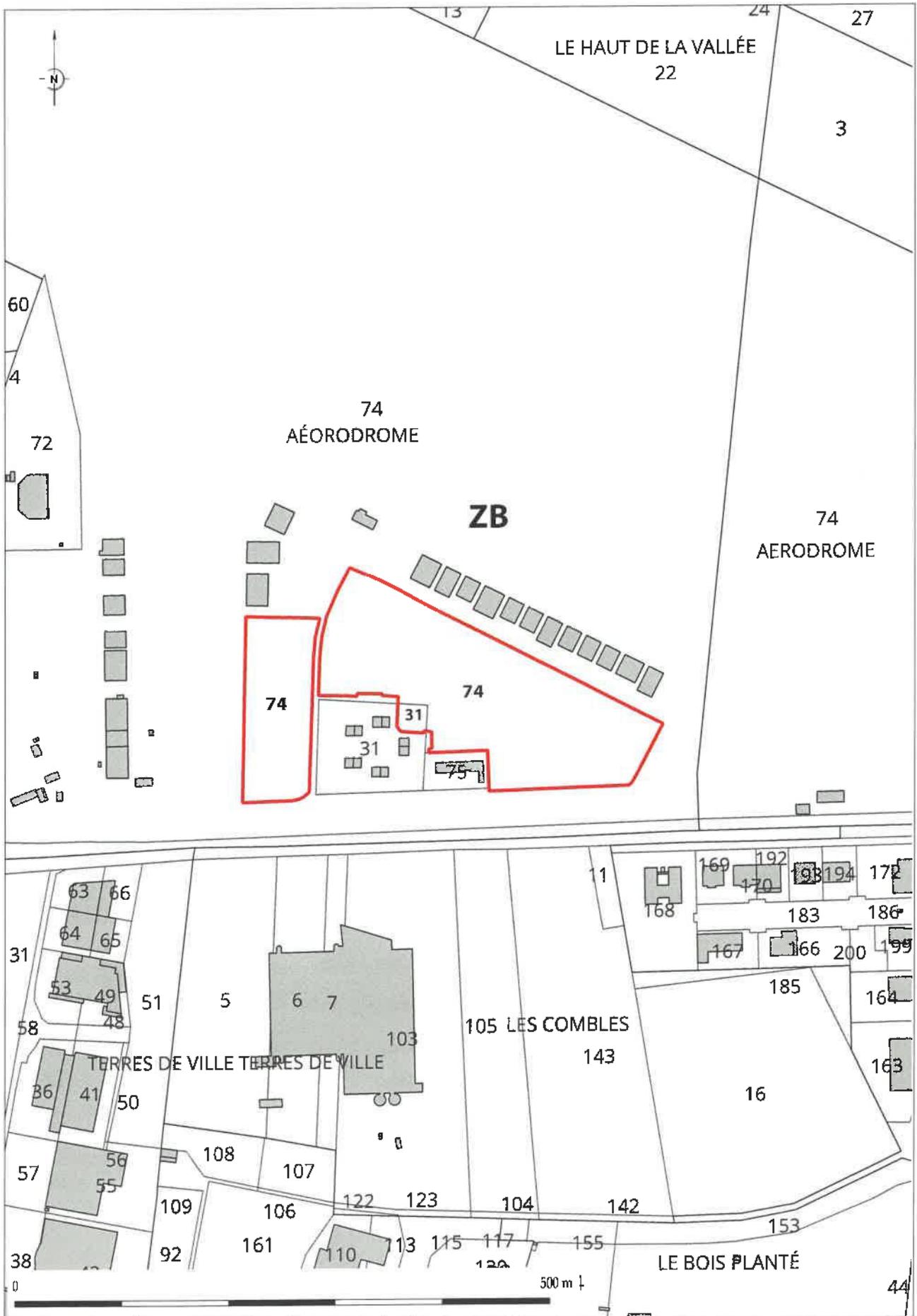


Extrait de la carte IGN au 250 000e. Mise à disposition PPIGE du scan 250 «© SCAN 250® TOUR de l'IGN»



Extrait de la carte IGN au 25000e. Mise à disposition PPIGE du scan25 «© SCAN 25® TOUR de l'IGN» (Système de projection RGF93-Lambert 93)

Localisation cadastrale



Arrêté de prescription n° 80-2023-281-A1

Arrêté n° 80-2023-281-A1



**Direction régionale des
affaires culturelles**

*Arrêté n° 80-2023-281-A1 de prescription de diagnostic archéologique
Hauts-de-France - Glisy - (Somme)*

**Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord**

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination de Monsieur Georges-François LECLERC en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Hilaire MULTON, sur l'emploi de directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs sous le numéro N°R32-2022-171 quater en date du 9 mai 2022, accordant délégation de signature à Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs N°R32-2022-173 bis en date du 10 mai 2022 accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Considérant que des travaux sont envisagés sur les terrains sis à :

Glisy (Somme)
ZAC Jules Verne - Secteur Aérodrome
Entre les rues Robur le Conquérant et Maître du Monde
Section cadastrale : ZB parcelles n°31p et 74p

Travaux faisant l'objet d'une demande de diagnostic d'archéologie préventif (CP0803792300010), déposée le 2 février 2023 par :

CCI Amiens-Picardie Hauts de France
Monsieur Guillaume DE LEERSNYDER
6 boulevard de Belfort
CS73902
80039 Amiens Cedex 1

Demande reçue au service régional de l'archéologie le 2 février 2023 et référencée sous le n° 80-2023-281 ;

Considérant que, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, car ils sont situés dans un secteur avec une forte potentialité archéologique (le long de la voie romaine *Samarobriva*/Amiens - *Augusta Viromanduorum*/Saint Quentin) ; à proximité immédiate des

Arrêté de prescription n° 80-2023-281-A1

Arrêté n° 80-2023-281-A1

emprises de la ZAC Croix-de-Fer, du Pôle Jules Verne et de l'autoroute A29 sur lesquelles les prospections et les opérations d'archéologie préventive ont livré de très nombreux sites de différentes natures, principalement protohistoriques et antiques) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 : caractéristiques

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux considérés, sis à Glisy (Somme) – ZAC Jules Verne - Secteur Aérodrome - Entre les rues Robur le Conquérant et Maître du Monde – Section cadastrale : ZB parcelles n°31p et 74p.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : désignation de l'opérateur d'archéologie préventive

Conformément aux articles R.523-24 à 29 du code du patrimoine, le diagnostic peut être réalisé par le Service d'Archéologie Préventive d'Amiens Métropole. Ce service dispose de deux semaines, à compter de la réception du présent arrêté pour faire connaître s'il accepte de réaliser le diagnostic. Ce service doit notifier la date de réception du présent arrêté par courriel aux adresses suivantes : alexandre.audebert@culture.gouv.fr et anaïs.taisne@culture.gouv.fr. Dans la négative ou à défaut de réponse dans ce délai, le diagnostic sera réalisé par l'institut national de recherches archéologiques préventives. Le préfet de région notifiera l'attribution du diagnostic à l'opérateur et informera l'aménageur.

Article 3 : conditions de réalisation

Le diagnostic sera exécuté conformément au projet d'intervention élaboré par l'opérateur chargé du diagnostic, sur la base des prescriptions détaillées aux articles suivants.

Les conditions de sa réalisation seront définies contractuellement, en application de l'article R523-31 du code du patrimoine.

La convention prévue à l'article R523-30 sera transmise par l'opérateur au préfet de région, conformément à l'article R523-35 du code du patrimoine.

Article 4 : emprise

En application de l'article R523-23 susvisé, le diagnostic portera sur l'ensemble de la surface du terrain assiette du projet. En effet, l'ensemble du terrain peut faire l'objet de travaux affectant le sol et par conséquent susceptibles de porter atteinte aux vestiges archéologiques éventuellement présents (travaux de construction des bâtiments proprement dits, mais aussi de réseau, de voirie et parcage, d'aménagement paysager et d'une façon générale tous travaux générant un impact au sol). L'emprise du diagnostic s'inscrit notamment dans la perspective d'éventuelles prescriptions postérieures au diagnostic de modification de projet, en application de l'article R523-15 du code du patrimoine susvisé. En effet, la nature et la localisation des vestiges archéologiques repérés peuvent parfois conduire à modifier ou déplacer des aménagements ou constructions projetés. Il importe dans ce cas que les résultats du diagnostic puissent aider l'aménageur à trouver, sur son terrain, un emplacement compatible avec la préservation du patrimoine archéologique.

Arrêté de prescription n° 80-2023-281-A1

Arrêté n° 80-2023-281-A1

Article 5 : superficie

Les investigations porteront sur une superficie de 44 131 m², conformément au plan annexé au présent arrêté.

Article 6 : objectifs

En application de l'article R523-23 susvisé, le diagnostic a pour objectif de détecter et caractériser les vestiges archéologiques. Il doit livrer les données nécessaires pour statuer sur les suites à donner et notamment permettre d'établir un cahier des charges scientifique dans le cas où le préfet de région déciderait de prescrire une fouille.

Les éléments d'information recueillis lors du diagnostic doivent permettre d'évaluer :

- son emprise,
- sa profondeur d'enfouissement,
- son contexte environnemental,
- son état de conservation,
- sa nature,
- sa chronologie,
- son potentiel scientifique.

Le projet de diagnostic présenté par l'opérateur d'archéologie préventive précisera :

- la durée de l'opération ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques mis en œuvre ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toutes propositions de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs fixés.

Article 7 : principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées continues à la pelle mécanique, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétroaction, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur d'au moins 2 m. Les tranchées seront réparties de manière régulière sur la totalité de l'emprise à évaluer et la surface décapée représentera au moins 10 % de sa superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. Elles auront une taille suffisante pour permettre une vision en plan et en coupe représentative et porteront la surface ouverte dans les secteurs sensibles à environ 12 à 15 %.

Les structures mises au jour devront être correctement caractérisées et datées, au moyen de la fouille, au moins partielle, d'un nombre significatif d'entre elles. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques précis et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Article 8 : contrôle scientifique et technique de l'État

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier de l'état d'avancement de l'opération.

Dans les jours précédant la réalisation du diagnostic, il prendra contact (par téléphone ou courriel) avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour lui indiquer la date exacte de son intervention.

Toute découverte de vestiges sera signalée immédiatement par un appel téléphonique au conservateur régional de l'archéologie ou à l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier.

Arrêté de prescription n° 80-2023-281-A1

Arrêté n° 80-2023-281-A1

Article 9 : mesures de conservation préventive

Les mesures appropriées seront prises pour assurer la bonne conservation des structures mises au jour, face aux intempéries ou au vandalisme.

Afin d'assurer la bonne conservation des vestiges, les sondages seront remblayés à l'issue de l'intervention. Ce remblaiement pourra se limiter aux secteurs ayant livré des vestiges archéologiques significatifs.

Le remblaiement n'interviendra qu'après accord du conservateur régional de l'archéologie.

Article 10 : rapport

A l'issue du diagnostic, le rapport établi par le responsable scientifique de l'opération sera transmis par l'opérateur d'archéologie préventive, au préfet de région en huit exemplaires, dont un non broché.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques, à savoir :

- les données administratives, comprenant les coordonnées du ou des propriétaire(s) des terrains,
- les informations techniques sur l'opération (composition de l'équipe et nombre de jours),
- un rappel du contexte historique et archéologique (éventuellement recherche archivistique),
- une présentation complète des observations archéologiques, abondamment illustrée par des relevés et plans (à une échelle lisible), ainsi que par des photographies,
- une synthèse des résultats scientifiques, avec une mise en perspective locale et régionale,
- les études des biens archéologiques mobiliers (BAM) et des matériaux naturels et de nature biologique par des spécialistes,
- un inventaire des BAM précisant le ou les propriétaires du terrain lors de l'intervention archéologique ; l'inventaire des BAM sera établi par parcelle, avec l'indication du nom du ou des propriétaires au moment de la découverte des BAM,
- une planche-contact de l'ensemble des photographies numériques.

L'épaisseur du décapage et la cote d'apparition des vestiges devront être très précisément indiquées.

Une version numérique, identique à la version papier, sera également établie et devra respecter les standards et les normes définis dans le cadre commun d'interopérabilité des systèmes d'information publics.

L'ensemble des textes et illustrations sera fourni sur cédérom compatible Mac/PC, au format PDF (Adobe Acrobat), numérisé en haute qualité (qualité « presse »). Sur le cédérom, on trouvera également les données informatisées d'enregistrement (structures, inventaires mobiliers, topographie...) au format :

- tabulé pour les listes et inventaires,
- RTF pour les textes,
- JPEG ou TIFF pour les images et photos numérisées, en format natif du logiciel utilisé,
- pour les fichiers de dessin vectoriel : au format natif du logiciel utilisé (AI, DWG, etc.) et au format PDF vectoriel (Adobe Acrobat).

Article 11 : notice scientifique

La notice scientifique, accompagnée de plans et photographies, destinée à une diffusion rapide dans *Archéologie de la France Info* et dans le *Bilan scientifique régional* sera transmise sous forme numérique.

Article 12 : le responsable scientifique de l'opération

En application de l'article R523-23 du code du patrimoine susvisé, le responsable scientifique de l'opération devra être un spécialiste de l'archéologie rurale.

Préalablement à l'intervention de terrain, le responsable scientifique de l'opération consultera le dossier d'aménagement, les informations de la carte archéologique, afin de bien appréhender le contexte archéologique.

Arrêté de prescription n° 80-2023-281-A1

Arrêté n° 80-2023-281-A1

A cette occasion, il prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour définir les modalités de l'intervention.

Il complétera les documents administratifs nécessaires à l'établissement de son arrêté de désignation comme responsable scientifique d'opération.

Article 13 : biens archéologiques mobiliers (BAM)

Les BAM recueillis au cours de l'opération de diagnostic sont conservés par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à leur étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. Pendant cette durée, l'opérateur doit assurer la mise en état pour étude du mobilier archéologique, notamment la stabilisation des objets métalliques.

Les BAM sont présumés appartenir à l'État dès leur mise au jour au cours d'opérations archéologiques réalisées sur des terrains dont la propriété a été acquise après la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, conformément à

l'article L541-4 du code du patrimoine. Si les BAM sont mis au jour sur des terrains acquis avant la date d'entrée en vigueur de la loi précitée, l'État notifie ses droits au(x) propriétaire(s) des terrains, en application de l'article L541-5 du code du patrimoine.

Article 14 : exécution de l'arrêté

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la CCI Amiens-Picardie Hauts de France (Monsieur Guillaume DE LEERSNYDER), au service de l'archéologie préventive d'Amiens Métropole et à l'Inrap.

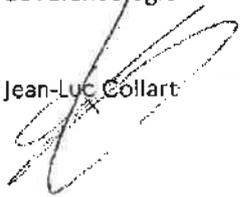
En application de l'article R523-17 du code du patrimoine susvisé, l'autorisation d'urbanisme ou autre autorisation d'aménagement liée aux travaux envisagés ci-dessus considérés et délivrée par l'autorité compétente devra mentionner que l'exécution des prescriptions archéologiques est un préalable à la réalisation des travaux.

Le service instructeur transmettra une copie de cette autorisation au Service régional de l'archéologie.

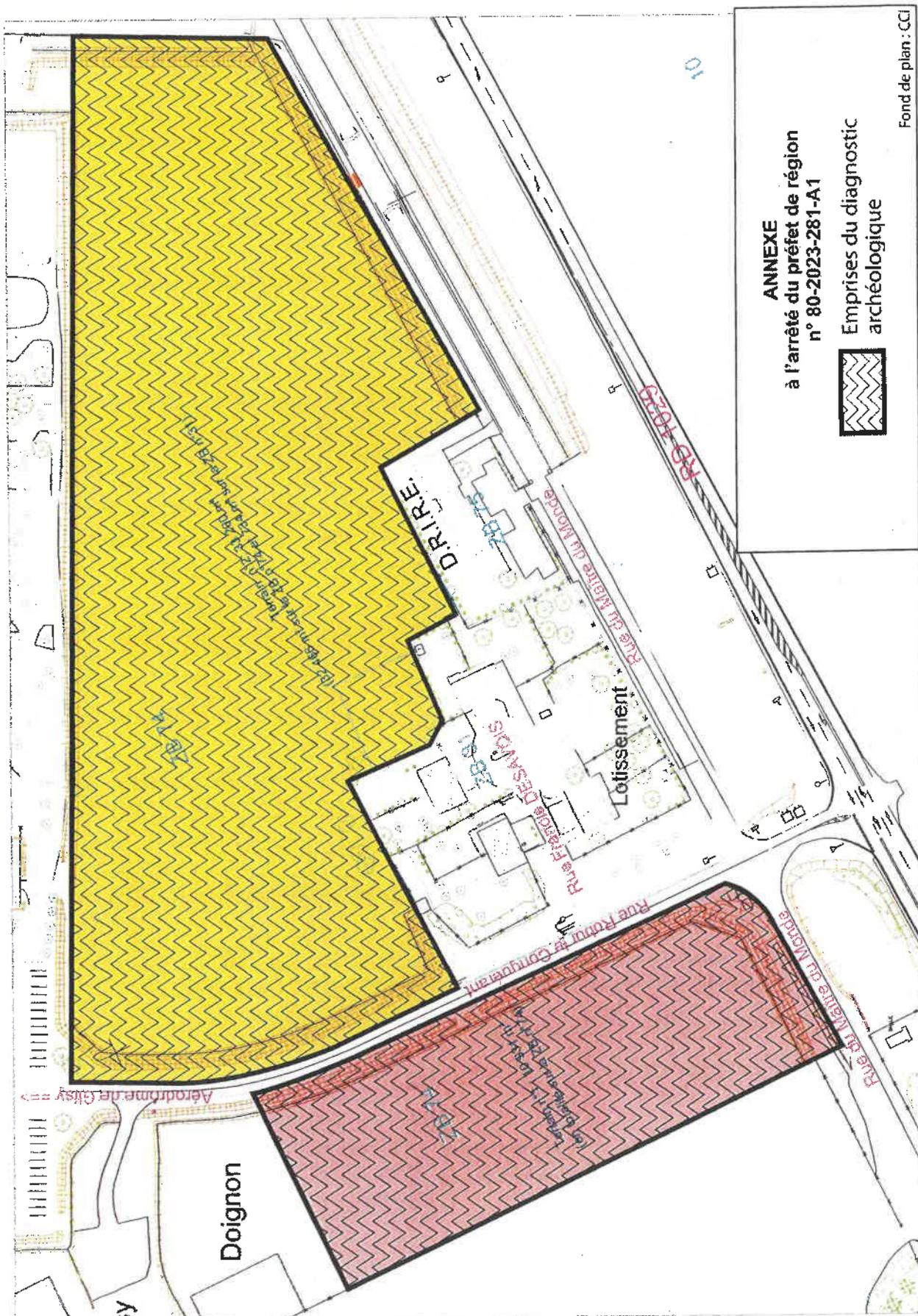
Fait à Amiens, le 8 février 2023

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc Collart



Arrêté de prescription n° 80-2023-281-A1



Arrêté d'attribution n° 80-2023-281-A2

Arrêté n° 80-2023-281-A2 Du 20 février 2023

portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs sous le numéro N°R32-2022-171 quater en date du 9 mai 2022, accordant délégation de signature à Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs N°R32-2022-173 bis en date du 10 mai 2022 accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 80-2023-281-A1 du 8 février 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (GLISY, SOMME, ZAC Jules Verne – Secteur Aérodrome – Entre les rues Robur le Conquérant et Maître du Monde – Section cadastrale ZB Parcelles n°31p et 74p) ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2021 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service d'archéologie préventive d'Amiens Métropole ;

Vu la décision en date du 16 février 2023 par laquelle Service d'archéologie préventive d'Amiens-Métropole a renoncé à réaliser le diagnostic prescrit ;

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 8 février 2023 susvisé est attribuée INRAP – Direction régionale Hauts-de-France.

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : CCI Amiens Picardie et à l'Inrap – Direction régionale Hauts-de-France.

Fait à Amiens, le 20 février 2023

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint



Alexandre Audebert

Arrêté de désignation n° 80-2023-281-A3

Décision n° 80-2023-281-A3

du 18 septembre 2023

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs sous le numéro N°R32-2022-171 quater en date du 9 mai 2022, accordant délégation de signature à Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 9 mai 2022 et paru au recueil des actes administratifs N°R32-2022-173 bis en date du 10 mai 2022 accordant délégation de signature à Monsieur Alexandre AUDEBERT, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 80-2023-281-A1 du 8 février 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (GLISY, SOMME, ZAC Jules Verne – Entre les rues Robur le Conquérant et Maître du Monde – Section cadastrale : ZB parcelles n°31p et 74p) ;

Vu l'arrêté n° 80-2023-281-A2 du 21 février 2023 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par l'Inrap – Direction régionale Hauts-de-France, reçu le 27 juin 2023, approuvé le 18 septembre 2023 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par l'Inrap – Direction régionale Hauts-de-France ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Stéphane GAUDEFROY est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 8 février 2023 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : **13468**

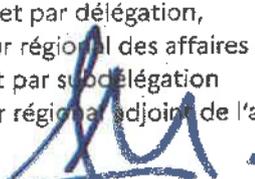
Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la CCI Amiens Picardie, à Monsieur Stéphane GAUDEFROY et à l'Inrap – Direction régionale Hauts-de-France.

Fait à Amiens, le 18 septembre 2023

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,

Pour le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation

Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie


Alexandre AUDEBERT

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D147839

GLISY (80), ZAC JULES VERNE, SECTEUR AERODROME, 80-2023-281

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Hauts-de-France	Département	Somme
Commune	Glisy		
Lieu-dit	Zac Jules Verne , secteur Aérodrome		
Cadastre	Glisy : ZB 31p, 74p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	80-2023-281-A1	17-02-2023	44131 m ²	23/02/2023	26-06-2023
Modification	?				

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier
Nature archéologique	Non stratifié	

2.- Problématique scientifique

Secteur proche de la voie romaine reliant Amiens à Saint-Quentin. Nouveau diagnostic de 5 hectares sur la ZAC Jules Verne qui a donné lieu à de nombreuses opérations d'archéologies préventives. Nombreux indices de sites protohistoriques et gallo-romains.

- **Profil du responsable d'opération :**

RO : Stéphane Gaudefroy

Spécialité : Antiquité

3.- Contraintes techniques

Présence de réseaux privés.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Prise de contact avec l'agent du SRA en charge du dossier. Réalisation de tranchées continues et réparties sur la totalité de l'emprise à hauteur de 8 à 10% de la surface totale. Si des vestiges sont détectés, des fenêtres complémentaires seront ouvertes pour les caractériser. Fouille d'un nombre significatif de ces structures, relevés des vestiges en plan et en coupe.

Comprendre la stratigraphie du secteur avec côte d'apparition des niveaux archéologiques, appréhender l'état de conservation des vestiges. Evaluer la nature, la chronologie et l'extension des vestiges.

L'emprise et les limites des tranchées de sondages seront géolocalisées précisément sur un fond

Projet scientifique d'intervention

cadastral (Lambert 93). Recueillir des informations sur le contexte environnemental. Mise en perspective avec les données recueillies lors des opérations précédentes sur le secteur et rattachement des vestiges dans leur contexte régional. Rédaction d'un rapport rendant compte des circonstances, des conditions et des résultats de l'intervention, organisé en trois sections conformément au cahier des charge.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation	Terrain	Etude	Opération
Autre main d'œuvre	J	J	J	0 J
Responsable Opération	1 J	8 J	12 J	21 J
Responsable Secteur	J	J	J	0 J
Spécialiste	J	J	5 J	5 J
Technicien	J	8 J	2 J	10 J
Technicien Spécialisé	J	J	5 J	5 J
Topographe	J	2 J	J	2 J
Totaux	1 J	18 J	24 J	43 J

- *Moyens particuliers*

Terrain	Etude

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jour	Terrain	8 jours	Etude	12 jours
Remise rapport	60 jours après la fin de la phase terrain				

7.- Observations complémentaires

--

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

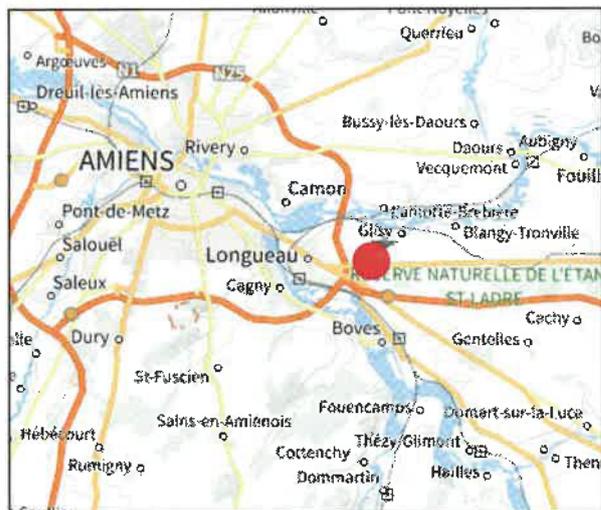
Nom du DAST

ROUGIER, Richard

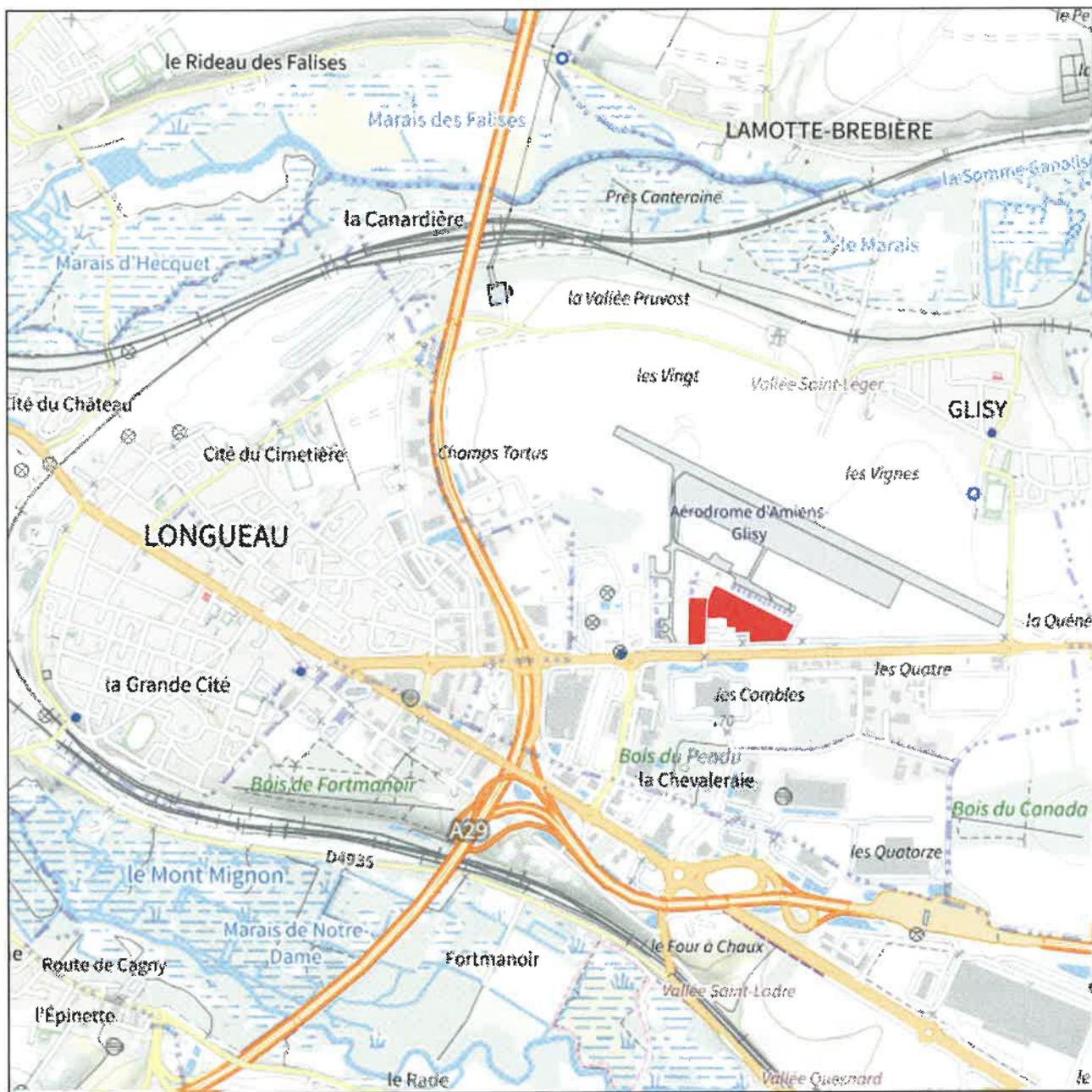
II. Résultats



Hauts-de-France
Somme
Glisy
L'Aérodrome
x : 655,75
y : 6974,70
z : 60 à 64 m NGF



Extrait de la carte IGN au 250 000e. Mise à disposition PPIGE du scan 250 «© SCAN 250® TOUR de l'IGN»



Extrait de la carte IGN au 25000e. Mise à disposition PPIGE du scan25 «© SCAN 25® TOUR de l'IGN» (Système de projection RGF93-Lambert 93)

Fig.1 : localisation de l'intervention.
© S. Gaudetroy

1 Introduction

1.1 Conditions de l'intervention

L'opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'extension du parc d'activités économiques Pôle Jules Verne par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Elle concerne les parcelles ZB n° 31p et 74p, sur la commune de Glisy (Somme), au lieu-dit L'Aérodrome, sur une surface de 44835 m² (fig. 1 et 2).

L'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 80-2023-81-A1 a été émis par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 8 février 2023. L'opération archéologique a été conduite du 26 septembre au 4 octobre 2023, sous la direction de Stéphane Gaudefroy, par notification du préfet n° 80-2023-81-A3 du 18 septembre 2023.

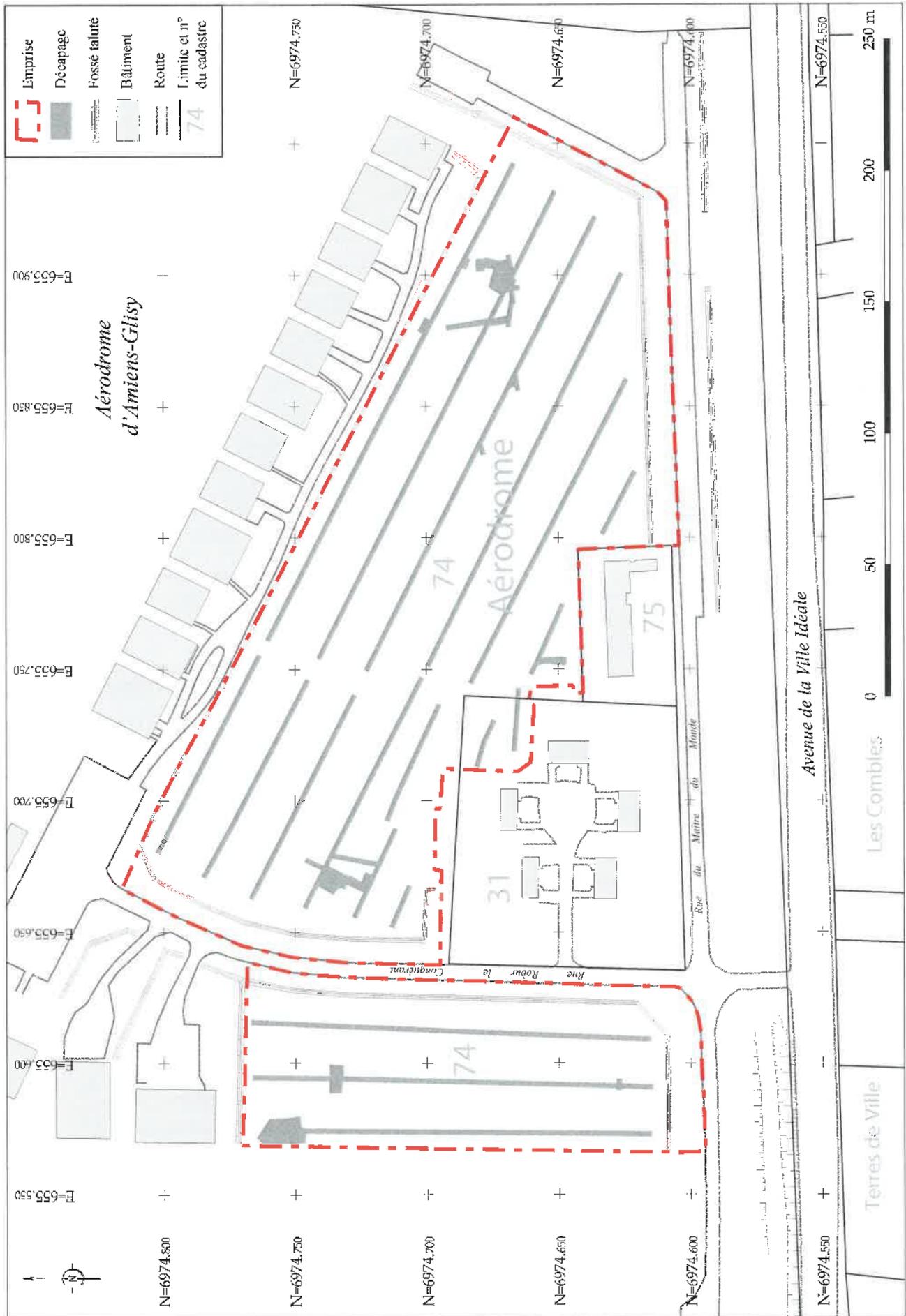


Fig.2 : emprise de l'intervention archéologique et tranchées de sondage sur plan cadastral (Extrait de plan issu de cadastre.gouv - RGF 93-Lambert 93).

1.2 Localisation et contexte géologique

Situé à la périphérie est de la ville d'Amiens, dans le département de la Somme, l'extension du parc d'activités économiques par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens, entraîne depuis 1996 un suivi archéologique régulier (fig. 3 et tab. 1). La ZAC, dite de *La Croix de Fer*, s'étend sur les communes de Longueau, de Glisy, de Blangy-Tronville et de Boves. Les terrains diagnostiqués jusqu'à aujourd'hui, y compris la présente opération, atteignent une superficie de 240 ha.

La topographie générale du secteur délimite un espace physique bien identifiable (fig. 4). Le paysage est en effet façonné par les rivières de l'Avre au sud et de la Somme au nord, qui se rejoignent en amont de la ville d'Amiens, et forment l'extrémité occidentale du plateau du Santerre, marquée par une ligne de crête est-ouest culminant à une altitude de 100 m NGF au niveau du « Bois de Tronville ».

Dans le secteur de l'intervention le plateau est large de 2500 m. Ses rebords surplombent au nord et au sud d'environ 25 m les fonds de vallées. Celles-ci sont humides et tourbeuses, avec 900 m de large pour l'Avre, 500 m pour la Somme. Vers la confluence, située à 3400 m, le plateau se termine en une longue pente douce et un dénivelé d'une cinquantaine de mètres. Les rebords du plateau sont rythmés par d'étroits vallons secs, qui forment des échancures perpendiculaires qui ont potentiellement constitué autant de voies d'accès naturelles reliant le plateau aux deux vallées (fig. 5).

La nature des horizons pédologiques permet de diviser ce territoire en au moins deux terroirs distincts, impliquant chacun des aptitudes culturales différentes : un au sud sur substrat crayeux (craie blanche à silex du Crétacé supérieur) et faible couverture végétale, un autre au nord sur substrat limoneux plus lourd. L'intervention est située à égale distance des deux vallées, en bas d'une pente exposée au nord. Le sous-sol limoneux repose sur un substrat crayeux à cailloutis silex d'aspect très hétérogène qui rend difficile l'identification des structures anthropiques. Dans la partie sud-est de l'intervention on rencontre la fin des colluvions provenant du « Mont de Boves » qui culmine à 78 m NGF à 1800 m vers le sud-est. Les résultats cumulés à partir des opérations précédentes permettent d'affirmer que le colluvionnement est ancien, antérieur au premier âge du Fer. Pour autant les difficultés de lecture des structures archéologiques dans ces horizons nécessitent souvent de passer au travers de ces dépôts de pente.

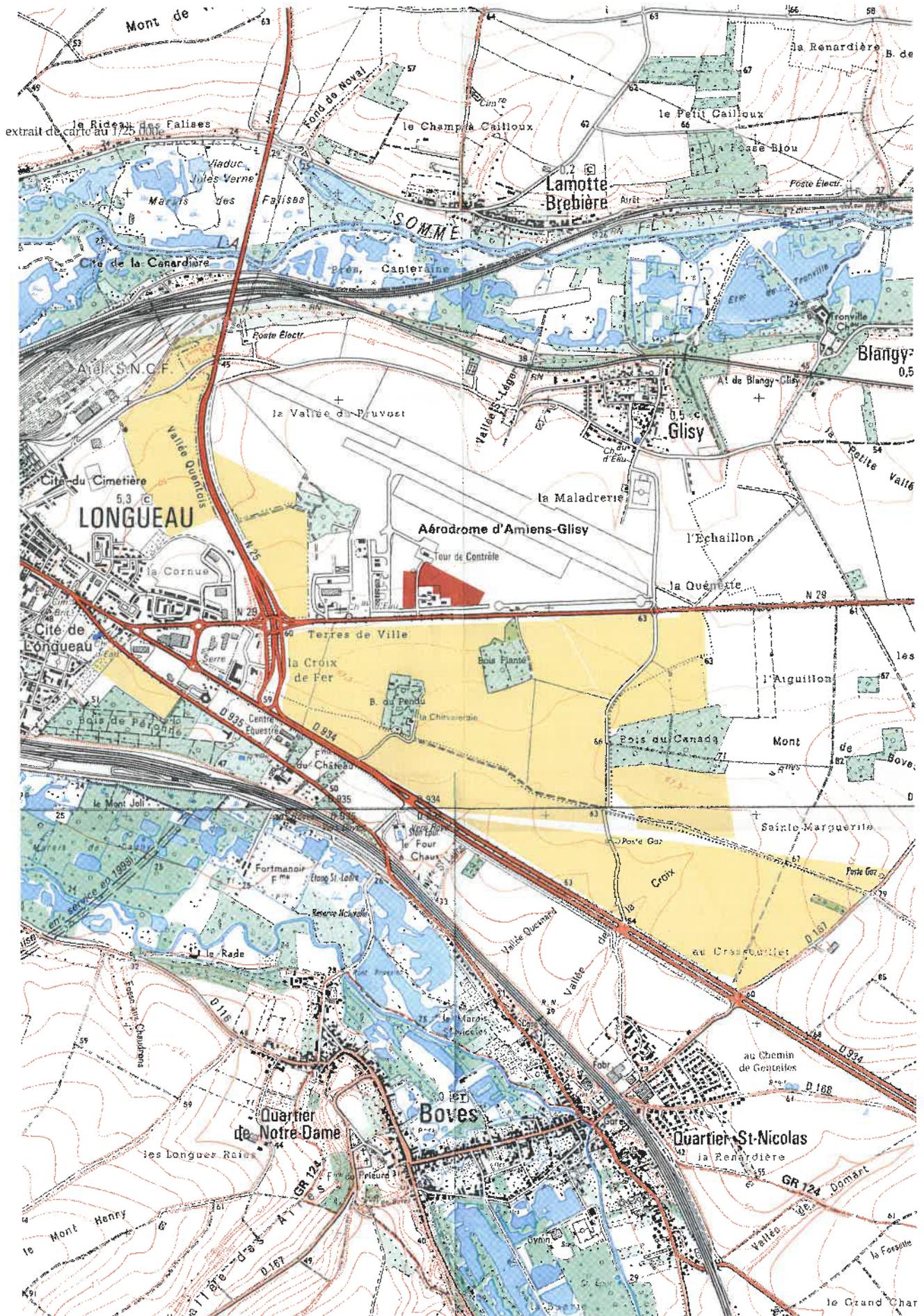


Fig.3 : localisation de l'intervention (en rouge) et secteurs ayant fait l'objet d'opérations archéologiques entre 1996 et 2021 dans le cadre de la ZAC de la Croix de Fer (en orange)(extrait de carte IGN au 1/25 000).

Nature principale du site	commune	lieu-dit	dénomination	n° SRA	code opération	parcelles	année	débuts intervention	nature opération	surface sondée (m²)	surface fouillée (m²)	responsable	remise du rapport
habitat Halst. D/L1 A	Glisy	les Terres de Ville	St-Martin	80 379 008 AH		non renseigné	1996	20 mai au 3 juin	sondage pégonal	0,7	0,38	Pirleaux (Afan)	juin-96
négatif	Glisy	les Terres de Ville	Lapeyre	80379007 AP		non renseigné	1998	29 au 30 juin	sondages	0,93	0,08	Bondiau (Afan)	juil-98
fosses proto et fosses indét.	Glisy	le Bois du Poudu	Bul	80379007 AP		non renseigné	1998	6 au 8 juillet	sondages	7,7	0,09	Bondiau (Afan)	juil-98
hab./fun. LT C1	Glisy	les Terres de Ville	Clérive	80 379 003 AP		ZD 5 à 8	1999	6 au 21 janvier	sondages	10	1,2	Gaudéfroy (Afan)	févr-99
hab./fun. LT C1	Glisy	les Terres de Ville	Clérive	80 379 003 AP		ZD 5 à 8	1999	28 fév au 31 mars	fouille	-	1,8	Gaudéfroy (Afan)	avril-99
hab./fun. LT C1	Glisy	les Terres de Ville	Clérive	80 379 003 AP		ZD 9	1999	12 et 13 août	sondages	1,94	0,2	Gaudéfroy (Afan)	août-99
hab./fun. LT C1	Glisy	les Terres de Ville	Clérive	80 379 003 AP		ZD 9	1999	30 sept. au 10 nov.	fouille	-	1,1	Gaudéfroy (Afan)	déc-00
négatif	Boves	?		80 131 044 AH		Z 468, 524, 566	2001	17 au 31 mai	sondages	9,24	0,56	Gressier (Inrap)	juin-01
parcelle indét.	Boves	la Chevalerie		80 131 017 AH		ZC 566	2002	4 au 6 février	sondages	3	0,36	Gaudéfroy (Inrap)	avr-02
hab. Ha et LT C. parcelle GR	Glisy	Bons Plantés	Allage	7844		ZD 10 à 14, 43 à 47	2002	14 oct. au 8 nov.	diagnosti	14,9	1,5	Gaudéfroy (Inrap)	déc-02
négatif	Longueau	Zac Jules Verne, secteur nord		80 1301 A1	GA 19009501	ZB 79	2004	14 au 17 sept.	diagnosti	3,54	0,36	Gebmel (Inrap)	sept-04
négatif	Boves	Au Chemin de Glisy		8387	GA 19009501	ZC 8 et 9	2005	21 nov. au 7 déc.	diagnosti	6,7	0,52	Maréchal (Inrap)	déc-05
habitat LT D/GR	Glisy/Boves	Les Quatre, La Bois du Canada, Les Quatorze, Bout de la Vallée Est, Bour de la Vallée Saint-Ladre, Au Chemin de Glisy		8950		ZD 18 à 24, 31, ZH 5 à 16, Z 625, ZC 8, 9, 564	2006	18 mai au 10 juil.	diagnosti	35	3,4	Gaudéfroy (Inrap)	nov-06
parcelle LT	Glisy	Les Quatre		803790075		ZD 15, 17	2007	9 au 17 janvier	diagnosti	3,64	0,36	Gaudéfroy (Inrap)	janv-07
hab./fun. LT B2/D1	Boves	La Vallée de Glisy		9098		ZC 12, 16, 17, 76, 30, 32	2007	5 au 23 février	diagnosti	19,3	1,9	Gaudéfroy (Inrap)	avr-07
habitat LT D/CR	Glisy	Le Bois du Canada	site H	9206	CB 19081004	ZD 17 à 23, ZH 15, 6	2007	14 mar au 3 août	fouille	-	1,83	Gaudéfroy (Inrap)	en cours
enclos LT C/D	Glisy	Le Bois du Canada	site D	9269	CB 19084401	ZH 6 à 12	2007	1 oct. au 16 nov.	fouille	-	1,46	Gaudéfroy (Inrap)	janv-14
funéraire LT B2/C1	Glisy	Le Bois du Canada	site E		CB 19084501	ZH 6, 7	2007	1 oct. au 9 nov.	fouille	-	-	Pinard (Inrap)	janv-14
habitat LT B/C	Glisy	Les Quatorze	SA C	9269	CB 19081301	ZH 12	2008	3 mars au 29 avril	fouille	-	0,89	Gaudéfroy (Inrap)	juil-13
funéraire LT D1	Glisy	Les Quatorze	site F		CB 19081601	ZH 13, 14	2008	mars	fouille	-	0,13	Pinard (Inrap)	janv-14
habitat Neo. Final	Boves	Bout de la Vallée Est	site A		CB 19094201	ZH 16, Z 625	2008	mars	fouille	-	1	Joseph (Inrap)	en cours
hab. LTA/C/D	Glisy	?		9587		ZR 11 à 14, 22, ZE 30	2009	2 au 74 mars	diagnosti	10,17	1,2	Lascour (Inrap)	mars-09
hab./fun. LT B2/D1	Boves	La Vallée de Glisy		9098	CR 19111001	ZC 12, 28	2009	30 mars au 3 juil.	fouille	-	2,65	Gaudéfroy (Inrap)	janv-14
incl. Bronze, fosses d'extraction LT enc., hab. LT D	Longueau	(nord, oues, rocade)		9802	GA 19009501	ZB 1, 2, 81, 83, 85, 26, 48 et AC 289, 295	2010	5 janvier au 2 février	diagnosti	17,4	1,47	Dubois (Inrap)	mars-10
enceinte ? Mod. ou Contemp.	Boves	La Haie du Travers		9801	GA 19009501	Z 1 à 3, 55, 7, 699, 701	2010	5 au 26 janvier	diagnosti	6,62	0,77	Gapenne (Inrap)	avr-10
habitat LT C2/D1	Glisy	Les Champs Tertia		9801	GA 19009501	ZE 48p, 53, 55, 57, 59	2010	5 au 26 janvier	diagnosti	6,63	0,83	Gapenne (Inrap)	avr-10
habitat LT C2/D1	Glisy	Les Champs Tertia		10078	GR 19156001	ZC 55, 59	2011	21 février au 13 mai	fouille	-	1,51	Gapenne (Inrap)	sept-13
habitat LT B/C, fosse monumental LT A	Glisy	Les Quatre		10552	GA 19175901	ZD 137, 139, 141, 191	2012	1 au 19 octobre	diagnosti	11,97	1,3	Gaudéfroy (Inrap)	nov-13
extension hab. LT D	Boves	La Vallée de Glisy		10619	GA 19184301	ZC 29, 31, 33	2013	14 au 18 janvier	diagnosti	4,59	0,54	Gaudéfroy (Inrap)	févr-13
site non daté	Glisy	Les Terres de Ville	8 av. J. Sugg	11033	D107044	AB 30p	2014	9 et 10 décembre	diagnosti	0,4	0,02	Gaudéfroy (Inrap)	janv-15
habitat LT B/C, fosse monumental LT A	Glisy	Les Quatre	Pôle Jules Verne-Bois Planle H, RD1029	10977		ZD 137	2014	4 septembre au 10 octobre	fouille	-	0,76	Delpuech (Archéodanum)	juin-15
négatif	Glisy	Les Terres de Ville	8 av. P. Pogg	11152	D109529	A9 23pp, 2op	2015	20 et 21 mai	diagnosti	0,23	0,02	Gaudéfroy (Inrap)	mai-15
extension du fosse monumental LT A enclos LT D	Glisy-Blangy-Tronville	Les Neuf	extension du Pôle J. Verne, L'Aiguille	628943	D113889	ZH 47, 48, ZN 30	2017	23 janvier au 10 février	diagnosti	7,06	2,07	Gaudéfroy (Inrap)	noût-17
enclos en T. e. fosse monumental LT B/C, enclos GR	Boves		Pôle Jules Verne	631387	2017-DIAQ/53	ZC 21, 23, 25, 27, 37, 39, 45, 46, 52p	2018	20 août au 76 octobre	diagnosti	31,13	4,47	Le Béchenneec (Service Archéologie Amiens Métropole)	déc-18
extension du fosse monumental LT A habitat LT A funéraire LT D	Glisy-Blangy-Tronville	Les Neuf	extension du Pôle J. Verne	628943	FI25232	ZH 47, ZN 30	2019	11 mars au 29 mai	fouille	-	1,77	Gaudéfroy (Inrap)	en cours
nécropoles LT C et D, enclos LT D, établissement GR, nécropole LT D2, enclos LT D	Blangy-Tronville	Bas du Mont de Boves	ZAC Jules Verne	13064	ZU2_D1A C/Us	ZN 18, 22, 23, 24, 25pp, 26	2021	10 août au 26 août 2021	diagnosti	16,42	2,96	Le Béchenneec (SAAM)	août-21
	Glisy	L'Aérodrome	ZAC Jules Verne	13468	D147839	ZB 31p, 7ap	2023	26 septembre au 4 octobre	diagnosti	4,48	0,44	Gaudéfroy (Inrap)	janv-24

opération de fouille

surface totale intervention	239,57 ha	surface décapée	ha	%
		diagnosti	27	11,3
		fouille	15,31	6,4
		totale	38,53	16,1

Tab.1 : synthèse des opérations archéologiques menées dans le cadre de la ZAC de la Croix de Fer.
© S. Gaudéfroy

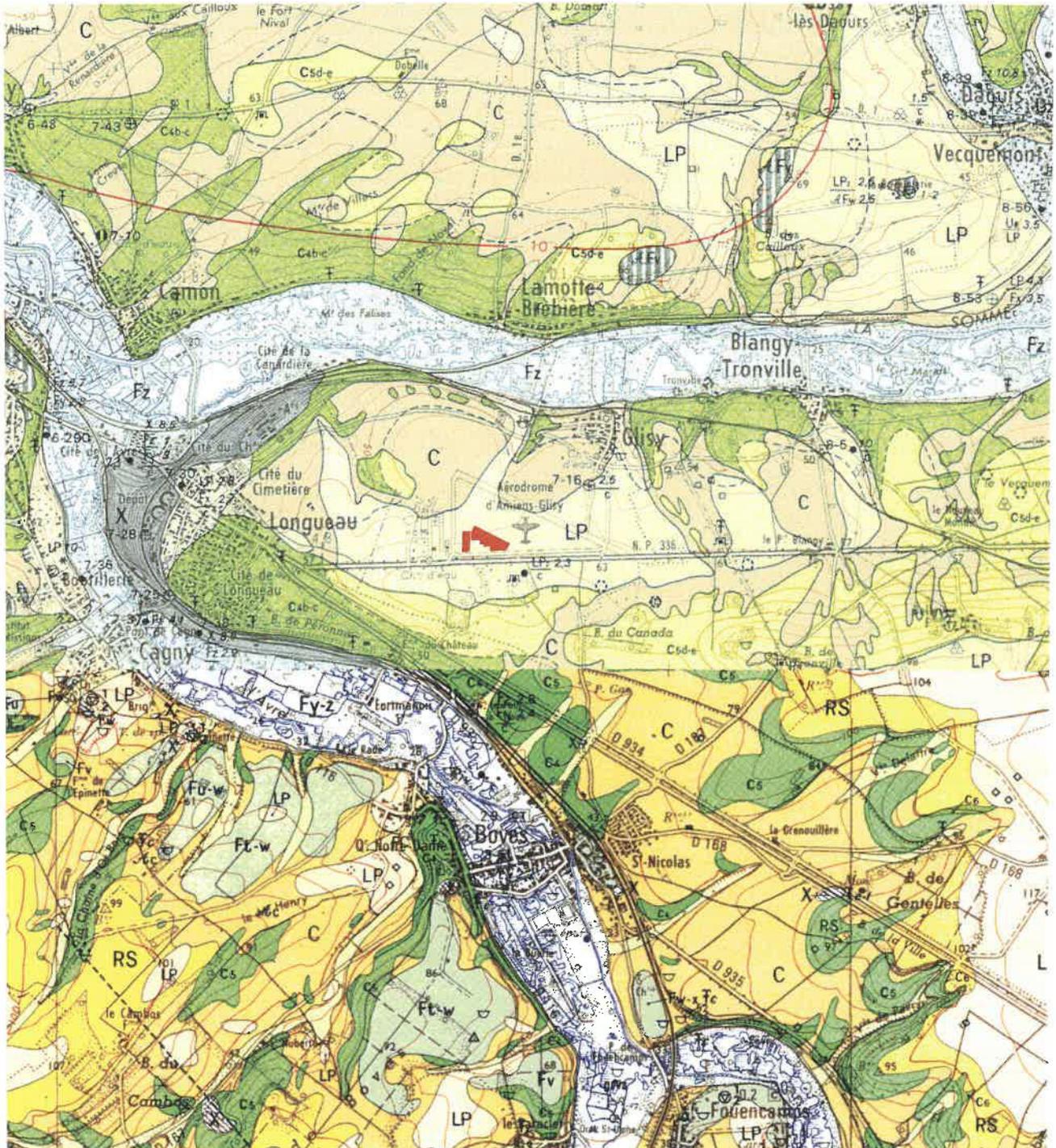


Fig.4 : contexte géologique (fond de carte géologique au 1/50 000 du BRGM).

© S. Gaudetroy

En 2012, un diagnostic réalisé sur 12 ha dans la parcelle située à 500 m à l'est de la présente d'intervention, a révélé un puissant fossé de plus de 2 m de profondeur, au tracé erratique suivi sur près de 500 m, et pour lequel on dispose de plusieurs vues aériennes et satellites (fig. 6 ; Glisy « Les Quatre » ; GAUDEFROY 2013a). Même si les témoins directs pour une attribution chronologique de ce fossé faisaient défaut, sa morphologie et la présence de quelques structures d'habitat dont un silo bien daté de La Tène B1, permettaient de proposer de rattacher ce site à un ensemble de découvertes du secteur amiénois, caractérisées par un fossé monumental, et toujours daté dans une fourchette fin V^e-IV^e siècle avant notre ère. Une fouille menée en 2014 sur quatre secteurs distincts, sur une emprise totale de 7600 m², n'a néanmoins pas permis d'affiner l'attribution chronologique du grand fossé, faute de mobilier caractéristique, au-delà de la période laténienne, ni de trancher sur l'existence d'un talus ou d'aménagements particuliers (DELPUECH 2015).

Pour l'heure, le plus ancien habitat limité par un fossé d'enceinte fouillé est attribué à La Tène B2 / C1 (fig. 6, site C ; GAUDEFROY 2015b). Il rassemble une douzaine de constructions (maison, annexes et greniers) alignées le long d'un large fossé formant seulement un L, sans doute refermé par une haie.

C'est à partir du début du III^e siècle av. n. è. que se développent les sites d'habitats enclos et leurs nécropoles. Le secteur est alors occupé de manière continue et l'on suit l'évolution sur place de certains sites, jusqu'à la période gallo-romaine. Les établissements agricoles à fossés présentent dès le début une grande homogénéité dans leurs orientations, qui s'affranchissent de la topographie pour respecter une trame cohérente à plusieurs kilomètres de distance. Ces orientations persistent à l'époque gallo-romaine même si d'autres sites semblent s'en éloigner.

Une cinquantaine de tombes, réparties en de petites nécropoles, ou parfois isolées, gravitent à la périphérie de ces habitats, souvent près d'un lieu de passage (entrée, chemin). La tombe la plus ancienne appartient à un guerrier inhumé avec son bouclier au début du III^e siècle (fig. 6, site E sud ; PINARD *et alii* 2014a). Les autres tombes sont des incinérations qui s'échelonnent de La Tène C1 à La Tène D1 (II^e siècle av. n. è.). Les tombes gauloises les plus récentes sont réunies en une petite nécropole d'une dizaine d'individus, abandonnée vers le milieu du I^{er} siècle av. n. è. (fig. 6, site E nord, PINARD *et alii* 2014a). On constate que certaines nécropoles sont éloignées de plusieurs centaines de mètres du site contemporain le plus proche (fig. 9, site F ; PINARD *et alii* 2014b).

Une importante fouille menée en 1999 et 2000 dans le cadre du projet Clarins, a permis de reconnaître un vaste habitat attribué à la fin du III^e siècle, sur une superficie totale de 12 ha (fig. 6 ; GAUDEFROY 1999 ; GAUDEFROY *et alii* 2000). Les reconnaissances aériennes et les sondages réalisés au cours d'une intervention ultérieure montrèrent l'extension de la ferme vers l'est (GAUDEFROY & ROUSSEL 2002). Cette ferme, que le mobilier place au rang des établissements aristocratiques, est caractérisée par de profonds fossés et un petit espace enclos et dépourvu d'interruption situé au cœur du site. Un autre vaste établissement contemporain, et plusieurs nécropoles, ont été fouillés en 2009 sur la commune de Boves, au lieu-dit « La Vallée de Glisy » (fig. 6 ; GAUDEFROY 2014a). Les reconnaissances aériennes effectuées au cours des années précédentes avaient permis d'identifier la présence d'un enclos curviligne au nord du secteur de l'intervention, au bord de l'Autoroute A29. L'établissement agricole est donc coupé en deux par l'autoroute. Lors de sa mise en place en 1998, ce tronçon avait échappé au diagnostic par tranchées en raison de la construction de la voirie sur remblai. Un nouveau diagnostic a été réalisé en janvier 2013 sur une parcelle mitoyenne et a permis de préciser l'extension de cette ferme et mettre en évidence une entrée « en touche de palmer » (GAUDEFROY 2013b). Bien qu'une prescription de fouille ait été émise, le site a été détruit sans intervention complémentaire pour la construction d'un entrepôt pour la société Amazon.

Une autre importante fouille a concerné un habitat situé à l'extrémité nord de la ZAC, à Glisy « Les Champs Tortus » (fig. 6 ; GAPENNE 2013). Ce site localisé de manière inhabituelle dans le fond d'un petit vallon, qui débouche sur la vallée de la Somme, connaît deux phases distinctes d'occupation, à La Tène C2 puis à La Tène D1. La première phase est caractérisée par un enclos curviligne central sur lequel se greffent plusieurs petits enclos, le tout ne dépassant pas 7000 m². L'entrée du site présente

un caractère imposant avec une sorte de corridor d'accès barré en deux endroits par des portes. À cette conformation étonnante s'ajoute la présence exceptionnelle d'une petite dizaine d'armes (boucliers et fourreaux) amassées de part et d'autre de la porte extérieure, suggérant l'existence d'un trophée. Les traces apparentes de mutilation sur les umbos conduisent naturellement à rapprocher cette découverte des pratiques connues pour les sanctuaires picards. La seconde phase de l'occupation est plus limitée et montre une restructuration en profondeur avec une entrée « en touche de palmer », mais curieusement pas de site vraiment développé.

Les sites attribués à La Tène finale sont moins nombreux que ceux de La Tène moyenne. Un vaste enclos de plan partiellement curviligne et quasiment dépourvu de structures d'habitat, est interprété comme un enclos à bestiaux (fig. 6, site D ; GAUDEFRROY 2014b). La datation de ce site est difficile par manque de mobilier mais pourrait être rattaché à un vaste établissement situé au nord, et distant de 500 m de notre intervention. Fouillée en 2007, cette ferme est caractérisée par son plan rectangulaire régulier, une entrée « en touche de palmer » et ses fossés emboîtés (fig. 6, site H ; GAUDEFRROY 2015b). Implanté vers la fin du II^e siècle av. n. è., l'établissement se maintient à l'époque gallo-romaine et évolue en *villa* de moyenne importance, avec des bâtiments sur fondation de craie. Le site est abandonné au cours du III^e siècle de n. è. Cet abandon marque l'arrêt des implantations structurées dans le secteur. Au IV^e siècle une petite occupation ouverte s'installe sur le site de la *villa*, dont elle récupère les matériaux. De grandes fosses d'extraction de craie trouvées çà et là sur l'ensemble de la zone appartiennent à cette époque.

Deux autres établissements gallo-romains ont été identifiés. L'un, situé à 600 m au nord-ouest, correspond à un enclos rectangulaire de plan simple, attribué aux I^{er} et II^e siècles (fig. 6 ; LASCOUR 2009) ; il n'y a pas eu de prescription de fouille. L'autre est située à Blangy-Tronville « L'Aiguillon », à 1300 m vers le sud-est (fig. 6). Il s'agit d'une *villa* connue depuis 1971 par les reconnaissances aériennes de Roger Agache, complétées depuis par une excellente couverture satellitaire visible en ligne, notamment sur le site de Bing. Des prospections au sol ont été menées en 1992 par le CIRAS (BEN REDJEB 2012, p. 222-223, site 11 AH). Le site, distant d'à peine 800 m de l'autre *villa* (site H), présente une structuration et des dimensions similaires à cet établissement, mais avec une orientation complètement différente. Les prospections ont rassemblé de la céramique attribuée entre La Tène et la fin du IV^e siècle, du torchis et des scories.

Sur l'ensemble de la ZAC, en dehors de ces sites d'habitat, les sondages révèlent l'existence d'un maillage étendu de fossés, qui marquent les limites de parcelles orientées majoritairement sud-ouest/nord-est. Les efforts concentrés sur le suivi de ces réseaux et sur le curage maximum des fossés révèlent une trame parcellaire très étendue déjà en place à la fin de l'Indépendance mais toujours en service au début de l'époque gallo-romaine.

1.4 Environnement historique

Il faut enfin insister sur l'histoire récente de ce secteur dans la mesure où les vestiges en lien avec les conflits mondiaux ont profondément impacté le sous-sol.

Au cours de la Première Guerre mondiale, ce secteur, situé dans l'immédiat arrière-front, est le théâtre de la prise d'Amiens en septembre 1914, de l'offensive allemande de mars 1918 stoppée à Villers-Bretonneux et de la Bataille d'Amiens en août 1918. En avril 1918, le Major Général Talbot Hobbs, commandant de la 5^e *Australian Division*, fait renforcer l'ancienne ligne de front appelée *Villers System*, à l'ouest du village de Villers-Bretonneux, par l'aménagement de quatre systèmes de tranchées se développant du nord au sud et reliant les vallées de la Somme et de l'Avre et verrouillant l'accès à Amiens et aux voies de chemin de fer (fig. 7). À environ 400 m vers l'est de la présente intervention archéologique s'étend la ligne de Glisy à Boves entre le *Glisy Blangy Switch* au nord, et le *Glisy Nicolas Switch* au sud, et plus près une ligne de tranchées creusées en quinconce, là où étaient aménagés les réseaux secondaires, les tranchées de réserve. Comme ces réseaux furent réalisés par des troupes peu nombreuses et trop fatiguées pour les développer correctement, ces tranchées furent à l'époque jugées peu profondes et les barbelés « très pauvres » (PEDERSEN 2004, p. 81-82). Aucun vestige lié à ces aménagements n'a ici été mis en évidence.

À partir de 1936 est créé un aérodrome civil, puis militaire, qui s'étend sur près de 190 ha. Avec la guerre, les Allemands aménagent deux pistes bétonnées de 1600 m de long et 50 m de large reliées par un réseau de dispersion très important qui se développe autour des deux bois encore préservés de nos jours et qui conservent les traces de ses aménagements (fig. 8). Attaqué par l'aviation américaine au printemps 1944, l'aérodrome est pris par les Britanniques en août 1944 et est ensuite utilisé par les Américains jusqu'en juin 1945. Après la guerre, la piste située au sud de la nationale est démantelée tandis que l'autre restera en service jusqu'à nos jours (Aéroport d'Amiens/Glisy). Les opérations archéologiques menées dans la ZAC ont mis au jour ces traces d'aménagements (tranchées, réseaux électriques, poteaux et constructions) et le témoignage des destructions (impacts de bombe, plaques de béton démantelées de la piste, « trous » comblés de remblais, fosses dépotoirs). Bien que ces perturbations soient fréquentes, elles n'ont finalement qu'un impact circonscrit sur les structures archéologiques et n'empêchent nullement de mener à bien les recherches. Elles peuvent toutefois conduire à des confusions sur l'identification des structures archéologiques. Dans la nouvelle intervention, en dehors de quelques rares impacts de bombes aisément identifiables, on a rencontré des remblais de briques en nappe continue vers l'extrémité sud des tranchées de la parcelle située à l'ouest.

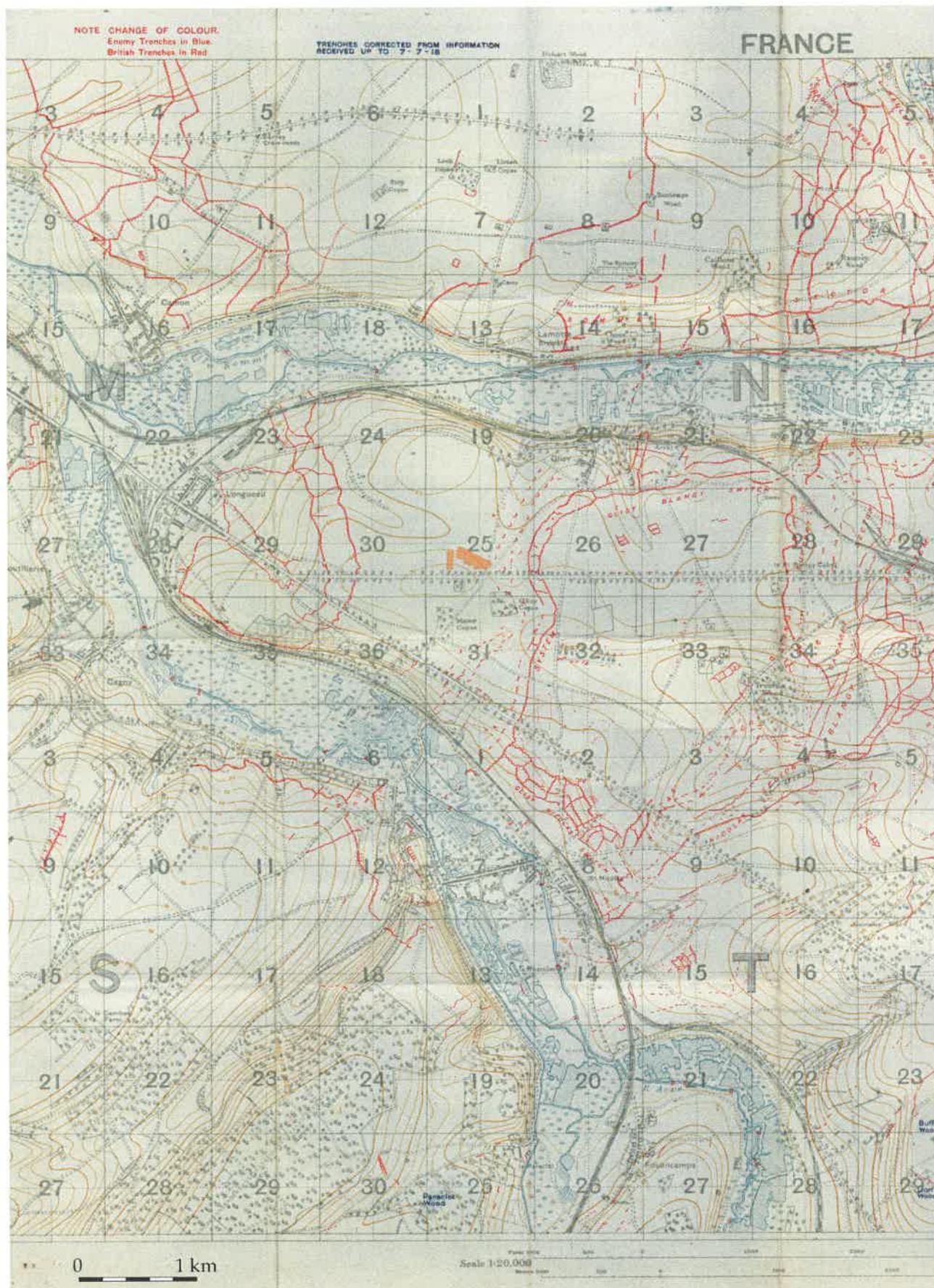
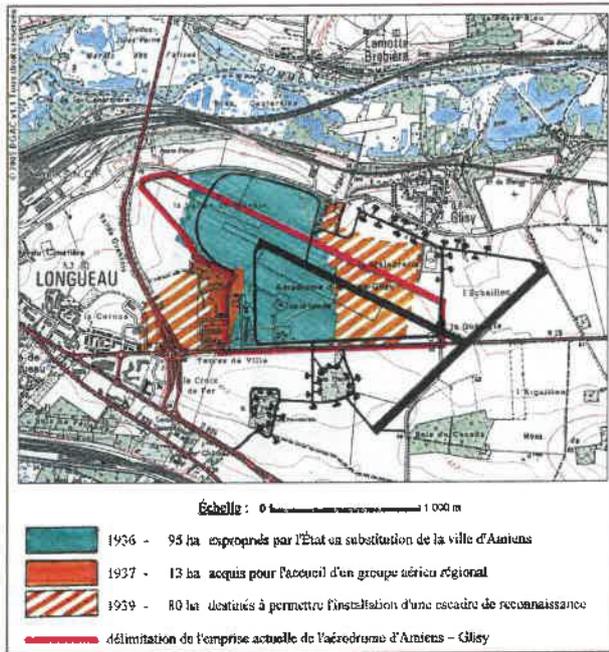


Fig. 7 : carte des tranchées britanniques, datée du 9 juillet 1918 et localisation de l'intervention. Les systèmes de tranchées successifs se développant entre les vallées de la Somme et de l'Aisne verrouillent l'accès à Amiens et aux réseaux de communications. Extrait (modifié) de la feuille 62d.SW., Edition 3b (local). Series: GSGS 2742. Field Survey Battalion, Royal Engineers 3941, 9-7-18. H.B. Stuart Collection (<http://digitalarchive.mcmaster.ca/islandora/object/macrepo%3A4347/> collection).
© S. Gaudelroy



Le terrain d'aviation d'Amiens-Glisay bombardé par des « Forteresse Volante » B-17 en 1944



Fig. 8 : la création d'un aérodrome militaire à partir de 1936, puis l'aménagement par les Allemands de deux pistes bétonnées de 1600 m par 50 m et d'un réseau de dispersion (en noir sur la carte), ont énormément impacté ce secteur. Sur cette vue de l'aérodrome en 1945, on visualise les impacts des bombardements (<http://www.anciens-aerodromes.com/?p=5409> ; Photothèque Service technique des bases aériennes ; copyright 2005 DGAC).
© S. Gaudetroy, Inrap

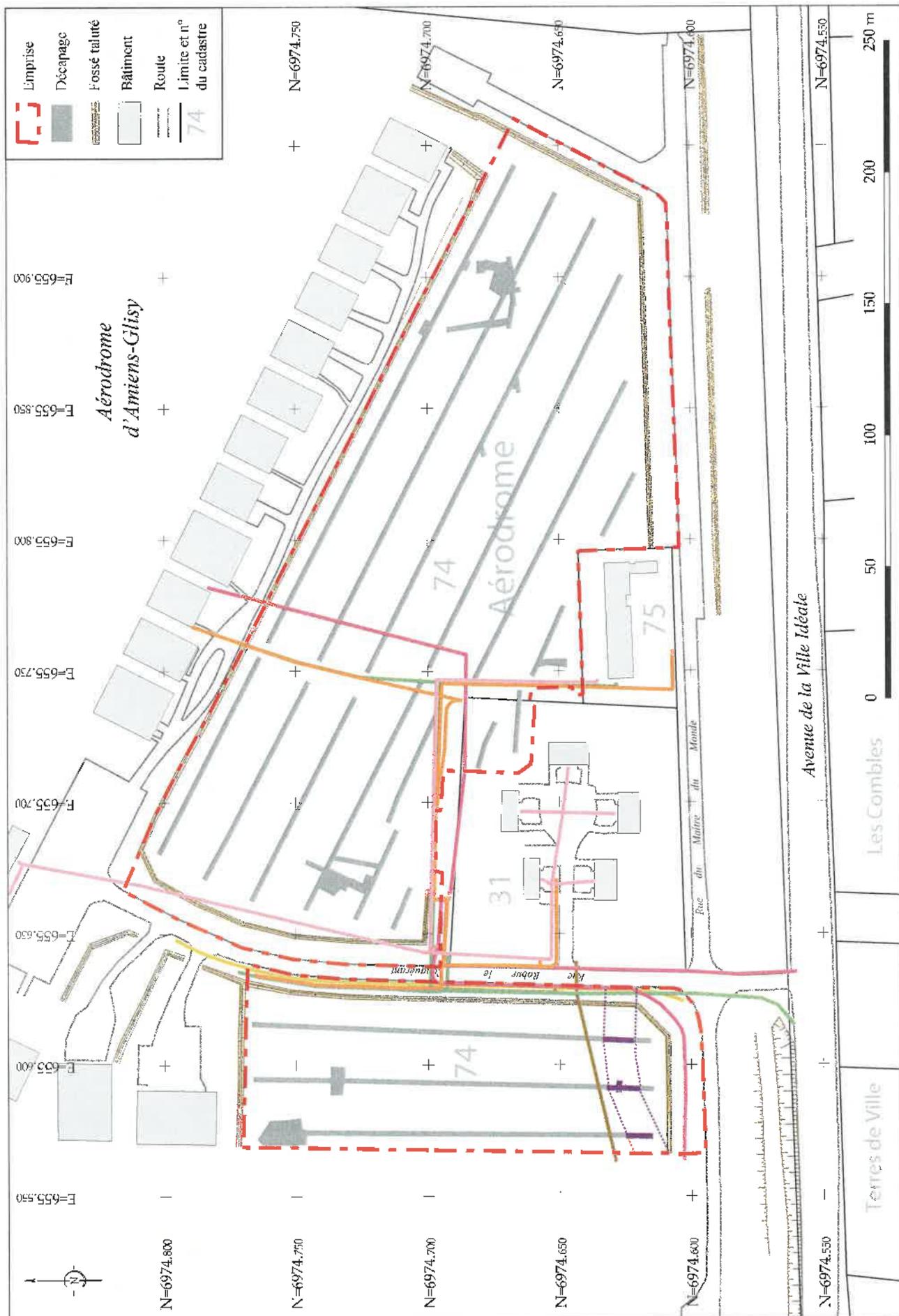


Fig.9 : plan des réseaux enterrés (électricité, eau, téléphone) dans l'emprise d'intervention (d'après levé CCI Amiens ; extrait de plan issu de cadastre.gouv - RGF 93-Lambert 93).
© S. Gaudfroy

1.5 Méthodologie de l'opération

L'opération s'est déroulée sur une durée de 7 jours avec une équipe de 2 agents, renforcée par 1 agent supplémentaire pendant 2 jours pour la fouille d'une tombe. Les tranchées de sondage ont été réalisées au moyen d'une pelles hydraulique munie d'un godet de 2 m. Terre végétale et substrat ont été séparés de part et d'autre des tranchées en vue de la remise en culture du terrain. À l'issue de l'opération, le rebouchage des tranchées a été réalisé par la pelle.

1.5.1 Contraintes d'intervention

L'emprise d'intervention est divisée en deux espaces distincts séparés par la *Rue Robur le Conquérant* (fig. 9). Les parcelles sont encadrées par des voiries desservant l'aéroport d'Amiens-Glisy et plusieurs bâtiments d'entreprises et d'habitation. La parcelle située à l'ouest jouxte par ailleurs l'*Aéroclub de Picardie*. Des fossés ont été creusés par le passé le long des voiries afin d'interdire l'accès à ces zones enherbées et entretenues par éco-pâturage. Pour les besoins de notre intervention la *Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens* a fait réaliser la détection des réseaux enterrés qui traversent l'emprise au moyen de tranchées de sondage réalisées à la pelle mécanique. Le piquetage a été réalisé le matin du démarrage de l'opération et un plan a été fourni. Ces réseaux, ainsi que les fossés bordant les limites d'intervention ont contraint les sondages archéologiques.

Le diagnostic a été réalisé en période de grande sécheresse. Le décapage du substrat hétérogène et desséché a parfois provoqué l'arrachage par bloc compliquant la reconnaissance des structures, particulièrement dans le secteur de la nécropole.

1.5.2 Échantillonnage

Les tranchées de reconnaissance archéologique sont distribuées sur la base d'un maillage espacé d'une vingtaine de mètres (fig. 10). Conformément aux prescriptions archéologiques du Service Régional de l'Archéologie, des extensions et des fenêtres complémentaires ont été réalisées autour des indices reconnus. L'accent a notamment été mis, après concertation avec l'agent prescripteur, sur une nécropole gauloise et sur un petit enclos afin d'en préciser les limites.

La surface décapée s'élève à 4396 m², soit un taux d'ouverture de 9,8 %.

Toutes les structures anthropiques reconnues ont été numérotées, à l'exception des vestiges en lien avec l'aérodrome (impacts, remblais). Le matériel archéologique présent à la surface des structures (St.) ou hors contexte (iso) a été systématiquement prélevé et enregistré. L'usage du détecteur de métaux a été systématique, en surface de tous les indices, en cours de décapage, puis dans les structures sondées, au fur et à mesure de la progression de la fouille et du curage des fossés.

Les levés topographiques ont été réalisés par Erick Mariette au moyen d'un système GPS (trimble) offrant une précision sub-décimétrique.

Les fossés ont été sondés à la pelle mécanique de manière systématique et toutes les coupes ont fait l'objet de photographies et d'un relevé. Des portions de fossé ont été vidés méthodiquement à la pelle mécanique en pointant tout indice par mètre linéaire. Les fossés ont d'abord été fouillés manuellement par moitié, puis une fois les enregistrements dessins et photographiques réalisés, les structures ont été fouillées intégralement. Des prélèvements ont été réalisés en vue d'analyses (microfaune, carpologie et anthracologie) dès que les comblements semblaient propices.

Une incinération a été fouillée intégralement (St. 1). Les récipients céramiques et le bloc osseux ont été emmaillottés d'un film plastique pour pouvoir être démontés en laboratoire. Le protocole d'enregistrement mis en place par Estelle Pinard (Inrap), et systématiquement appliqué dans le cadre des opérations menées dans la ZAC, a été suivi : relevé en plan et en coupe, photographies verticales avec points de calage levés au théodolite en vue d'un redressement informatique, photographies obliques de détail, démontage des mobiliers et renseignement de la « fiche incinération anthropologie terrain ». L'étude ostéologique des restes humains a été menée en laboratoire par Isabelle Le Goff (Inrap).

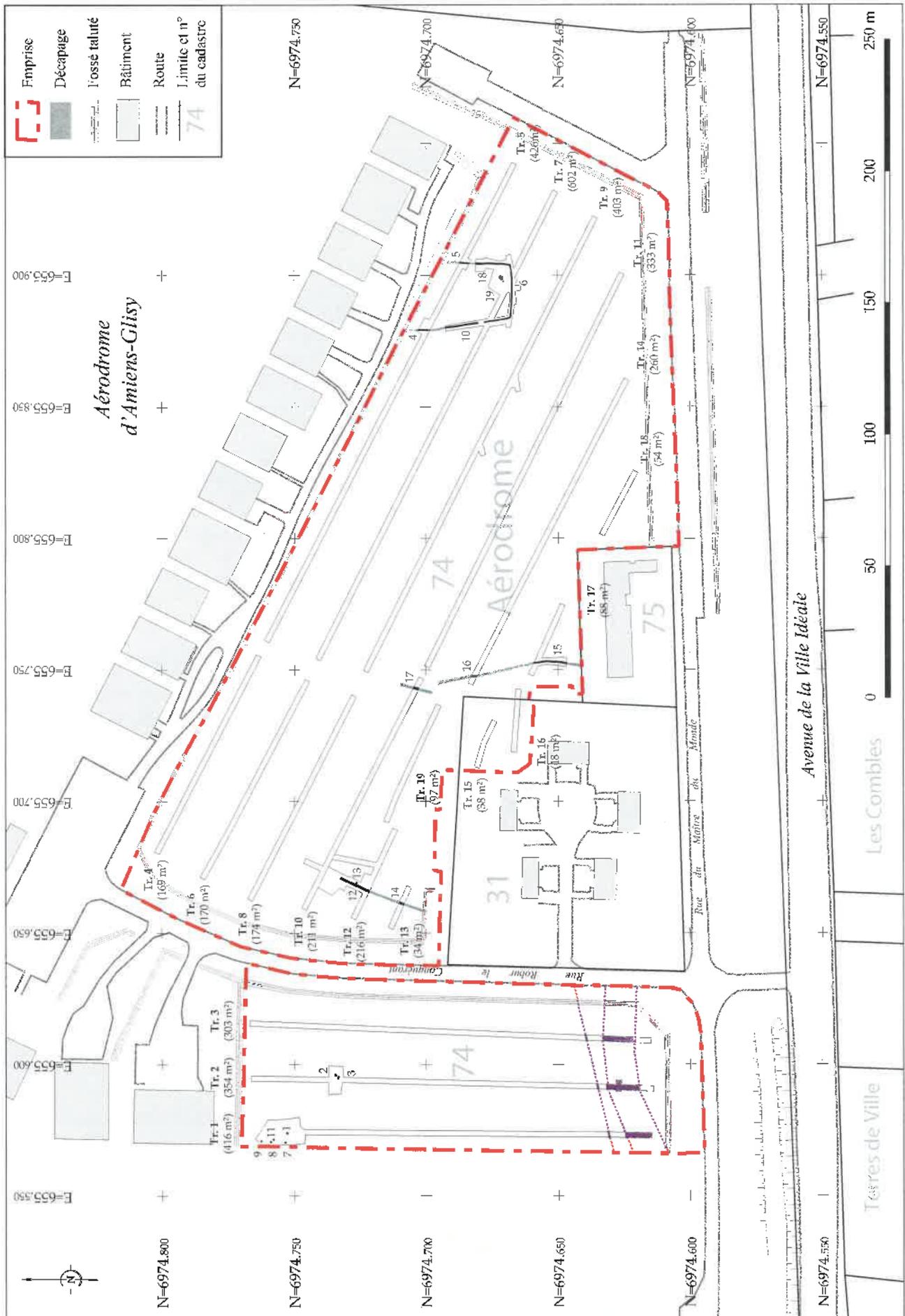


Fig.10 : plan des vestiges archéologiques (LevÉ E. Mariette, Inrap ; extrait de plan issu de cadastre.gouv - RGF 93-Lambert 93).
 © S. Gaudetroy

2 Résultats archéologiques

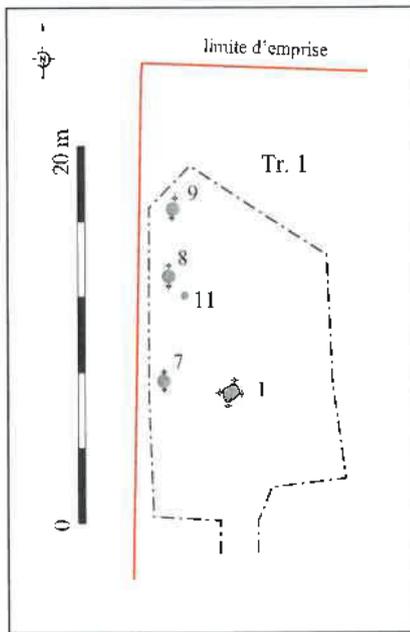
Dans la parcelle située du côté ouest, les sondages ont mis en évidence un groupe de tombes gauloises, localisé dans l'angle nord-ouest, et deux fosses non datées (fig. 10). À l'extrémité orientale de la parcelle est a été dégagé un petit enclos gaulois de plan trapézoïdal. Dans la moitié ouest de cette parcelle ont été mis en évidence deux fossés non datés, probablement lié au parcellaire gaulois. Le nombre de structures s'élève à 19.

2.1 Nécropole La Tène C1

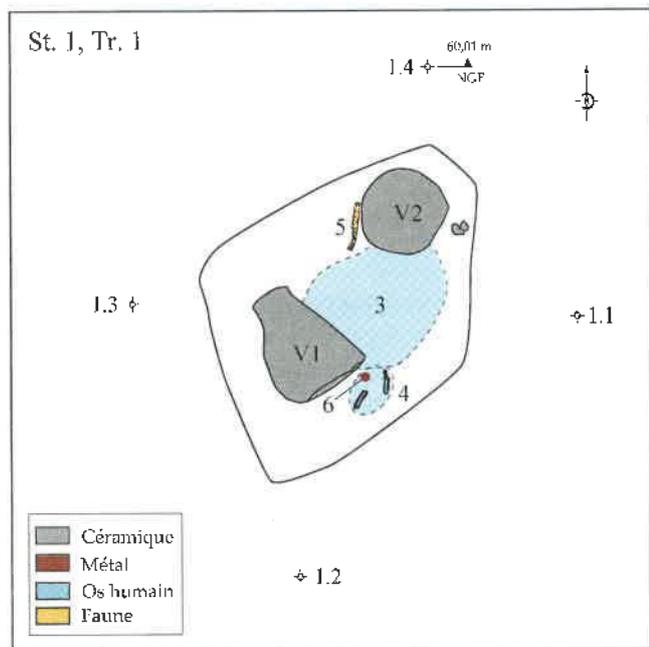
L'ensemble funéraire, qui se compose de quatre tombes à incinération (St. 1, 7, 8, 9), est situé le long de la clôture grillagée (tranchée 1) séparant la limite d'emprise d'un espace enherbé appartenant à l'aéroclub (fig. 11). À la demande de l'agent prescripteur de pousser l'expertise, nous avons étendu le décapage au maximum afin de déterminer les limites de l'ensemble funéraire. Dans la fenêtre du décapage de 154 m², les tombes occupent un espace d'une cinquantaine de mètres carrés. L'identification des tombes est difficile car aucune limite de fosse sépulcrale n'est visible, ce qui oblige à décapier jusqu'à l'apparition du mobilier, ici les lèvres des vases. Le niveau d'apparition se situe à environ 35 cm sous la surface du terrain (altitude entre 60,00 m et 60,08 m NGF). Les dépôts présentent des perturbations liées à leur faible enfouissement, qui ont entraîné des mobilisations partielles et anciennes des parties supérieures des céramiques. Une probable cinquième tombe (St. 11) ne subsistait qu'à l'état de fragments épars d'un vase, qui n'étaient liés, après vérification, à aucune structure en creux.

La tombe 1 a été fouillée, puis photographiée afin de réaliser une orthophotographie. Les prélèvements des deux vases et de l'amas osseux ont été traités en laboratoire. Les trois autres tombes, St. 7, 8 et 9, ont été légèrement nettoyées en surface afin d'en cerner les contours et pouvoir en faire un croquis. Après lever de deux points d'axes par le topographe, elles ont été protégées d'un voile géotextile et recouverte de terre sous la conduite d'un archéologue.

Les tombes 7, 8 et 9 sont alignées sur un axe nord-sud, et espacées de 3,50 m et 5,60 m. La tombe 1 est à 3,60 m à l'est de la tombe 7. La nécropole se développe possiblement au-delà des limites occidentales et septentrionales de l'intervention.



Vue du secteur de la nécropole, vers le sud



Incinération 1

Incinération 7

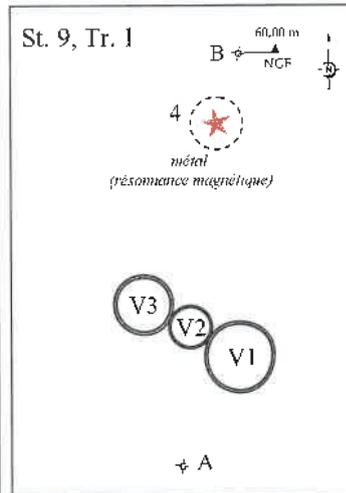
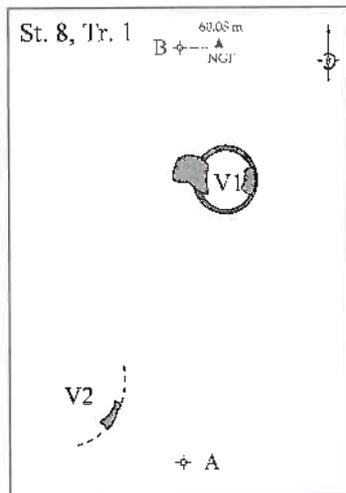
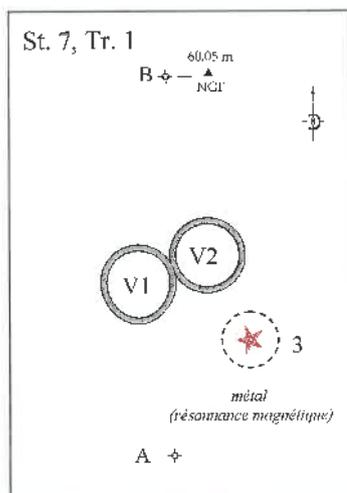


Fig.11 : nécropole La Tène C1, Tr. 1.

2.1.1 Incinérations St. 7, 8, 9, 11, Tr. 1

Ces tombes n'ont pas été fouillées mais les tessons céramiques mobilisés par le décapage ont été prélevés. Le mobilier métallique détecté (alliage) a été laissé en place. Les observations ont été réalisées après un léger nettoyage de surface et n'ont qu'une valeur conjecturale.

St. 7 (fig. 12) – Deux vases disposés côte à côte et détection de métal (n° 3) à une quinzaine de centimètres du vase 2. V1 : urne de 18 cm de diamètre contenant des os incinérés, pâte rouge à noire ; V2 : écuelle de 17,5 cm de diamètre, lèvre conservée partiellement. Pas de limite de creusement.

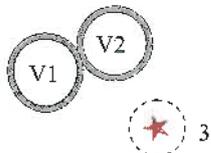
St. 8 – Un vase (V1) de forme fermée non identifiée, à pâte noire, de 17 cm de diamètre. Présence d'un fragment de lèvre épaisse (V2) à pâte grise à rouge, à 55 cm de V1. Pas d'ossements incinérés identifiés, pas de limites de creusement.

St. 9 (fig. 13) – Trois vases alignés côte à côte et détection d'une masse métallique à l'écart, à une quarantaine de centimètres du vase 3. V1 : écuelle arasée, 20 cm de diamètre, fond plat, lèvre très fine éversée, pâte noire ; V2 : forme incertaine, pâte sombre ; V3 : forme non identifiée, pâte rouge à noire. Pas d'ossements incinérés identifiés, pas de limites de creusement.

St. 11 (fig. 11) – Restes de panses de vase en pâte fine appartenant à une forme basse, éparpillés sur quelques dizaines de cm², à partir de 20 cm sous la surface. Ces restes sont probablement liés à une tombe détruite.

St. 7, Tr. 1

↔ B



métal
(résonance magnétique)

A ↔

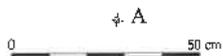
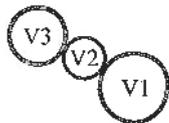
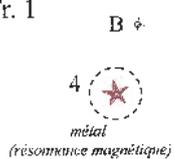
0 50 cm



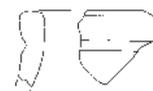
ossements incinérés

Fig.12 : incinération 7, Tr. 1.
© S. Gaudefroy

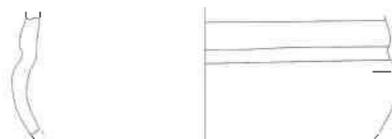
St. 9, Tr. 1



St. 9, vase 1



St. 9, vase 2



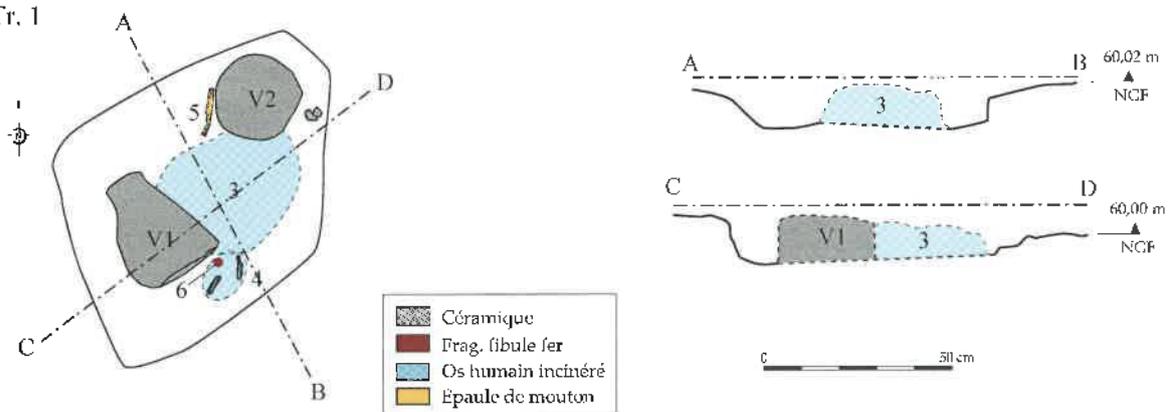
St. 9, vase 3

□ modélé
■ façonné au tour
dessins D. Bardel



Fig.13 : incinération 9, Tr. 1.
© S. Gaudetroy

St. 1, Tr. 1



Orthophotographie

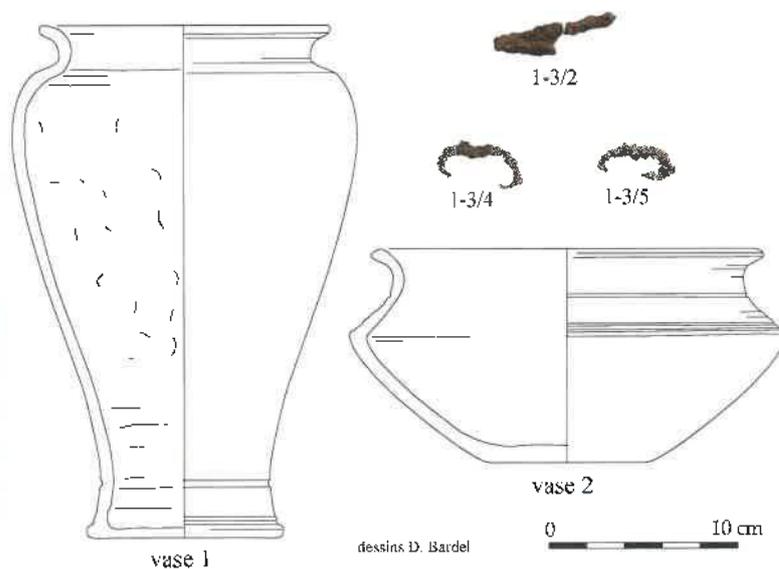


Fig.14 : incinération 1, Tr. 1.
© S. Gaudefroy

2.1.2 Incinération St. 1, Tr. 1

L'état de conservation est correct bien que le dépôt soit partiellement écrêté (fig. 14). La tombe est creusée dans un substrat de craie compact et hétérogène ; son comblement se compose de limon, de cailloutis de silex et de gravelles de craie. De petites bioturbations (terricrs) ont été constatées.

La forme du creusement est d'aspect trapézoïdal mais les limites restent incertaines en raison d'un substrat hétérogène. La fosse mesure environ 85 cm de long et 65 cm de large, et sa profondeur conservée est de 18 cm. Le fond est irrégulier. L'orientation de la fosse est nord-est/sud-ouest. Aucun aménagement n'a été identifié.

L'amas osseux (n° 3) occupe une position centrale, intercalé entre une bouteille (V1) et une écuelle (V2). De la faune non incinérée (n° 5 ; radius et humérus de mouton) est déposée au pied de l'écuelle. La bouteille, de 27 cm de haut, était en position horizontale, peut-être suite à son versement au cours de la décomposition du plafond de la tombe. Des os incinérés (n° 4) situés sur le fond de la fosse et près de l'ouverture du vase proviennent vraisemblablement de l'amas principal, entraînés lors de la chute de la bouteille. Un fragment de ressort de fibule (n° 6) était présent dans ces os. L'écrêtage des récipients est ancien à en juger par l'éparpillement des parties supérieures et l'absence de fragments.

La fouille en laboratoire du contenu des vases n'a rien livré (fig. 15). La fouille du bloc osseux a en revanche livré des éléments en fer appartenant à au moins une grande fibule et deux agrafes complètes. L'analyse des ossements montre qu'il s'agit d'un unique individu adulte mature.



Vase 1



Vase 1



Vase 2



Vase 2



Amas 3



Amas 3, agrafe n° 1-3/4

Fig. 15 : incinération 1, fouille des vases et du bloc osseux en laboratoire (clichés M. Essaoui et I. Le Goff, Inrap).
 © S. Gaudetroy

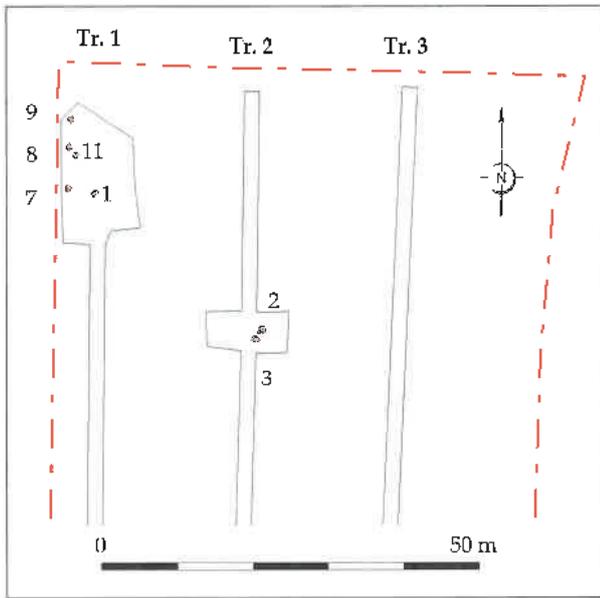
2.2 Fosses non datées

Une fenêtre de 55 m² a été décapée autour d'un indice accroché dans la tranchée 2, à 28 m au sud-est de la tombe St. 1 (fig. 16). Deux fosses, St. 2 et 3, sont creusées à 60 cm l'une de l'autre. Elles ont été fouillées intégralement.

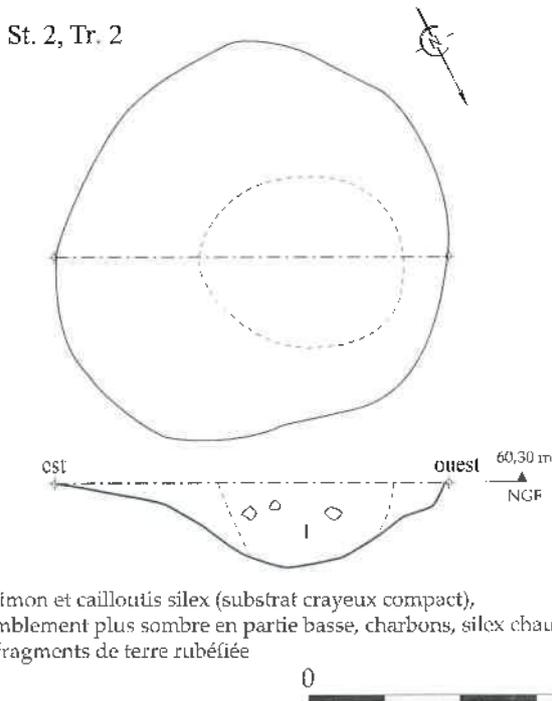
St. 2, Tr. 2 – Fosse circulaire aux limites peu visibles ; profil en cuvette irrégulière creusée dans le substrat crayeux compact ; 125 cm de longueur et 105 cm de large, 22 cm de profondeur ; remplissage de limon et de cailloutis silex, plus sombre en partie basse en raison de la présence de gros charbons (prélevés mais non étudiés), de silex chauffés non taillés (3 fragments, 364 g) et de fragments de terre rubéfiée (19 fragments, 228 g).

St. 3, Tr. 2 – Fosse d'apparence similaire à la précédente, de forme plus ovale ; profil irrégulier à fond plat ; 105 cm de longueur et 75 cm de large, 19 cm de profondeur ; remplissage de limon et de cailloutis silex, avec charbons et fragments de terre rubéfiée (8 fragments, 27 g).

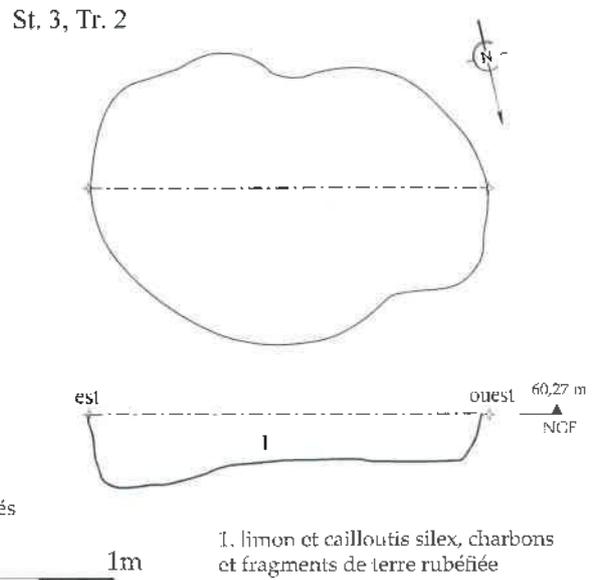
Aucun élément d'attribution chronologique n'est associé.



St. 2 et 3, Tr. 2, vue sud



1. limon et cailloutis silex (substrat crayeux compact), comblement plus sombre en partie basse, charbons, silex chauffés et fragments de terre rubéfiée



1. limon et cailloutis silex, charbons et fragments de terre rubéfiée



St. 2, Tr. 2



St. 3, Tr. 2

Fig.16 : fosses 2 et 3, Tr. 2.
© S. Gaudelroy

2.3 Fossés non datés

Un fossé orienté nord-est/sud-ouest a été identifié dans les tranchées 12 et 13. Le segment St. 13, décapé sur 12 m de longueur, est interrompu. En dépit d'extensions du décapage au moyen d'une large fenêtre et de tranchées perpendiculaires, aucun autre fossé n'a été mis en évidence. L'extension du décapage vers l'ouest a été limitée par la présence de réseau enterré. Le fossé, qui se développe linéairement sur 26 m de longueur, se poursuit au-delà de la limite sud de l'intervention.

Une petite fosse, St. 13, borde le fossé 12, sans aucune relation stratigraphique. Pour identifier ces structures il a fallu percer la couche de colluvions, épaisse d'une trentaine de centimètres, pour atteindre le substrat crayeux sur lequel contraste le comblement limoneux des structures. Le niveau d'apparition est donc ici situé à 55 cm sous la surface. Deux sondages ont été réalisés à la pelle mécanique, tandis que la fosse a été fouillée manuellement à moitié. Aucun mobilier n'a été rencontré.

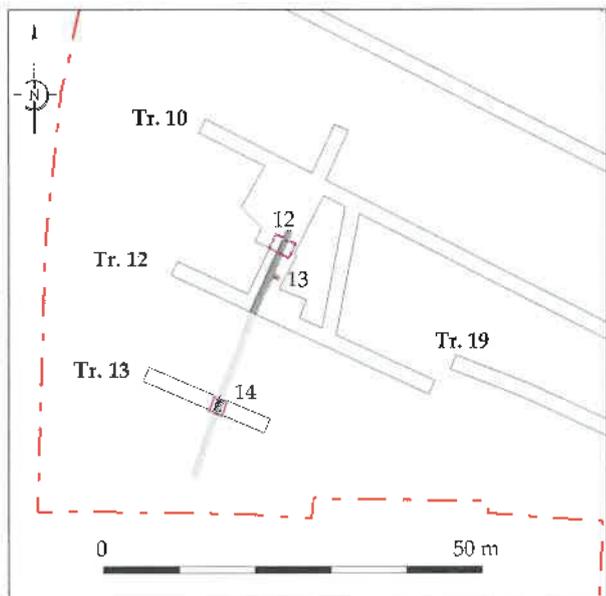
St. 13, Tr. 12 (fig. 17) – Fosse de 80 cm de diamètre et 16 cm de profondeur, à profil en cuvette ; comblement de limon et de gravelles de craie ; substrat de craie compacte.

St. 12, Tr. 12, Sd. 1 (fig. 17) – Fossé de 95 cm de largeur et 30 cm de profondeur, à profil à fond plat large de 55 cm ; comblement unique de sable brun et de craie ; creusé dans la craie franche.

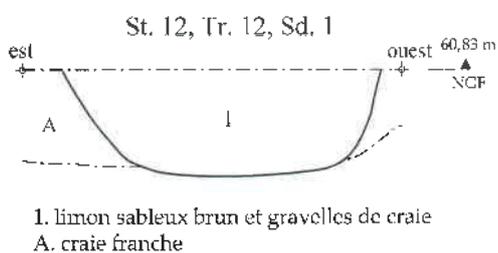
St. 14, Tr. 13, Sd. 1 (fig. 18) – Fossé de 120 cm de largeur et 55 cm de profondeur, à profil en V à fond plat de 40 cm de large ; comblement de limon et de gravelles de craie avec deux lits distincts de moellons de craie et de silex ; creusé dans le limon calcaireux et la craie franche.

Un autre fossé, St. 15, a été décapé sur 15 m dans la tranchée 17 (fig. 19). Il se prolonge au-delà de la limite sud de l'intervention. Au nord, il pourrait s'articuler avec le tronçon St. 16, identifié dans la tranchée 14. Dans cette hypothèse le fossé coure sur 36 m. L'orientation est globalement nord-sud, mais le tracé n'est pas linéaire. Il n'a pas été possible de préciser le tracé par un décapage en raison de la présence de réseaux enterrés. À l'extrémité de la tranchée 10 a été dégagé un tronçon de fossé, St. 17, qui se confond avec une ligne enterrée (gaine plastique).

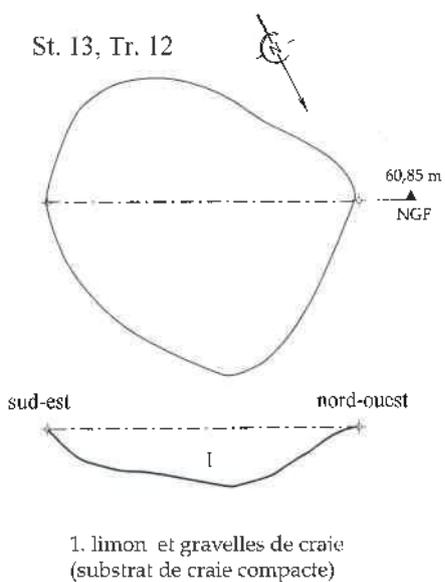
St. 15, Tr. 17, sd. 1 (St. 19) – Fossé de 70 cm de largeur et 50 cm de profondeur, à profil ouvert et fond arrondi ; comblement en deux horizons, d'abord sablo-crayeux puis plus limoneux. La structure est identifiée à 50 cm sous la surface en raison de la présence de colluvions.



St. 12 et 13, Tr. 12, vue nord

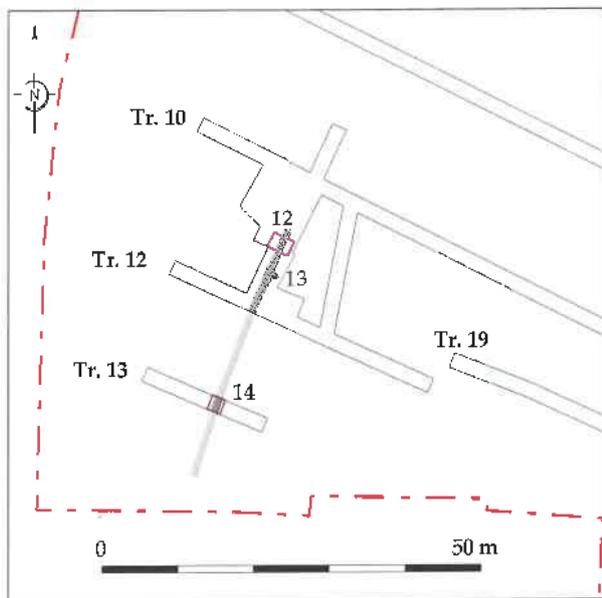


St. 12, Tr. 12, sond. 1, vue sud



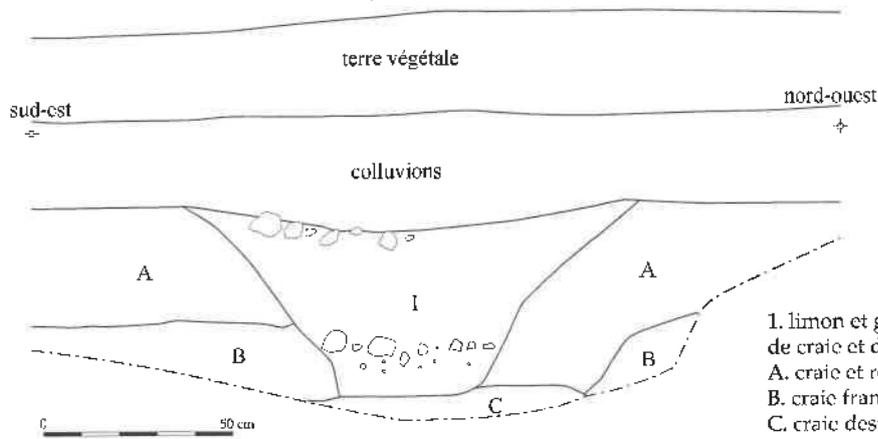
St. 13, Tr. 12

Fig.17 : fossé 12 et fosse 13, Tr. 12.
© S. Gaudetroy



St. 14, Tr. 13, Sd. 1

St. 14, Tr. 13, vue sud

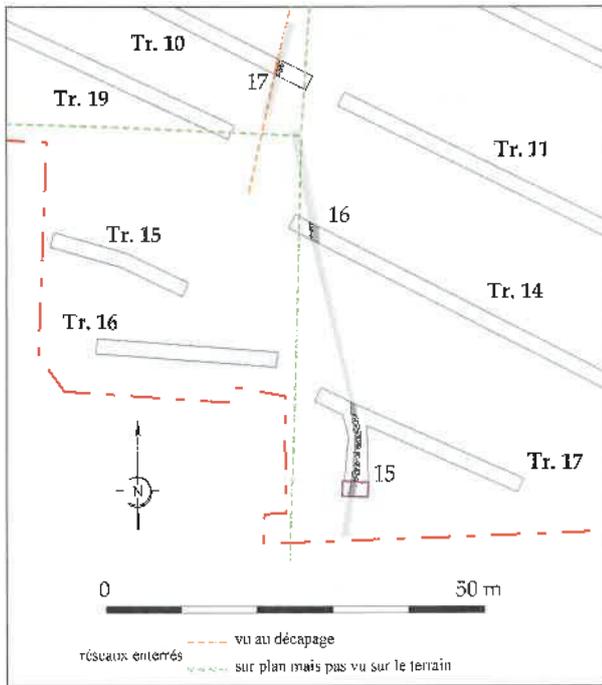


- 1. limon et gravelles de craie, 2 lits de moellons de craie et de silex
- A. craie et rognons de silex dans matrice limoneuse
- B. craie franche
- C. craie détruite



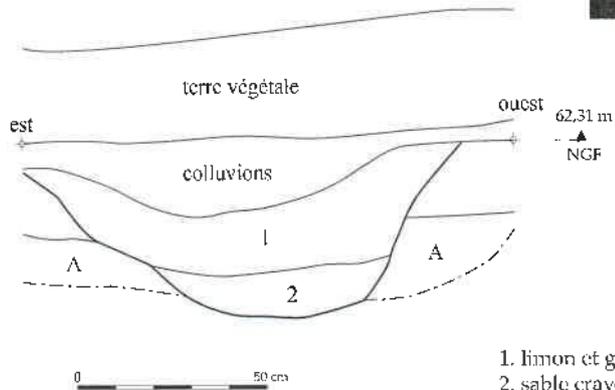
St. 14, Tr. 13, sond. 1, vue sud

Fig.18 : fossé 14, Tr. 13.
© S. Gaudetroy



St. 15, Tr. 17, vue sud

St. 15, Tr. 17, Sd. 1



- 1. limon et gravelles de craie
- 2. sable crayeux
- A. craie franche



St. 15, Tr. 17, sond. 1, vue sud

Fig.19 : fossé 15, Tr. 17.
© S. Gaudetroy

2.4 Enclos La Tène C2-D1

Plusieurs segments de fossés ont été dégagés dans les tranchées 5 et 7 (fig. 20 et 21). L'extension du décapage par fenêtre et tranchées a cherché à dégager le plan de ce qui se révèle être un petit enclos de forme trapézoïdale, qui encerre un espace d'au moins 670 m², mais qui se développe au-delà de la limite nord de l'intervention (St. 4, 5, 6 et 10).

Là encore il a été nécessaire pour appréhender les structures de décaper les colluvions qui atteignent ici une quarantaine de centimètres d'épaisseur. Les structures sont donc identifiables entre 40 cm et 60 cm de profondeur.

Le fossé de l'enclos a été décapé sur une longueur de 58 m linéaires dans la tranchée 5. Le petit côté de l'enclos mesure 20,50 m et la plus grande longueur 35,70 m. Le fossé limitant le côté ouest de l'enclos est interrompu sur 195 cm de long, ménageant ainsi un point de passage. Les quatre sondages réalisés montrent un creusement très peu profond, d'une trentaine de centimètres.

St. 10, Tr. 7, Sd. 1 (fig. 22) – Fossé de 80 cm de large et 30 cm de profondeur, à profil ouvert à fond plat de 30 cm de large.

St. 6, Tr. 5, Sd. 1, 2 et 3 (fig. 22) – Fossé de 100 cm à 120 cm de large, 30 cm de profondeur, à profil ouvert et fond en légère cuvette de 70 cm à 80 cm de largeur.

Deux clous en fer ont été trouvés au détecteur dans le fossé 6 (n° 6-1 et 6-2), un dans le sondage 2, le second à 3 m au sud du sondage 1. Un important lot céramique a été réuni (43 tessons, 2247 g), issu en grande majorité du secteur du sondage 1, et du curage du comblement du fossé sur 8 m linéaire, combinant l'approche mécanique et manuelle. Un tesson provient par ailleurs du tronçon St. 4. Ce mobilier à caractère domestique, rejeté dans le comblement de la partie supérieure du fossé, situe la période de fréquentation de l'enclos à La Tène D1.

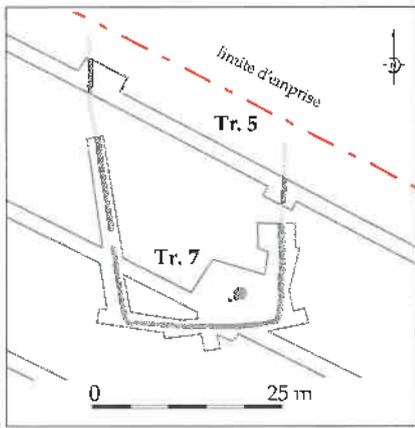
Quelques restes de faune ont été trouvés dans le fossé 6 (7 fragments, 48 g) appartenant à du bœuf et un grand mammifère non identifié. Une mandibule de chien âgé, trouvée hors structure dans les terres du décapage à environ 3 m du fossé 5 (Tr. 5), pourrait appartenir à l'occupation.

Une fenêtre de 120 m² a été décapée au niveau de l'angle sud-est de l'enclos révélant une grande fosse circulaire (St. 18) et une structure plus petite évoquant un poteau (St. 19), creusées dans l'espace interne et situées à 3 m du fossé.

St. 18, Tr. 7 (fig. 23) – Fosse circulaire de 150 cm de diamètre et 19 cm de profondeur, à profil en cuvette, creusée dans la craie déstructurée ; comblement homogène limoneux brun avec présence de charbons de bois et de nodules de terre rubéfiée dans la partie inférieure (c. 2 ayant fait l'objet d'un prélèvement). Une poche limoneuse attenante à la fosse semble de nature naturelle (c. 3). Fouillée manuellement à 100 % ; céramique (3 tessons, 42 g) et 2 nucléus à éclats (412 g).

St. 19, Tr. 7 (fig. 23) – Petite cuvette de 50 cm de long et 37 cm de large, 8 cm de profondeur, à profil en cuvette ; comblement de terre noire et gravelles de craie. Aucun mobilier.

Un col d'écuille découvert dans le fond de la fosse 18 (fig. 23) offre un ancrage chronologique La Tène D1, et donc contemporain de celui de l'enclos. La présence dans le même comblement de deux nucléus à éclats et de deux tessons, dont la pâte abondamment dégraissée au calcaire (nummulites ?) est compatible avec les corpus néolithiques, est considérée comme résiduelle.



St. 6, Tr. 7, vue est

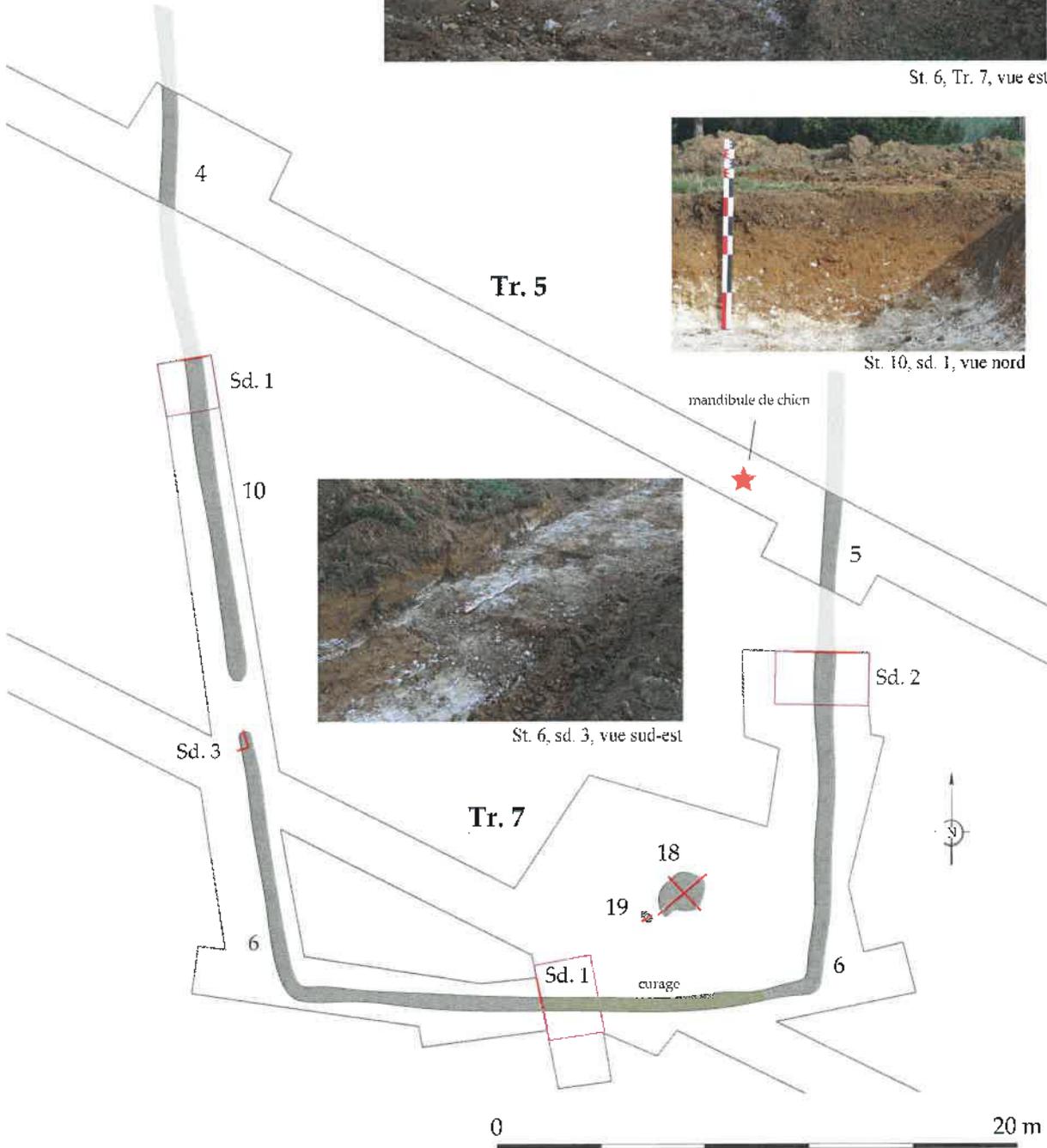


Fig.20 : enclos La Tène D1, Tr. 5 et 7.
© S. Gaudefroy

St. 6, Tr. 7, sd. 1



St. 6, Tr. 7, curage mécanique et manuel

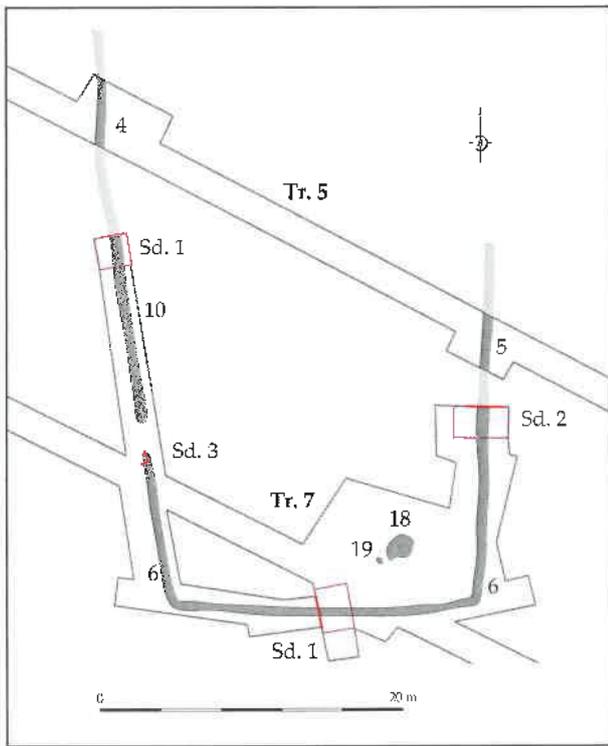
St. 6, Tr. 7, sd. 2



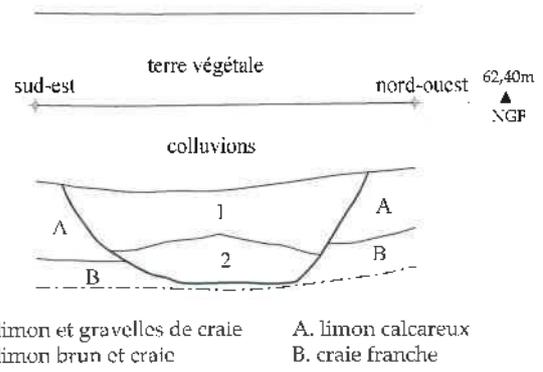
St. 6, Tr. 7, angle sud-ouest de l'enclos



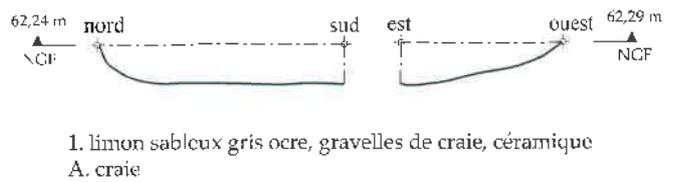
Fig.21 : vues de l'enclos La Tène D1, Tr. 7.
© S. Gaudelroy



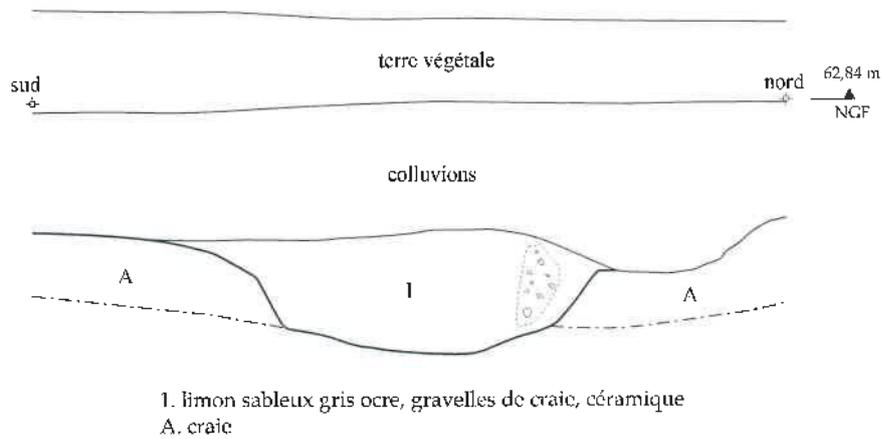
St. 10, Tr. 7, Sd. 1



St. 6, Tr. 7, Sd. 3



St. 6, Tr. 7, Sd. 1



St. 6, Tr. 7, Sd. 2

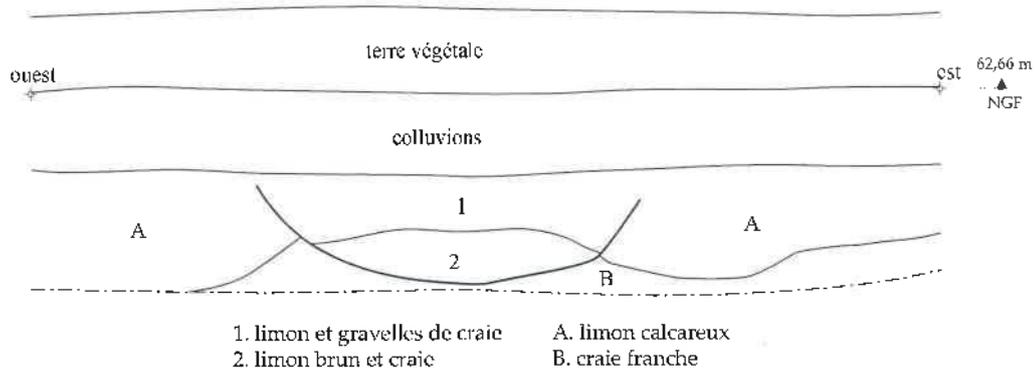
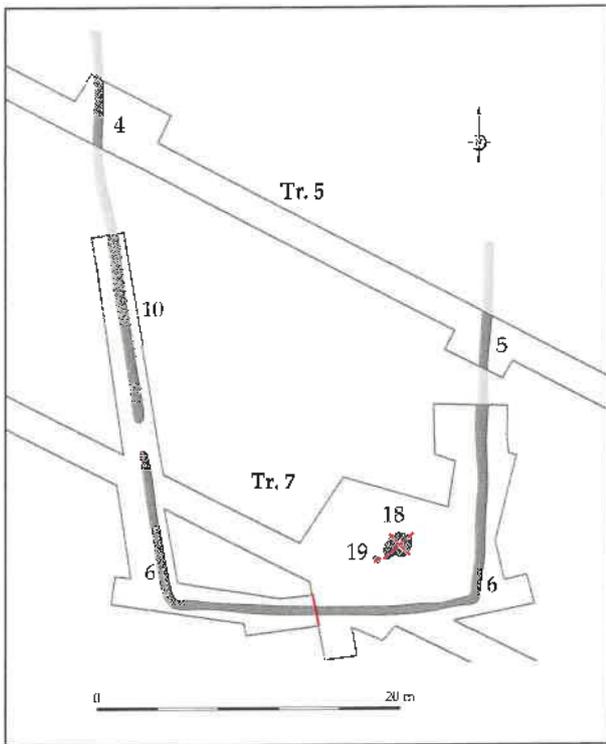
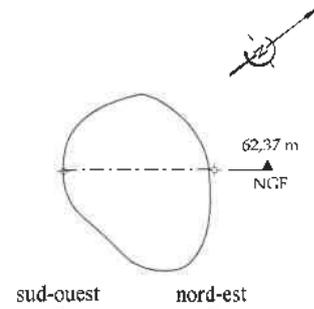


Fig.22 : profils stratigraphiques des fossés de l'enclos La Tène D1, Tr. 5 et 7.
© S. Gaudelroy

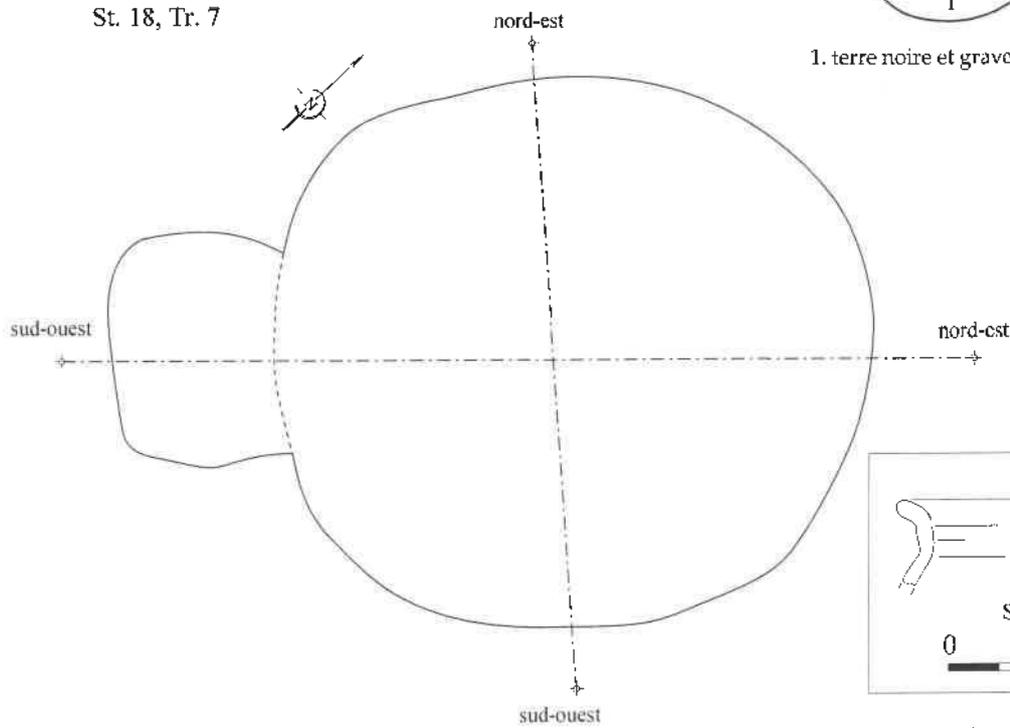


St. 18, vue ouest

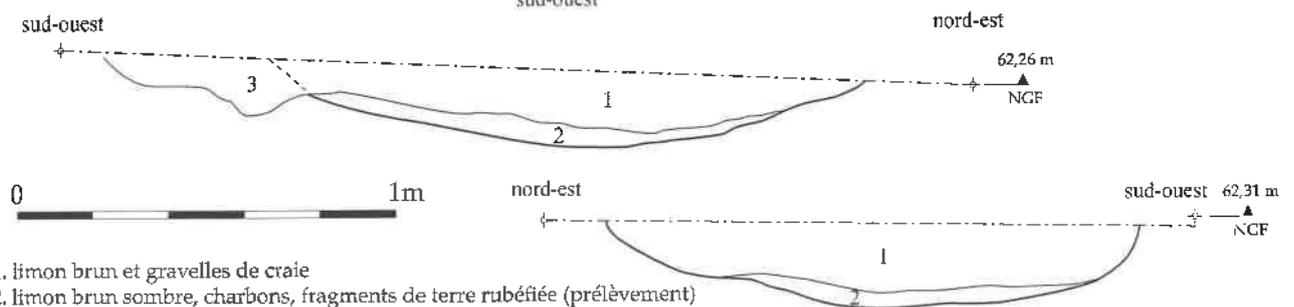
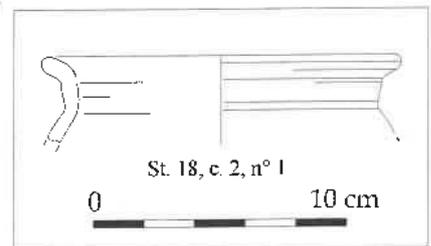
St. 19, Tr. 7



St. 18, Tr. 7



1. terre noire et gravelles de craie



- 1. limon brun et gravelles de craie
- 2. limon brun sombre, charbons, fragments de terre rubéfiée (prélèvement)
- 3. limon brun clair (perturbation ?)

Fig.23 : Fosse 18 et poteau 19, Tr. 7.
© S. Gaudelroy

3 Études des mobiliers archéologiques

3.1 La céramique (David Bardel, Inrap)

Le mobilier céramique du second âge du Fer découvert sur le diagnostic de Glisy provient d'un espace nécropole ainsi que des contextes domestiques (enclos, fosse). Il témoigne d'occupations laténiennes qui peuvent être datées de La Tène moyenne et de La Tène finale ; quelques tessons isolés pourraient aussi illustrer une résidualité du Néolithique.

3.1.1 Présentation générale du corpus

Le secteur funéraire situé dans la partie nord-ouest de l'emprise est identifié par plusieurs tombes à incinération dont deux ne sont que partiellement documentées du fait de leur arasement (St. 9 et St. 11), et une troisième a pu être fouillée (St. 1), révélant un mobilier d'accompagnement céramique composé de 2 vases.

Les contextes domestiques correspondent à un petit enclos quadrangulaire (St. 6) associé à d'autres structures fossoyées, dans la partie nord-est, en limite d'emprise.

L'ensemble du corpus totalise 158 restes céramiques (NR) pour 17 individus (NMI pondéré) et un poids de près de 5 kg (tab. 2).

Tr.	St.	us/iso	nature	NR	NMI Bd/Fd	NMI pond.	poids (g)	catégorie/ dégraissant	attribution chronologique	dessin
Nécropole										
1	1		tombe inci	NC	2	2	1780	Mod PF siliceuse	La Tène C	Fig. 1
1	9		tombe inci	22	2	3	95	Mod PF siliceuse	La Tène C	Fig. 1
1	11	iso 1	tombe inci	10	0	1	260	Mod PMF siliceuse	La Tène C/D	
Domestique										
1	4		fossé	6	1	2	50		La Tène C/D1	Fig. 1
1	5		fossé	9	0	1	65	Mod PF siliceuse	La Tène D	
				42			585			
		sd 1 - C1		35	2	2	1305			
		sd 2, -55cm		1	0	0	10			
7	6	1.5 m sd 1; -50/60 cm	fossé	20	1	1	300	Mod siliceuse	La Tène C2/D1 - La Tène D1a	Fig. 2
		3 m NE sd 1		3	2	2	110			
		8 m sd 1; -55cm		6	1	1	210			
7	18		fosse	4	1	2	40	Mod siliceuse- Mod C+nummulite	La Tène D1 + Néo résiduel ?	Fig. 1
Total général				158	12	17	4810			

Tab.2 : tableau de quantification des mobiliers céramiques.

3.1.2 Analyse typochronologique des vestiges laténiens

La terminologie numérique employée pour définir certains types morphologiques fait référence à la classification des corpus de La Tène moyenne et finale mise en place pour le Cambrésis (BARDEL *et alii* 2016).

3.1.2.1 La céramique des contextes funéraires

Tombe 1, tr. 1

Deux vases déposés de part et d'autre de l'amas osseux incinérés, correspondent à une forme haute et à une forme basse. La forme haute a dû basculer lors de la clôture ou de l'effondrement du couvercle de la sépulture et se trouve en position renversée oblique, sa partie haute ayant été arasée.

Aspects technologiques

Ces vases sont réalisés en pâte fine et présentent des aspects de production identiques liés à un modelage par l'association de colombins-bandes confectionnés dans une même argile sablo-limoneuse de couleur brune/ocre à surface plus sombre (inclusions quartz, nodules ferrugineux).

Les traces de modelage sont particulièrement explicites pour la forme haute dont on perçoit une partie des jointures d'association des colombins dans les tranches, ainsi que des ruptures linéaires préférentielles, de même que dans sa partie interne, de nombreuses traces d'enfoncements irréguliers correspondant à des pressions de doigts et des régularisations (fig. 24).



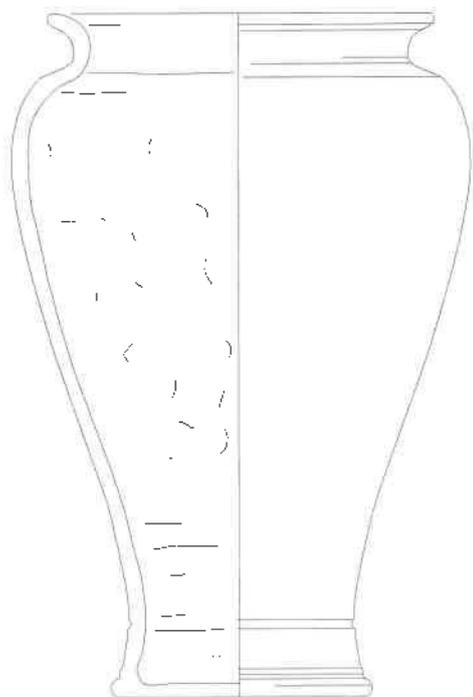
GLI-ZJV-tr. 1 st. 1 n° 1

Fig.24 : clichés des vases 1 et 2 de la tombe à incinération St. 1, Tr. 1.
© D. Bardel

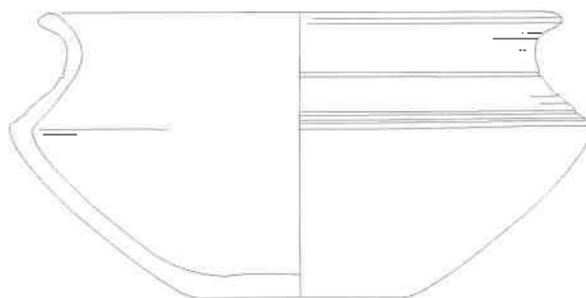


GLI-ZJV-tr. 1 st. 1 n° 2

Incinération 1



GLI-ZJV- tr. 1 st. 1 n° 1

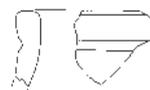


GLI-ZJV- tr. 1 st. 1 n° 2

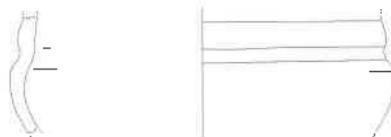
Incinération 9



GLI-ZJV- tr. 1 st. 9 n° 1 décapage



GLI-ZJV- tr. 1 st. 9 n° 2 décapage



GLI-ZJV- tr. 1 st. 9 n° 3 décapage

Fossé 4



GLI-ZJV- tr. 5 st. 4 n° 1

Fosse 18



GLI-ZJV- tr. 7 st. 18 n° 1

0 10 cm

mod PMF/PG
 mod PF/PMF
 façonné au tour

Fig.25 : mobilier céramique des tombes 1 et 9, du fossé 4 et de la fosse 18.
 © D. Bardel

Description des vases

- vase n° 1 : forme haute de type bouteille à profil élancé (27 cm de hauteur), épaulement arrondi haut et encolure courte (fig. 25, St. 1, n° 1). Sa base est élargie, mesurant 10 cm de diamètre, et présente un décor de deux cannelures espacées ; son épaulement est court, marqué par un léger ressaut, donnant naissance à une encolure courte concave de 15 cm de diamètre d'ouverture.

- vase n° 2 : forme basse-moyenne à profil complexe, marqué par une carène médiane et une encolure courte concave à lèvres déversées se présentant dans la poursuite de l'épaulement (fig. 25, St. 1, n° 2). Son diamètre à l'ouverture est de 21 cm pour 11 cm de hauteur. La partie haute de la carène est soulignée de deux incisions fines et une troisième apparaît délimiter le début de l'encolure.

Comparaison et datation :

Ces deux vases apparaissent assez atypiques dans le répertoire régional de fait de caractéristiques hybrides entre des standards anciens de la fin de La Tène ancienne et des modèles plus caractéristiques de La Tène moyenne.

Les caractéristiques de la partie basse de la bouteille à décor de cannelure renvoient à des modèles de bouteilles des répertoires régionaux de la fin de La Tène B et du début de La Tène C, illustrés par différents exemplaires complets issus des contextes funéraires de l'Amiénois et du Santerre, à Amiens « Jardins d'Intercampus » (80) (site 3, tombe 3021) (BLONDIAU 2012) ; à Méaulte « plateforme aéro-industrielle » (site 4, tombe 84) (80) (DESCHEYER *et alii* 2011, Soupart *et alii* 2011), ainsi que du Cambrésis, à Marquion « CSNE F32 sect 18 » (PRILAU & SOUPART 2016) ou Bourlon « La Maladrerie » (LAMOTTE 2012) ou de l'Arrageois à Saint-Laurent-Blangy « Les Fontaines » (62) (JACQUES & ROSSIGNOL 1998). Leurs profils hauts sont en revanche différents, marqués par une carène ou un épaulement sinueux et une encolure plus ou moins développée et subverticale.

Son profil haut se rapproche en revanche de bouteilles associées à des contextes de La Tène moyenne et début de La Tène finale, à l'exemple de la bouteille de Méaulte « plateforme aéro-industrielle » (site 2, tombe 30), ou de Vignacourt « Le Collège 2 » (tombe 100) (BARAY 2002)

L'écuelle carénée ne trouve pas de comparaison stricte, les comparaisons les plus probantes se font avec quelques vases de la fin de La Tène ancienne et notamment une jatte de Wittes « Rue Cornet » (59) (LEFÈVRE & THOQUENNE en cours) et un modèle de plus grande dimension découvert à Cambrai « Le Bon Pasteur » (59) (PRAUD 2010). On retrouve en effet une carène vive et des décors linéaires incisés. Ces profils vont évolués vers des carènes davantage surbaissées à La Tène moyenne, bien que l'on rencontre encore quelques segmentations médianes parmi les corpus La Tène B/C et La Tène C1, à l'exemple de Méaulte « plateforme aéro-industrielle » site 4 tombe 204, d'Athies « Le Chemin de Croix » (80) (tombe 483) (BLANCQUAERT *et alii* 2000), d'Éterpigny « CSNE - F25 » (80) (secteur 11) (LAMOTTE 2015).

La datation de ces vases reste en l'état difficile à situer très précisément et devra être considérée au regard de l'ensemble des découvertes de cette nécropole. Nous pouvons à ce stade évoquer un ancrage large dans le courant de La Tène C (deuxième moitié III^e et première moitié II^e s. av. n. è.).

Tombe 9, tr. 1

Cette tombe n'a pas été fouillée et le mobilier provient du ramassage de tessons mobilisés lors du décapage et du nettoyage. Le service céramique associé n'est reconnu que par quelques fragments de vase qui fournissent toutefois des indications quant à la présence d'au moins 3 individus.

Aspects technologiques

Ces fragments attestent en effet de deux individus modelés (fig. 25, n° 2 et 3) et d'un troisième dont la réalisation serait mixte, par modelage et façonnage au tour ((fig 25, n° 1).

Leur pâte fine est assez similaire de celle de la tombe 1, de nature limoneuse à inclusions de quartz.

Description des vases et comparaisons

- vase n° 1 : une lèvre déversée en pâte fine soigneusement lustrée évoque une production façonnée au tour. Elle présente de surcroît une petite cannelure interne qui évoque des caractéristiques propres à ces productions, renvoyant à des écuelles à profil sinucux, que l'on retrouve parmi les contextes régionaux de La Tène moyenne (LT C) (BUCHÉZ 2011 ; BARDEL *et alii* 2016). Il n'est pas possible de déterminer son appartenance typologique précise.

- vase n° 2 : il s'agit d'une encolure subverticale à lèvre épaissie, de production modelée fine, associée à une cannelure. Elle ne peut être rattachée à un type mais évoque des morphologies propres aux assemblages de la fin de La Tène ancienne et La Tène moyenne, trouvant des rapprochements parmi les corpus locaux de l'Amiénois à Glisy « Les Quatorze » (GAUDEFRY 2015b) ou « Les Champs Tortus » (GAPENNE 2013), durant La Tène C.

- vase n° 3 : il s'agit de la partie centrale d'un récipient modelé de profil bas sans doute légèrement refermé, devant correspondre à une jatte à épaulement médian/bas que l'on peut rapprocher de nombreux exemplaires des contextes de La Tène C de Glisy « les Quatorze » (site C, fossé 1000 ou silo 204) (GAUDEFRY 2015) et Glisy « ZAC Intercampus » (st. 3008) (BLONDIAU 2021), d'Amiens « ZAC de Renancourt » (st. 151) (DUVETTE & CAYOL 2017).

Datation

L'aperçu proposé par ces quelques indices typologiques ne permet pas un ancrage très précis mais permet toutefois d'assurer une datation de ces vases sur les faciès de La Tène moyenne (LT C).

Structure 11, tr. 1

Ce fait est attribué à une probable tombe qui n'est pas conservée. Les fragments d'un vase en pâte fine ont été perçus dans les limons lors du décapage. Ils ne permettent pas une identification précise car il s'agit uniquement d'éléments de panse en pâte fine qui appartiendraient à une forme basse (non illustré).

3.1.2.2 La céramique des contextes domestiques

Le mobilier livré par les aménagements situés dans la partie est de l'emprise fournit un peu plus de 150 restes, qui proviennent notamment du fossé d'enclos trapézoïdal (St. 6, Tr. 7 ; St. 4 et 5, Tr. 5), complétés par quelques éléments de la fosse 18. Ils fournissent différents éléments diagnostics pour évaluer une occupation centrée sur le début de La Tène finale (La Tène D1).

Aspects technologiques

Ce matériel se caractérise par une production modelée pour laquelle on ne remarque pas de reprise au tour ou de production mixte par façonnage à l'aide d'un système rotatif. Les quelques observations réalisables supposent des assemblages par association de colombins/bandes.

Les pâtes sont relativement homogènes et de nature limono-sableuses, certaines présentant quelques inclusions de silex parfois peu calibrés, qui illustrent leur présence naturelle dans l'argile utilisée. L'ajout de dégraissant est rare mais la chamotte semble présente au sein de la coupe hémisphérique en pâte semi-grossière (n° 1), de même que le *dolium* représenté par une lèvre épaissie (n° 6) présente un dégraissant abondant de calcaire à nummulite.

Description typologique

On rencontre une unique forme simple de coupe tronco-hémisphérique en pâte semi-grossière (type 11100 : fig. 26, n° 1), à l'aspect de surface régularisé, sans davantage

de finition. La présence d'une lèvre à décor d'impressions digitées pourrait aussi compléter le panel des formes tronco-hémisphériques (fig. 26, n° 7).

Les autres profils bas à moyen sont plus segmentés, illustrés par deux jattes à ressaut haut et encolure subverticale ou déversée (types 34300) ; un premier exemplaire en pâte fine dont l'encolure concave est décorée de cannelures, (fig. 26, n° 2), un second réalisé en pâte semi-fine également orné de deux cannelures et présentant une large lèvre épaissie déversée (fig. 26, n° 3).

Il faut aussi souligner la présence d'un petit récipient à profil ovoïde refermé, réalisé en pâte fine (type 51100 : fig. 3, n° 5) et celle d'une jarre/dolium en pâte grossière représentée par une lèvre épaissie déversée et une pâte spécifique à dégraissant calcaire abondant (type 63000 : fig. 26, n° 6).

On peut identifier les formes hautes avec la partie haute d'un vase en pâte fine à encolure subverticale courte (type 73000 ? : fig. 26, n° 4). Il semblerait s'agir d'une urne ou d'une bouteille plus élancée, son identification précise restant sujet à interprétation étant donné sa fragmentation.

On remarque enfin la partie basse d'une bouteille à profil élancé, probablement ovoïde, réalisée en pâte fine à assise pourvue d'une petite languette (type 75000 : fig. 26, n° 5).

La fosse St. 18 a par ailleurs livré deux tessons à dégraissant calcaire abondant (avec possible calcaire à nummulite ; identification I. Praud, Inrap), associés à une encolure de vase laténien, ce qui pourraient révéler une possible résidualité Néolithique.

Comparaison et datation

Le panel typologique offert par le matériel des sondages du fossé apparaît cohérent. La présence des formes simples tronco-hémisphériques, se retrouve parmi les corpus régionaux de La Tène moyenne et La Tène finale et les coupes à lèvre digitée sont régulièrement attestées dans l'Amiénois, à Glisy « ZAC Jules Verne, site E » (PINARD *et alii* 2014a), ou « Intercampus » (BLONDIAU 2012) ou encore à Croixrault « L'Aérodrome » (fossé 101-228) (GAUDEFROY 2010).

Les jattes à ressaut haut et encolure légèrement déversées se rapprochent d'exemplaires de Glisy « ZAC Croix de Fer - Les Quatorze » (PINARD *et alii* 2014b), « Les Champs Tortus » (fossés 1024 - 1014) (GAPENNE 2011), de Glisy « ZAC Intercampus » (st. 3008, 3009) (BLONDIAU 2021) ou encore de Croixrault « L'Aérodrome » (*ibid.*), issus de contextes de la fin de La Tène C et du début de La Tène D1. On retrouve aussi parmi certains de ces contextes le bol à profil ovoïde n° 5.

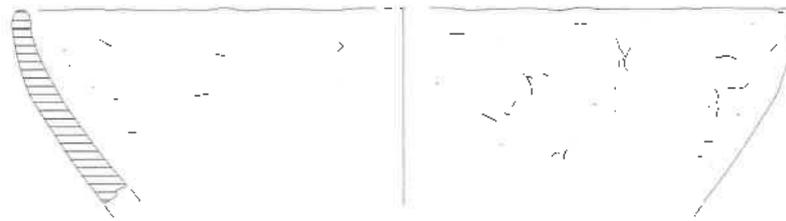
De même les formes hautes sont à rapprocher de contextes typo-chronologiques similaires, avec l'encolure n° 4 que l'on retrouve à Boves « Vallée de Glisy » (fossé 1000) (GAUDEFROY 2014a) et des bouteilles élancées dont l'assise est similaire, à Vignacourt « Le Collège 2 » (tombe 100) (BARAY 2002) ou à Licourt « CSNE F8 » (LEFÈVRE *et alii* 2011).

Le faciès du fossé quadrangulaire et des structures associées semble donc pouvoir être daté du début de La Tène D, soit LT D1a, dans le courant de la deuxième moitié du II^e s. av. n. è.

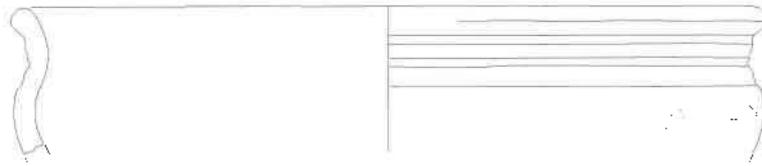
3.1.3 Synthèse

Les vestiges laténiens mis en évidence sur cette nouvelle emprise de la ZAC Jules Verne sont fort intéressants puisqu'ils permettent de caractériser chronologiquement les installations repérées mais viennent aussi compléter notre connaissance des répertoires locaux et régionaux.

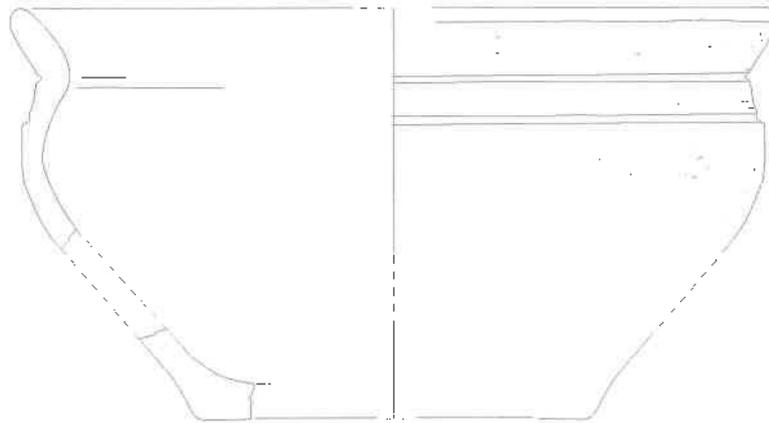
Ils permettent de distinguer deux occupations, d'une part un espace nécropole au nord-ouest, que les premiers éléments céramiques permettent de situer vers les débuts et le courant de La Tène moyenne, possiblement dès La Tène B2/C1, vers le milieu, puis durant la deuxième moitié du III^e s. av. n. è. ; d'autre part un enclos et des aménagements de type domestique dans la partie nord-est de l'emprise, que le faciès céramique permet de rattacher entre la fin de La Tène moyenne (La Tène C2) et le début de La Tène D1 (La Tène D1a), soit vers le milieu et deuxième tiers du II^e s. av. n. è.



GLI-ZJV- tr. 7 st. 6 n° 1



GLI-ZJV- tr. 7 st. 6 n° 2



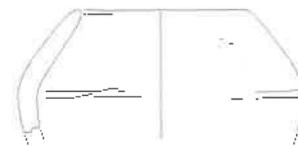
GLI-ZJV- tr. 7 st. 6 n° 3



GLI-ZJV- tr. 7 st. 6 n° 4



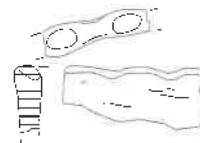
GLI-ZJV- tr. 7 st. 6 n° 5 -sd 1



GLI-ZJV- tr. 7 st. 6 n° 5 -sd 1 - c1



GLI-ZJV- tr. 7 st. 6 n° 6



GLI-ZJV- tr. 7 st. 6 n° 7 -sd 1 - c1

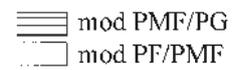


Fig.26 : mobilier céramique du fossé 6, Tr. 7.
© D. Bardel

3.2 Mobilier d'*instrumentum*

3.2.1 Contexte funéraire La Tène C1

L'amas d'ossements incinérés de la tombe St. 1 a livré lors du démontage en laboratoire une série de fragments d'objets en fer. Il s'agit de deux agrafes et des fragments appartenant sans doute à une même fibule (fig. 27).

N° 1-3/1, 1-3/2, 1-3/3, 1-3/6 – Fibule, fer. Lg. porte ardillon 31 mm ; diam. spires 20 mm. Fibule de grande taille, schéma La Tène moyenne, fracturée en nombreux fragments éparpillés dans l'amas osseux n° 3 ; pied à porte ardillon triangulaire, rattaché sur l'arc, ressort à grandes spires. Il n'a pas été observé de doublon dans les parties identifiées et on considère donc qu'il s'agit d'un unique individu.

N° 1-3/4 – Agrafe, fer. Lg. 45 mm ; h. 20 mm ; section 6 x 4 mm ; poids 3 g. Agrafe complète à corps de section rectangulaire et pointes effilées repliées ; l'épaisseur restituée de la planche est de 10 mm.

N° 1-3/5 – Agrafe, fer. Lg. 42 mm ; h. 16 mm ; section 5 x 3 mm ; poids 3 g. Agrafe complète à corps de section rectangulaire et pointes effilées repliées ; l'épaisseur restituée de la planche est de 10 mm.

Agrafes en fer

Les agrafes, aussi appelées crampons, sont utilisées en menuiserie pour assembler des planches de bois juxtaposées, et sont identifiables à leur forme en U, au plat plus large qu'épais et aux branches appointées qui traversent la planche lors de la pose et sont rivetées, c'est-à-dire retournées dans le bois (GUILLAUMET 2003). Dans les sanctuaires, qui livrent souvent de gros corpus de mobilier métallique, on trouve généralement une part importante de ces crampons qui semblent constituer une technique d'assemblage très répandue (par exemple à Ribemont-sur-Ancre ; POURRIER 2003, planche 161). L'agrafage des pièces de bois est probablement plutôt utilisé pour renforcer un assemblage, ou le réparer au cours de la durée d'utilisation, comme c'est le cas sur le site éponyme de La Tène (LEJARS 2013, p. 246-247), et non pas lors de la fabrication des meubles, auquel cas un nombre plus important de ces crampons seraient retrouvés simultanément dans les ensembles clos.

La présence récurrente de ces pièces métalliques dans les tombes laténiennes, pas toujours facile à identifier selon l'état de conservation, témoigne du dépôt dans les tombes d'éléments assemblés en bois (coffrets) ou bien, quand ils sont comme ici associés aux ossements incinérés, la crémation de meubles sur le bûcher.

3.2.2 Contexte habitat La C2-D1

Deux clous proviennent du comblement du fossé du petit enclos trapézoïdal, en St. 6 (fig. 27).

N° 6-1 – Clou, fer. Lg. 30 mm ; diam. tête 21 mm, ép. tête 1,5 mm ; section tige 5 mm ; poids 5 g. Clou à tête large et tige courte (manque la pointe).

N° 6-2 – Clou, fer. Lg. développée 47 mm ; diam. tête 11 mm, ép. tête 2 mm ; section tige 4 mm ; poids 4 g. Clou entier à petite tête, présentant des pliures liées à un arrachage.

D'après le classement de J.-P. Guillaumet (GUILLAUMET 2003), les clous de section inférieure à 4 mm correspondent à des clous « décoratifs » ou de « protection », entre 4 et 8 mm à des clous de « menuiserie », au-dessus de 8 mm il s'agit de clous de « construction ». On aurait donc ici affaire à des clous de menuiserie.

Les clous sont plutôt rares dans les contextes d'habitats laténiens, souvent même complètement absents, ce qui conduit à envisager des modes d'assemblage par chevillage, aussi bien pour les meubles que pour les constructions, ce que confirme les

trop rares pièces de mobilier en bois conservées. Certains sites livrent cela dit parfois des quantités importantes de clous, comme par exemple le site de Ronchères (Aisne) avec 59 individus, pour l'essentiel associés à un atelier de forge sans pour autant que soit envisager une production sur place (MALRAIN *et alii* 2010), et pose la question du recyclage.

Pour pouvoir travailler sur ces problématiques l'emploi d'un détecteur s'avère incontournable.

Incinération 1, dans l'amas osseux n° 3, La Tène C1



Fossé 6, enclos La Tène D1



N° d'inventaire	Objet	Matériau	St.	Côtes (mm), poids (g)	Description
1-3/1, 1-3/2, 1-3/3, 1-3/6	fibule	Fer	1	Lg. porte ardillon 31 ; diam. spire 20	fibule de grande taille, schéma La Tène moyenne, en nombreux fragments ; pied à porte ardillon triangulaire, rattaché sur l'arc, ressort à grandes spires
1-3/4	agrafe	Fer	1	Lg. 45 ; h. 20 ; section 6 x 4 ; poids 3	agrafe complète à corps de section rectangulaire et pointes effilées repliées ; l'épaisseur de la planche est de 10 mm
1-3/5	agrafe	Fer	1	Lg. 42 ; h. 16 ; section 5 x 3 ; poids 3	agrafe complète à corps de section rectangulaire et pointes effilées repliées ; l'épaisseur de la planche est de 10 mm
6-1	clou	Fer	6	Lg. 30 ; diam. tête 21, h. 1,5 ; section tige 5 ; poids 5 g	clou à tête large et tige courte (manque la pointe)
6-2	clou	Fer	6	Lg. développée 47 ; diam. tête 11, h. 2 ; section tige 4 ; poids 4 g	clou entier à petite tête, présentant des pliures liées à un arrachage

Fig. 27 : mobilier métallique associé à la tombe St. 1 et au fossé d'enclos St. 6, et tableau descriptif.

3.3 La faune

Les restes de faune ont été soumis à Ginette Auxiette (archéozoologue Inrap) pour identification. Malgré des contextes taphonomiques favorables, les ossements sont ici rares. Un ensemble provient du dépôt dans l'incinération St. 1, tandis qu'un autre lot est issu du comblement du fossé du petit enclos trapézoïdal, St.6.

- St. 1, Tr. 1, n° démontage 5, incinération : faune fraîche, mouton, radius droit plus un fragment de radius (le même ?) et des esquilles qui correspondent à l'humérus ;
- St. 6, Tr. 7, Sond. 2 (- 55 cm) : bœuf, fragment de mandibule droite ;
- St. 6, Tr. 7 (à 8 m de la coupe du sond. 1) : 1 os indéterminé de grand mammifère ;
- terre du décapage près de St. 5, Tr. 5 : une mandibule de chien, individu âgé.

3.4 Les ensembles d'os humains brûlés : caractérisation et potentiel informatif (Isabelle Le Goff, Inrap)

Le diagnostic, effectué au lieu-dit l'*Aérodrome*, a révélé la présence d'un minimum de quatre tombes à crémation, toutes groupées dans la même tranchée élargie Tr. 1 (fig. 11). Elles sont attribuées vers les débuts et le courant de La Tène moyenne, possiblement dès La Tène B2/C1, vers le milieu, puis durant la deuxième moitié du III^e s. av. n. è. » (voir supra, étude de David Bardel). Quant à la tombe St. 1 qui fait l'objet de cette étude, elle s'ancre dans le courant de La Tène moyenne (La Tène C - deuxième moitié III^e et première moitié II^e s. av. n. è.).

La caractérisation des ensembles osseux incinérés repose effectivement sur la fouille intégrale de la tombe 1 dont l'amas n° 3, prélevé en bloc, fut traité en laboratoire à la base de Glisy (Mohamed Essaoui et Isabelle Le Goff). Le remplissage sédimentaire des vases 1 et 2 a fait l'objet d'une coupe (fig. 15). Le sédiment brun, avec quelques inclusions de graviers de craie, ressemble à celui qui comble la tombe. Aucun ossements n'y est découvert et un morceau de charbon se situe dans l'écuelle 2.

On notera tout de même, l'apport de l'une des trois autres tombes détectées. D'après ce qui est visible au niveau du décapage, l'un des deux récipients (V1) de la sépulture St. 7, contient des os brûlés (fig. 12). N'étant pas la norme usuelle dans la Somme au cours de La Tène moyenne, le fait mérite d'être souligné. On y trouve habituellement que quelques esquilles en parallèle d'ossements trouvés groupés en amas. À l'échelle des Hauts-de-France, l'usage est attesté dès La Tène B2 avec une accélération à La Tène C2, même si les contenants organiques restent la signature des pratiques funéraires régionales (PINARD *et alii* 2010). À l'échelle de la commune de Glisy, les opérations antérieures montrent que leur présence, bien que minoritaire, s'avère assez régulière.

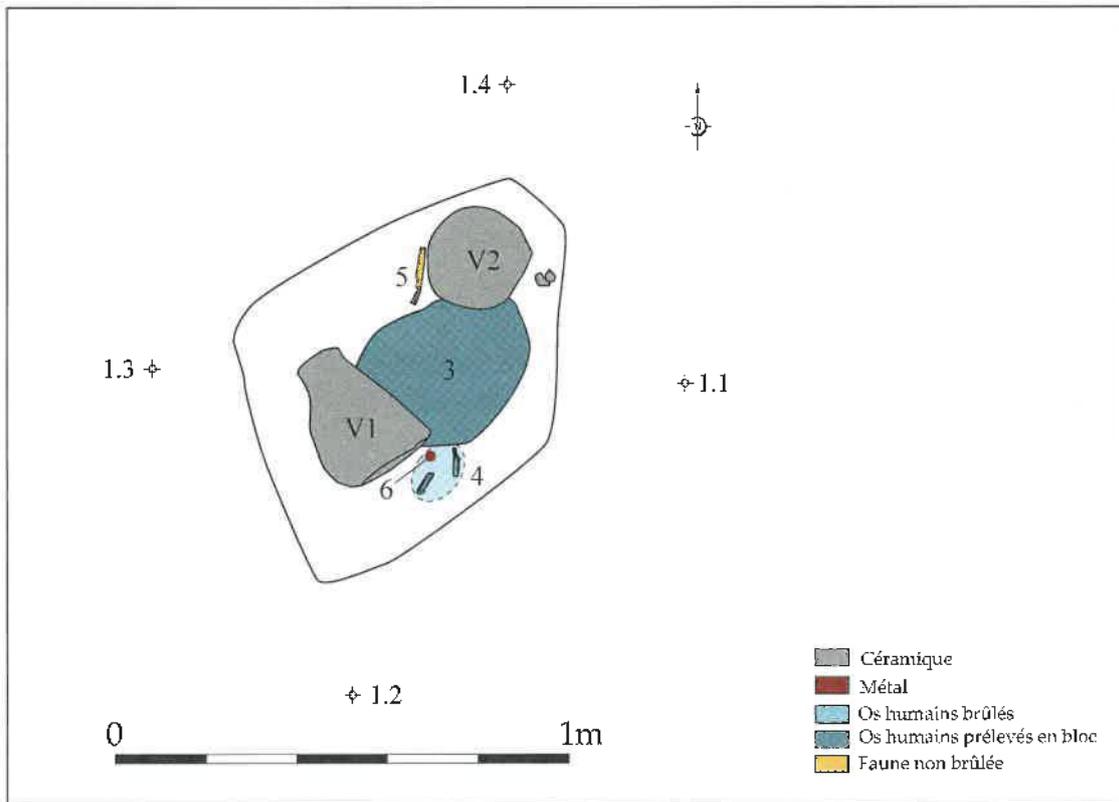
3.4.1 Zoom sur l'amas osseux de la tombe 1

La caractérisation de l'amas osseux est détaillée afin de mettre en relief son potentiel informatif - et au-delà celui de la nécropole - au regard des problématiques actuelles.

Caractérisation du dépôt osseux

La tombe comprend un amas osseux de 24 cm sur 24/28 cm (n° 3), centré dans la fosse où deux récipients céramiques le bordent (fig. 28). Ainsi que le montre la configuration des os, l'écuelle (V2), proche de l'amas, ne semble pas accolée. Quant à la jarre (V1), couchée sur le flanc, elle se situe en bordure du groupement d'os. Cette fois, la zone de contact présente une légère désorganisation (esquilles éparées à distance de l'amas, effet de paroi arciforme imprimé dans la masse osseuse). C'est également dans son secteur, devant son embouchure, que se trouvent quelques pièces osseuses (amas n° 4) trouvées sur le fond de la fosse, plus bas et dissociées de l'amas principal n° 3. Elles s'intègrent sans doute dans un phénomène plus large, qui affecte tout le pourtour sud-ouest de l'amas : bioturbations, conséquence de l'impact de la jarre chutant sur l'amas alors qu'il n'était pas encore colmaté, écrasement provoqué par l'affaissement du coffrage de la tombe ? Quoiqu'il en soit, le dépôt cinéraire est élaboré sans ces deux récipients (il ne les contient pas) et les os sont peut-être installés

St. 1, Tr. 1



Relation mobilier de l'amas osseux n° 3 (objet en fer)

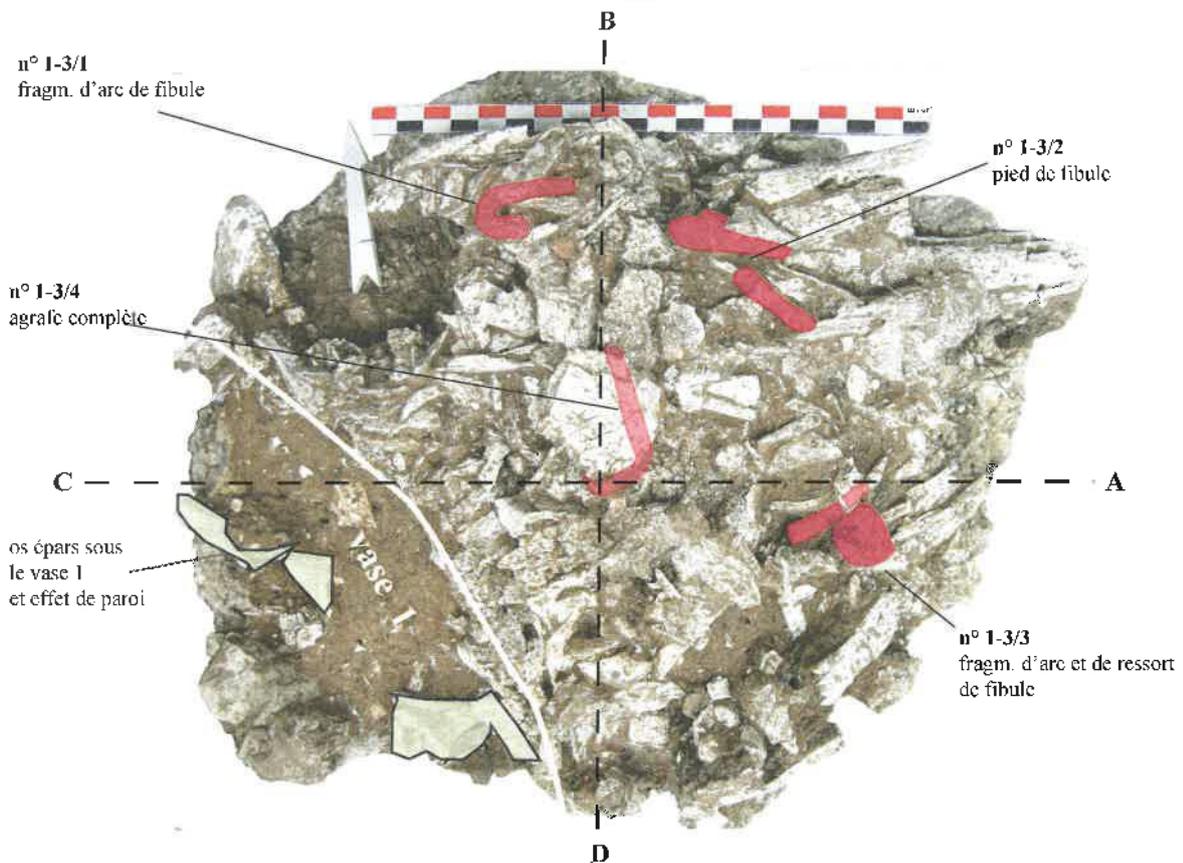


Fig.28 : incinération 1, amas osseux n° 3 : contexte et relations avec le mobilier.
© I. Le Goff

en premier dans la tombe compte tenu de la façon dont les céramiques les encadrent. En revanche, le parcours des objets en fer diffère : ils sont tous trouvés associés, voire pris dans la masse osseuse.

- N° 1-6, un fragment de ressort de fibule, se situe avec les os de l'amas 4 ;
- N° 1-3/1, un fragment d'arc de fibule, et n° 1-3/4, une agrafe complète, sont pris dans un ensemble de calotte crânienne ;
- N° 1-3/2, un pied de fibule, est intégré dans un fagot de diaphyses fémorales ;
- N° 1-3/3, des fragments d'arc et de ressort de fibule, sont posés sur l'amas ;
- N° 1-3/5, une seconde agrafe complète, est pris dans la partie inférieure de l'amas.

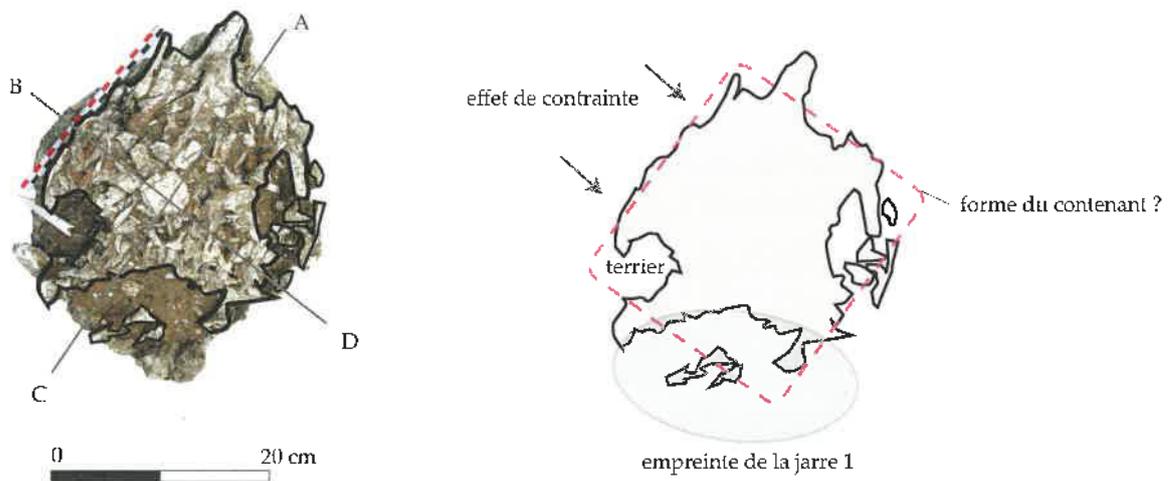
Mêlés aux os, et très fragmentée dans le cas de la fibule, leur configuration n'évoque guère des objets introduits pour en faire usage (attacher un élément périssable disparu, envelopper les os...). Leur état argumente plutôt en faveur de la destruction sur le bûcher d'un vêtement (fibule) et d'une pièce de mobilier en bois (agrafes).

Mode de déposition et identification des phénomènes taphonomiques

Quant au mode de déposition de l'ensemble osseux lui-même, il est assez délicat à préciser car divers phénomènes taphonomiques altèrent les bordures, là où se trouvent potentiellement les effets de contraintes (effet de paroi...). On note en effet, le passage d'un terrier, l'empreinte laissée par la jarre 1 et une portion (quart D/A) du pourtour défait sans que l'on en comprenne la cause (chute du coffrage de la chambre ?) (fig. 29). Néanmoins, l'hypothèse d'un versement d'os sur le fond de fosse est délaissée au profit de celle d'un amas contenu dans un élément périssable : il s'avère compact, et son pourtour préservé (quart A/B) présente un effet de paroi doublé d'un effet de contention (fragments superposés sur 4 cm). Il reste tout de même compliqué de restituer sa forme à partir de ses effets sur la morphologie de l'amas osseux, celui-ci étant remanié (voir Fig 2 isa). Peut-être un contenant quadrangulaire ? À cette période, divers objets organiques servent à ensevelir les os. On a appris à les différencier grâce à leur forme ovale, carré ou rectangulaire et grâce à leur plus ou moins grande persistance dans la durée (LE GOFF 2012, DE KEPPEL & LE GOFF à paraître). Sur la commune de Glisy, les travaux conduits par E. Pinard sur plusieurs dizaines de tombes atteste d'ailleurs, de leur usage entre La Tène B2 et La Tène D2. La zone d'activité du pôle Jules-Verne, ZAC de la Croix de Fer, Les Quatre Secteurs H, D, E et F ont livré, en 2007, deux nécropoles gauloises (secteur E). L'une datée de La Tène B2 rassemble trois inhumations et trois incinérations dont l'amas osseux est déposé en contenant périssable de forme quadrangulaire, lorsque les observations sont possibles. Le second en rassemble 7 installées entre La Tène B2 et La Tène D2. Trois disposent d'amas également placés en contenant périssable (PINARD *et alii* 2014a). Dans une autre partie de la ZAC, secteur C, Les Quatorze », trois sépultures à incinération attribuables à La Tène C1, contiennent également des contenants en matière périssable, dont un quadrangulaire.

Si la restitution morphologique du contenant de la tombe 1 du secteur de l'Aéroport a ses limites, les typologies établies à l'occasion des fouilles menées à Méaulte permettent de préciser que cet amas de 24 cm x 24/28 cm correspond à un calibre plutôt petit. Les dimensions des contenants quadrangulaires de forme plutôt carrée par exemple, se caractérisent par un fort contraste entre les plus petits (20 cm de côté) et les plus grands des dépôts cinéraires (55 cm de côté).

Même si les modifications d'ordre taphonomique brouillent parfois complètement la lecture des amas d'os, la multiplication des analyses morphologiques enrichie progressivement notre façon de se représenter l'aspect des dépôts cinéraires : contenus versus déversés, nature du matériau et du type d'objet employés, dimensions des récipients. Par ailleurs, trop peu d'études tentent de rechercher des traces tangibles de ces récipients « invisibles », détectés par leurs effets indirects. À ce titre, le prélèvement de l'amas 4, après démontage des os, a été conservé afin de rechercher juste sous les os, des traces de matière organique. On notera qu'à cet endroit, uniquement, sont trouvés des morceaux de charbon de bois (fig. 30) : combustible du bûcher extrait du bûcher ou reliquat d'un élément organique en bois ? La question reste en suspens.



Effet de contrainte, de butée
(superposition de fragments
d'os) (cl. I. Le Goff)



Empreinte de la jarre 1
(cl. M. Essaoui)



Fig.29 : incinération 1, amas osseux n° 3 : forme, taphonomie et interprétation.
© I. Le Goff.



Fig.30 : incinération 1, amas osseux n° 3 après démontage des os : présence de charbon de bois (combustible du bûcher extrait du bûcher ou reliquat d'un élément organique en bois ?).
© I. Le Goff

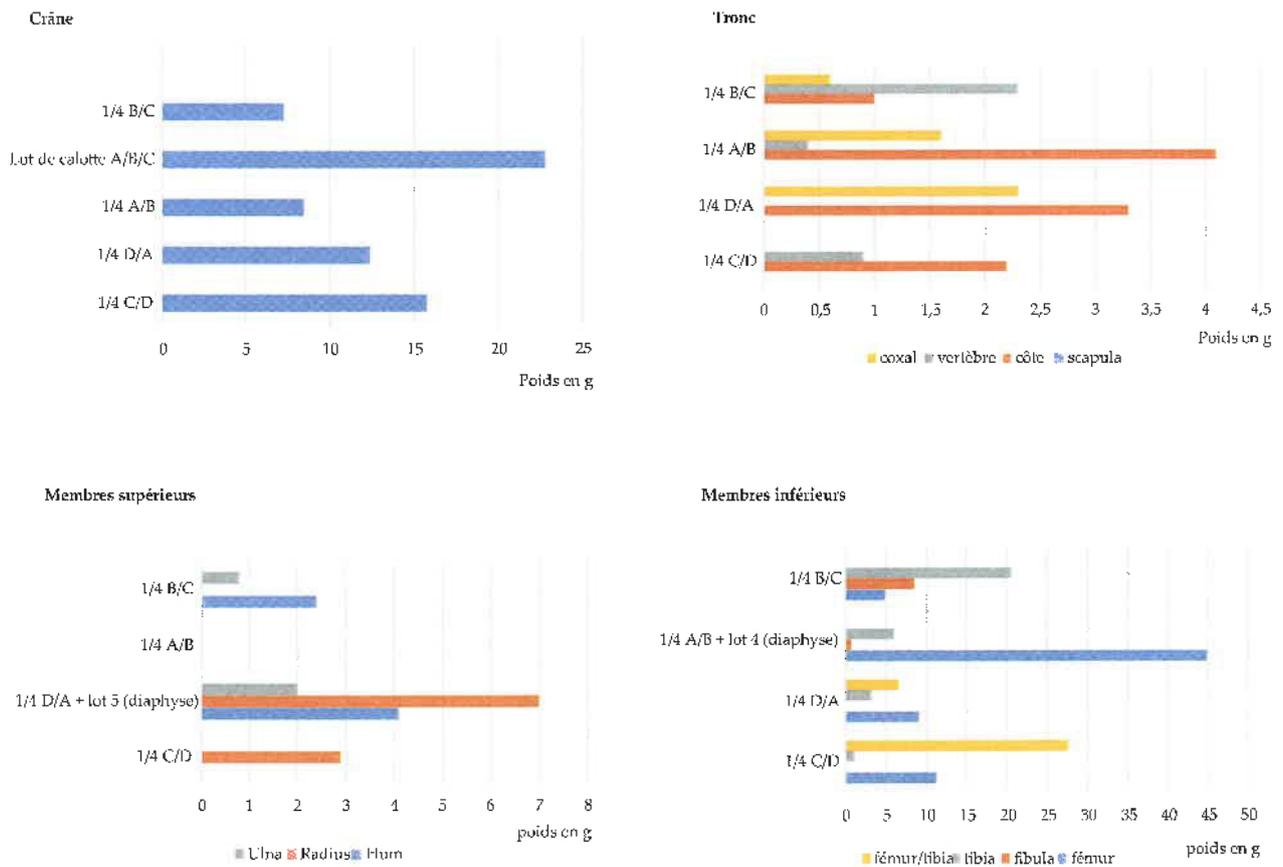
Le défunt : traitement et données biologiques

La tombe est dédiée à un unique individu en l'absence de pièce en double et d'après la cohérence de l'épaisseur des os (épaisseur de la calotte crânienne de 4,1 mm mesure sur un pariétal ou le frontal), os cortical. Le défunt est adulte (fusion des points d'ossification tardive : métatarsien, phalange). Les sutures crâniennes conservées comportent peu de ponts osseux. Le squelette présente des indices de sollicitations musculaires répétées (enthèse de 1 mm en bordure de la tubérosité du radius), élément qui va dans le sens d'un individu adulte, plutôt mature que jeune.

Parmi les os humains, un fragment calciné d'os d'un animal est détecté (0,2 g).

Le corps et les os du défunt sont complètement calcinés, la crémation aboutissant à des os blancs, de texture crayeuse. Quelques rares zones présentent encore des discrètes traces de matière organique (couleur grise) : humérus et membres inférieurs dont les condyles fémoraux. L'ensemble osseux (observation lors du démontage) comprend des portions de calotte de 4 à 5 cm au plus, des fragments de côte de 3 cm maximum et des morceaux de diaphyses fémorales ou tibiales atteignant jusque 8 cm. Les os sont fragmentés mais sans concassage. On note une importante desquamation, peu fréquente, des portions d'os longs.

Le volume osseux global atteint 521 g dont 1 g dans le vase, et 110 g dans l'amas 4. Il convient d'ajouter 0,2 g de faune. Certains des travaux effectués en crématorium évaluent la masse d'os produit par la combustion d'un corps adulte, à en moyenne 2002 g, avec un minimum de 1227 g (McKINLEY 1993). Pour d'autres séries, les valeurs minimales descendent sous les 1000 g. La charge osseuse dans la tombe 1 suggère donc un ensevelissement partiel des vestiges du défunt. On constate par



Lot 4 : fagot de diaphyses (membres inférieurs) (cl. I. Le Goff)

Fig.31 : incinération 1, amas osseux n° 3 : distribution des différents secteurs anatomiques.
© I. Le Goff

exemple, le faible volume de vertèbres identifiées (3,7 g), des extrémités (5 g) ou de calotte crânienne (71 g).

S'il y a sans doute une sélection d'ossements, est-elle orientée vers un secteur du squelette ? Le taux de squelette céphalique avec 13,6 %, au lieu des 20 % attendus, présente une légère sous-représentation ; elle est beaucoup plus importante pour le tronc et des extrémités (tab. 3). Ces secteurs sont peu présents ou peu reconnus (30 % os non déterminés).

Comment se distribuent les différentes parties du squelette dans l'amas osseux n° 3 ? L'analyse spatiale repose sur le démontage des os par quart et en une seule passée. À cela, s'ajoutent des lots d'os dotés d'un numéro d'isolat correspondant à des unités anatomiquement cohérentes ou des fragments agencés en fagot. Cette configuration est significative de leur proximité lors du ramassage et du transfert dans le dépôt cinéraire. S'observent au moins, trois de ces unités (fig. 31) :

- Lot composé de plusieurs portions de calotte crânienne superposées, situé en bordure de l'amas (ABC) (22, 8 g) ;
- Lot 4 composé de plusieurs diaphyses fémorales (40 g) (quart A/B) ;
- Lot 5 composé de portions du membre supérieur (humérus et os de l'avant-bras) (quart D/A).

On en conclut que la combustion du corps ne fut pas complètement destructurant pour le squelette (importance du ringardage), ce qui va dans le même sens que la fragmentation des ossements, constats qui offrent la perspective de documenter un peu les techniques de crémation.

	indéterminé	crâne	tronc	membres	extrémité
%	30	13,6	0,7	53,5	0,9
% réf.	-	20	28	42	8,3
poids (g)	156,8	71	26,5	279,6	5,1

Tab.3 : incinération 1, amas osseux n° 3 : tableau pondéral.

© I. Le Goff

3.4.2 Conclusion

Cette tombe s'intègre dans un territoire déjà connu pour ces sépultures laténiennes distribuées par petits groupes au sein ou en marge de l'habitat. Dans ce contexte caractérisé par de multiples espaces funéraires, l'une des problématiques reste de documenter l'élaboration des sépultures ainsi que la chaîne opératoire qui conduit le mort du bûcher à la sépulture. Dans quelles mesures les pratiques funéraires expriment-elles, elles aussi, une certaine autonomie dans leur élaboration, selon le groupe et le statut de ses membres ?

La tombe 1 montre que ce nouvel ensemble de sépultures offre le potentiel informatif nécessaire pour alimenter les problématiques mises en place sur le territoire de Glisy auquel pourraient s'ajouter des données isotopiques ou des avancées quant au matériau employé pour ensevelir les os. Par ailleurs, cet ensemble documente des usages crématoires relativement précoces ; certaines des tombes sont en effet, possiblement attribuées à La Tène B2/C1.

4 Synthèse et perspectives

Les résultats de ce nouveau diagnostic sont mis en perspective avec les données réunies au fil des interventions menées dans ce secteur (fig. 32).

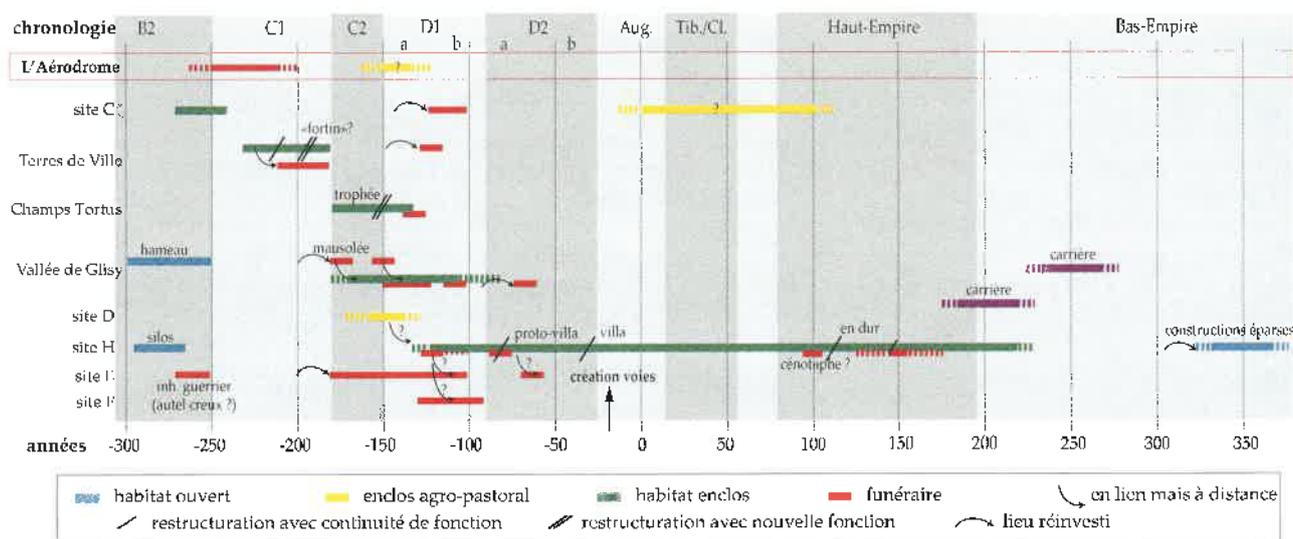


Fig. 32 : diagramme chronologique des occupations mises au jour dans la Zac de la Croix de Fer (hors Protohistoire ancienne).

© S. Gaudetroy

4.1 Nécropole de La Tène C1

Le petit espace funéraire qui réunit au moins quatre incinérations s'ajoute au riche dossier funéraire (fig. 6 et 7).

La cinquantaine de tombes identifiées dans le cadre de la ZAC est distribuée en onze nécropoles, groupant de deux à sept tombes, auxquelles s'ajoutent six tombes isolées et trois en silos. Les tombes les plus anciennes appartiennent à La Tène B2, avec notamment l'inhumation d'un guerrier (bouclier) ; les plus récentes sont attribuées à La Tène D2a. L'ensemble mis au jour à « L'Aérodrome » est d'autant plus intéressant qu'il couvre un champ chronologique jusque-là non documenté (fig. 32) et qui correspond à une période charnière dans l'évolution des pratiques funéraires (passage de l'inhumation à l'incinération, dépôt en urne au dépôt en pleine terre).

Une seule nécropole est attenante à un établissement à l'intérieur d'un enclos accroché au fossé d'enceinte (Boves « La Vallée de Glisy »), les autres sont constituées en petits lots, couvrant au maximum 150 m², qui apparaissent aujourd'hui dissociés d'un site d'habitat, en position satellite ou dans les espaces intercalaires entre les habitats, le long de chemins.

En raison de cette configuration, et à cause des techniques de diagnostic avec des tranchées de sondage distantes de 20 m, il est assez certain que plusieurs zones funéraires ont échappé à nos recherches.

Cette implantation des nécropoles à l'écart des habitats répond à une volonté d'occuper ou de borner la propriété, suivant un schéma bien identifié en Picardie (DESENNE *et alii* 2009). La densité d'espaces sacrés dans le paysage donne le sentiment que les vivants vivent au milieu de leurs morts, utilisant ces sépultures pour revendiquer ou réaffirmer une légitimité territoriale, tout en contribuant à renforcer la connexion entre la mémoire des ancêtres et la vie quotidienne des communautés. Cette appropriation physique du territoire était matérialisée à travers des structures hors sol telles que des mausolées, dont on trouve les traces des poteaux, et probablement des tertres ou des stèles.

À l'est et au sud de la nécropole mise au jour à Glisy « L'Aérodrome », le diagnostic n'a pas mis en évidence d'habitat susceptible d'être associé. L'environnement archéologique immédiat du groupe funéraire n'est pas connu des côtés nord et ouest. L'habitat contemporain le plus proche est celui de Glisy « Les Terres de Ville » situé au sud et distant d'environ 300 m (fig. 33).

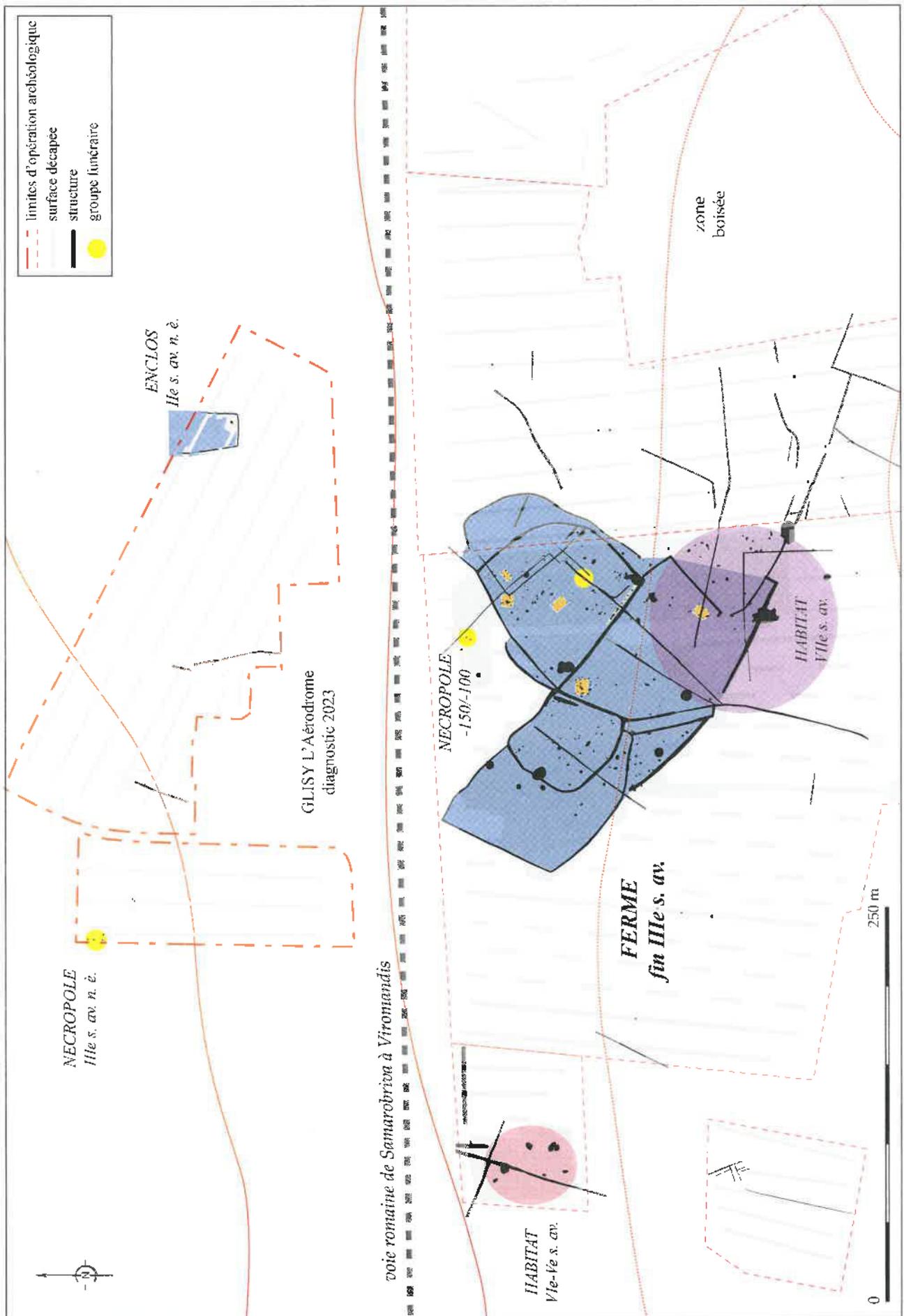


Fig.33 : mise en perspective archéologique.
© S. Gaudelroy

4.2 Enclos trapézoïdal La Tène C2-D1

Même si l'on ne connaît pas l'extension de l'enclos de forme trapézoïdale vers le nord, il est caractérisé par son espace resserré, avec 20,50 m de large sur son petit côté, qui se distingue nettement des vastes enclos d'enceinte des établissements agricoles. Son interprétation reste en l'état incertaine, mais la nature de l'aménagement, avec un fossé de faible profondeur, et une interruption permettant la circulation, oriente plutôt vers un enclos de pacage. Il pourrait éventuellement s'agir d'un enclos accolé à l'extérieur du fossé d'une ferme, qui se développerait au nord, bien que l'absence de fossés de parcellaire dans cette zone est peu conforme avec l'organisation de telles implantations.

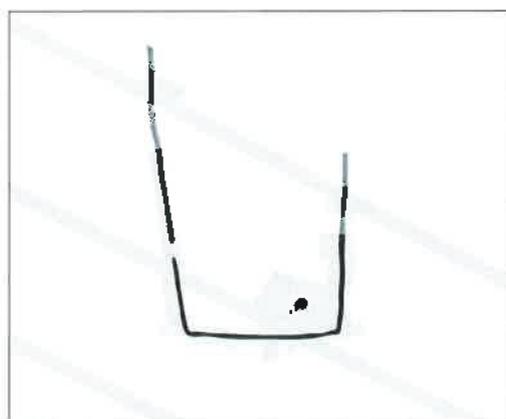
L'hypothèse funéraire, un temps envisagée sur le terrain, n'est pas retenue, car outre le fait qu'aucune tombe n'a été découverte à l'intérieur de l'enclos malgré un taux d'ouverture assez élevé, les espaces funéraires connus dans le secteur ne sont pas entourés d'un fossé, au mieux sont-ils bordés sur un ou deux côtés comme par exemple les deux tombes de Boves « La Vallée de Glisy » (fig. 34). Le seul cas qui déroge est un groupe de six tombes situées à l'intérieur d'un enclos quadrangulaire, également à Boves « La vallée de Glisy », mais qui ne mesure que 80 m², et est de plus accolé à l'entrée principale d'un établissement.

Ce type de petite enceinte est peu illustrée dans le secteur. Deux exemples sont mis en parallèle (fig. 34) :

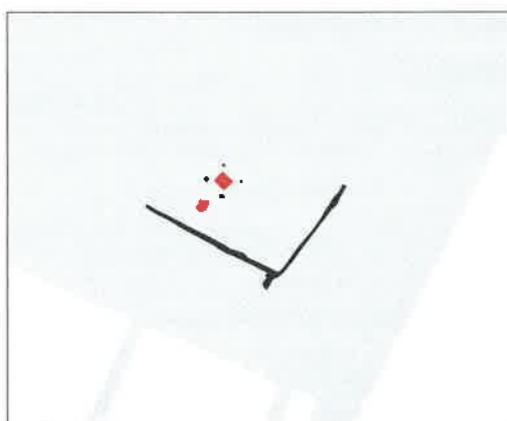
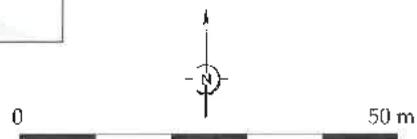
- Glisy « Le Bois du Canada » - Petit enclos légèrement trapézoïdal, à fossé d'une trentaine de centimètres de profondeur, de 23,10 m et 25,30 m de long, pour 15,50 m de large, et 385 m² de surface ; fossé interrompu en trois endroits, côté nord (3,90 m), côté sud-est (1,23 m), et côté sud-ouest (2,40 m). La destination de ce petit espace est inconnue mais la faible profondeur du fossé, l'aspect hétérogène de son creusement et l'identification de chablis liés au tracé, suggèrent qu'il pourrait s'agir d'une tranchée de mise en place de plantations. La faible épaisseur de terre végétale qui recouvre le substrat crayeux à cet endroit, à peine une vingtaine de centimètres, explique peut-être la nécessité qu'il y eut de creuser une tranchée afin de permettre le développement des racines. Le sédiment sombre qui la remplit a sans doute été rapporté, ce qui pourrait expliquer le mélange de mobilier céramique de différentes périodes, Néolithique, Protohistorique et Gallo-Romain qu'elle contient. L'enclos pourrait fonctionner avec une grande parcelle limitée par un fossé partiellement reconnu et mal daté.

- Boves « Pôle Jules Verne » - Enclos caractérisé par un petit côté sud-ouest de 22 m de large, avec angles arrondis, suivi sur 22,80 m et qui se développe probablement sur plus d'une centaine de mètres (diagnostic du Service Archéologique d'Amiens Métropole ; LE BÉCHENNEC 2018). L'enclos n'est pas daté mais semble s'articuler avec un établissement gallo-romain voisin.

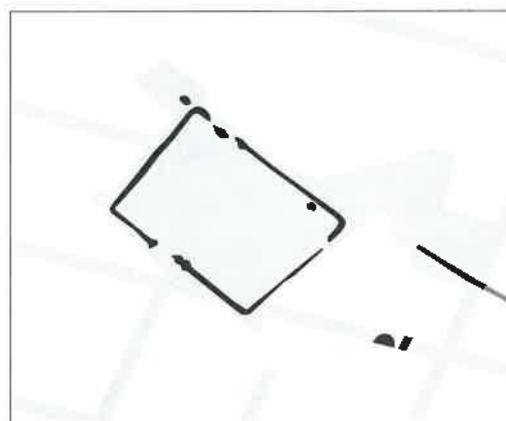
**Glisy «L'Aérodrome»
La Tène C2-D1**



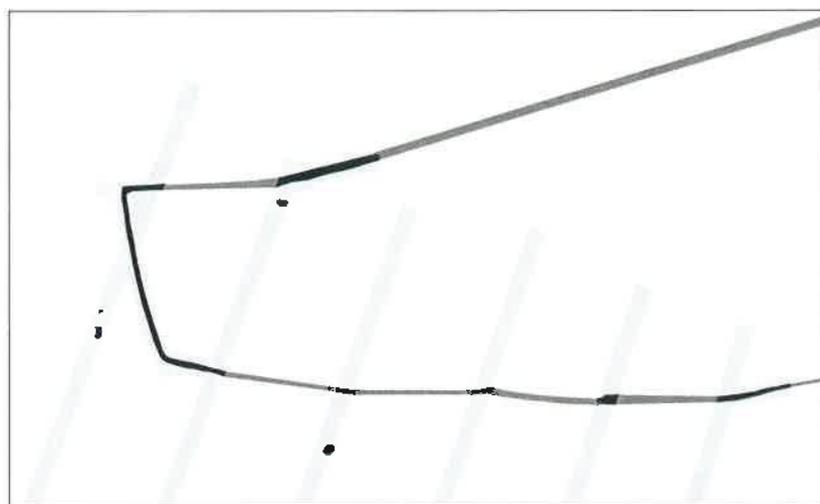
■ surface décapée
■ structure
■ incinération



Boves «La Vallée de Glisy» (funéraire)
La Tène C1-C2 et La Tène C2-D1



Glisy «Le Bois du Canada» (pacage)
IIe-IIIe siècle



Boves «Pôlc Jules Verne» (pacage ?)
Gallo-Romain ?
(d'après Le Béchenec 2018)

Fig.34 : rapprochement de l'enclos trapézoïdal avec des structures de nature similaire mise au jour dans la ZAC de la Croix de Fer.
© S. Gaudetroy

5 Conclusion

Le diagnostic archéologique mené dans la ZAC Jules Verne au sud de l'aérodrome complète de manière très positive les recherches conduites depuis 1996 dans ce secteur.

Les 4,4 ha qui ont été explorés permettent de constater l'absence de la trame de fossés que l'on rencontre en périphérie des établissements agricoles. Les deux fossés linéaires qui se développent du nord au sud, et qui ne sont pas datés, sont peut-être en lien avec le découpage en parcelles en périphérie de l'établissement La Tène C1 de Clarins, situé à 200 m au sud.

Le petit enclos trapézoïdal, qui se prolonge au-delà des limites de l'intervention, pourrait quant à lui appartenir à un ensemble plus complexe se développant vers le nord, peut-être un nouvel établissement. La présence de rejets céramiques dans le fossé peu profond indique la proximité d'activités domestiques.

Le petit groupe funéraire mis en évidence à l'angle nord-ouest de l'intervention est la découverte principale du diagnostic. Les quatre incinérations, et les restes d'une probable cinquième tombe entièrement détruite, qui occupent un espace d'une cinquantaine de mètres carrés, illustrent la forme habituelle des nécropoles situées en marge de l'habitat. Une extension de la nécropole reste possible vers l'ouest, dans l'enceinte de l'aérodrome, mais d'après le modèle connu, qui montre des ensembles regroupant de 2 à 7 tombes, on peut penser disposer de l'essentiel de la nécropole.

L'intérêt de cette nouvelle découverte réside enfin dans son ancrage chronologique vers le début de La Tène C1, peut-être la fin de La Tène B2, phase qui n'est pas encore documentée pour le domaine funéraire ici, et qui correspond à une époque charnière dans l'évolution des pratiques funéraires et des usages crématoires.

6 Bibliographie

Rapports des opérations menées dans la ZAC de La Croix de Fer

Blondiau 1998a : BLONDIAU Lydie - Glisy « Z.A.C. de la Croix de Fer », « Les Terres de Ville », « Le Bois Perdu » (Somme), Rapport de sondages, AFAN, SRA Picardie, Amiens, juillet 1998.

Blondiau 1998b : BLONDIAU Lydie - Glisy « Z.A.C. de la Croix de Fer » (Somme), Rapport de sondages, AFAN, SRA Picardie, Amiens, juillet 1998.

Delpucch 2015 : DELPUECH Pascale, avec la collaboration de SIMON Isabelle-Françès, CHAIDRON Cyrille, FOUKRAS Sylvain et LEBLE Geoffrey - Glisy « Pôle Jules Verne-Bois Planté II, RD1029 ». Archeodunum, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Chaponnay, juin 2015.

Dubois 2010 : DUBOIS Amandine, avec les collaborations de BUCHEZ Nathalie, GAUDEFROY Stéphane, PINARD Estelle - Longueau, Somme, ZAC Jules verne, secteur nord, « ouest rocade ». Inrap, Rapport de diagnostic, SRA Picardie, Amiens, mars 2010.

Gapenne 2013 : GAPENNE Amandine, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette, BUCHEZ Nathalie, DESCHEYER Nathalie, FECHNER Kai, GAUDEFROY Stéphane & LOICQ Sabine (2013) - Longueau et Glisy, 2011, ZAC Jules Verne : « Le Champ Qucutoir » et « Les Champs Tortus ». Les sites de la Protohistoire ancienne et récente de Longueau et Glisy. Inrap, Rapport de fouille, SRA Picardie, Amiens, juin 2013.

Gapenne 2010 : GAPENNE Amandine, avec les collaborations de GAUDEFROY Stéphane, AUXIETTE Ginette, COUTARD Sylvie, GUERLIN Pascal (2010) - Boves et Glisy, « La Haie de Travers » et « Les Champs Tortus », ZAC Jules Verne. Inrap, Rapport de diagnostic, SRA Picardie, Amiens, avril 2010.

Gaufroy en cours : GAUDEFROY Stéphane, avec les contributions de AUXIETTE Ginette, BROES Frédéric, BUCHEZ Nathalie, PINARD Estelle - Glisy et Blangy-Tronville « Les Neuf » : Habitat La Tène ancienne, voirie laténienne, nécropole et habitat La Tène finale. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne. Inrap Hauts-de-France, Rapport final d'opération, Amiens, SRA Picardie, remise prévue en 2024.

Gaufroy en cours : GAUDEFROY Stéphane, avec les contributions de AUXIETTE Ginette, FOURRE Alix, PINARD Estelle - Glisy « Les Quatre » : De la ferme gauloise du temps de l'Indépendance à la villa gallo-romaine. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne. Site II. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'opération, Amiens, SRA Picardie, en cours.

Gaufroy 2017 : GAUDEFROY Stéphane, avec les contributions de FRIBOULET Muriel, ROBIN Opalc, FRONTY Richard - Glisy et Blangy-Tronville « Les Neuf » : Habitat La Tène ancienne, voirie laténienne, nécropole et habitat La Tène finale. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne. Inrap Hauts-de-France, Rapport final d'opération, Amiens, SRA Picardie, août 2017.

Gaufroy 2015a : GAUDEFROY Stéphane - Glisy, 8 avenue Philéas Fogg. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'opération, Amiens, SRA Picardie, mai 2015.

Gaufroy 2015b : GAUDEFROY Stéphane, avec les contributions de AUXIETTE Ginette, COUBRAY Sylvie, ZECII-MATTERNE Véronique, PINARD Estelle - Glisy « Les Quatorze » : Habitat à fossé monumental de la fin de La Tène ancienne. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne. Site C. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'opération, Amiens, SRA Picardie, janvier 2015.

Gaufroy 2015c : GAUDEFROY Stéphane, avec la contribution de AUXIETTE Ginette - Glisy, 8 avenue Philéas Fogg. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'opération, Amiens, SRA Picardie, janvier 2015.

Gaufroy 2014a : GAUDEFROY Stéphane, avec les contributions de AUXIETTE Ginette, COUBRAY Sylvie, LEPETZ Sébastien, MATTERNE Véronique, PINARD Estelle - Boves « Vallée de Glisy » : Hameau de La Tène ancienne. Établissement agricole de La Tène moyenne et finale. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne. Extension secteur Est. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'opération, Amiens, SRA Picardie, janvier 2014.

Gaufrey 2014b : GAUDEFROY Stéphane, avec les contributions de AUXIETTE Ginette, CHAIDRON Cyrille, COUBRAY Sylvie, ZECIL-MATTERNE Véronique – Glisy « Le Bois du Canada » : Enclos de La Tène moyenne et finale. Limite de parcelles et carrières gallo-romaines. ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne. Site D. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'opération, Amiens, SRA Picardie, février 2014.

Gaufrey 2013a : GAUDEFROY Stéphane, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette, BUCHEZ Nathalie – Glisy « Les Quatre ». Fossé monumental de La Tène ancienne et moyenne. ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne, RD 1029. Inrap Nord-Picardie, Rapport de diagnostic, Amiens, SRA Picardie, janvier 2013.

Gaufrey 2013b : GAUDEFROY Stéphane – Boves « Vallée de Glisy ». Établissement agricole de La Tène moyenne et finale. ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne, extension secteur Est. Inrap Nord-Picardie, Rapport de diagnostic, Amiens, SRA Picardie, janvier 2013.

Gaufrey 2007 : GAUDEFROY Stéphane – Glisy (Somme), ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne, Secteur nord, Inrap, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Rapport de diagnostic, Amiens, SRA Picardie, février 2007.

Gaufrey 2006 : GAUDEFROY Stéphane – Glisy et Boves (Somme), ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne, Secteurs nord et sud, Inrap, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Rapport de diagnostic, Amiens, SRA Picardie, novembre 2006.

Gaufrey 2003 : GAUDEFROY Stéphane - « Glisy (Somme) « Les Terres de Ville », une riche ferme gauloise », Archéologie en Picardie, Inrap, DRAC de Picardie, 8 p., 2003.

Gaufrey & Roussel 2002 : GAUDEFROY Stéphane, ROUSSEL Jean-Paul - Glisy « Bois Planté » (Somme) : habitat Hallstatt, établissement agricole de La Tène moyenne. Inrap, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Rapport de diagnostic, Amiens, SRA Picardie, décembre 2002.

Gaufrey 2002 : GAUDEFROY Stéphane - Boves « la Chevalraie » (Somme). Inrap, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Rapport de sondages, Amiens, SRA Picardie, avril 2002.

Gaufrey *et alii* 2000 : GAUDEFROY Stéphane, LE GOFF Isabelle, MÉNIEL Patrice - Glisy « les Terres de Ville », ZAC de la Croix de Fer (Somme). L'occupation du premier âge du Fer et l'établissement agricole de La Tène moyenne. AFAN, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Document final de Synthèse, Amiens, SRA Picardie, décembre 2000, 2 vol.

Gaufrey 1999 : GAUDEFROY Stéphane - Glisy « Terres de Ville » (Somme). AFAN, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Rapport de sondages, Amiens, SRA Picardie, février 1999.

Gaufrey 1999 : GAUDEFROY Stéphane - Glisy « Terres de Ville » (Somme). AFAN, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Rapport de sondages, Amiens, SRA Picardie, août 1999.

Gemchl 2004 : GEMEHL Dominique – Longueau-Glisy-Boves, ZAC Jules Verne, tranche 1 : secteur Nord, parcelle ZB79. Inrap, Rapport de diagnostic, Amiens, SRA Picardie, septembre 2004.

Gemchl 2003 : GEMEHL Dominique – Boves, lieu-dit « le Coteau du Roy ». Inrap, Rapport de diagnostic, Amiens, SRA Picardie, janvier 2004.

Gressier 2001 : GRESSIER Nathalie – Boves, ZAC de la Croix de Fer (Somme). Inrap, Rapport de sondages, Amiens, SRA Picardie, 2001.

Lascour 2009 : LASCOUR Vincent, avec les contributions de BUCHEZ Nathalie, GAUDEFROY Stéphane, CHAIDRON Cyrille - Glisy, Somme, ZAC Jules Verne. Inrap, Rapport de diagnostic, SRA Picardie, Amiens, mars 2010.

Le Béchenec 2021 : LE BECHENNEC Yves – Bas du Mont de Boves, Blangy-Tronville, Somme. SAAM, Amiens Métropole, Rapport de diagnostic, SRA Hauts-de-France, 2021.

Le Béchenec 2018 : LE BECHENNEC Yves – Pôle Jules Verne, Boves, Somme. SAAM, Amiens Métropole, Rapport de diagnostic, SRA Hauts-de-France, 2018.

Maréchal 2005 : MARÉCHAL Denis – Boves « Au Chemin de Glisy » (Somme). Inrap, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Rapport de sondages, Amiens, SRA Picardie, avril 2002.

Pinard *et alii* 2014a : PINARD Estelle (dir.), AUXIETTE Ginette, GAUDEFROY Stéphane, ALEXANDRE Sylvie, CARTON Olivier – Glisy « le Bois du Canada » site E, ZAC de la Croix de Fer, Pôle Jules Verne (Somme). Deux ensembles funéraires : La Tène B2 et C/D. Rapport final d'opération, Inrap Nord-Picardie, Amiens, SRA Picardie, mars 2014.

Pinard *et alii* 2014b : PINARD Estelle (dir.), AUXIETTE Ginette, GAUDEFROY Stéphane, COUBRAY Sylvie, ALEXANDRE Sylvie, CARTON Olivier – Glisy ZAC de la Croix de Fer, Pôle Jules Verne, site F « les Quatorze » (Somme) : Une nécropole La Tène D1. Rapport final d'opération, Inrap Nord-Picardie, Amiens, SRA Picardie, mars 2014.

Prilaux 1996 : PRILAUX Gilles - Glisy « Z.A.C. de la Croix de Fer » « les Terres de Ville », DFS de sauvetage urgent, Amiens, Service Régional d'Archéologie de Picardie, AFAN, 1996.

Bibliographie générale

Baray 2002 : BARAY Luc – Les tombes à crémation des cimetières de Saint-Sauveur, Bouchon et Vignacourt (Somme). Contribution à la définition d'un modèle funéraire aristocratique en Gaule Belgique. In : GUICHARD (V.), FERRIN (F.), (dir.) – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (IIe s. av. J.-C., 1er s. ap. J.C.)*. Actes de la table ronde des 10 et 11 juin 1999 (Glux-en-Glenne – F. 58). Glux-en-Glenne : Centre archéologique du Mont-Bcuvray, 2002, p. 119-138 (Bibracte 5).

Bardel et alii 2014 : BARDEL David, BUCHEZ Nathalie, HENTON Alain, LEROI-LANGELIN Emmanuelle, SERGENT (A.), GUTIERREZ (C.), avec la coll. de GEANT (L.) – *Du vaisselier hallstattien au vaisselier laténien dans le Nord de la France. Première analyse typologique, chronologique et culturelle des corpus céramiques du Hallstatt D à La Tène A1 (VII^e - V^e av. J.-C.)*. Hommages à Germaine Leman-Delerive - Archéologie de la Picardie et du Nord de la France (Revue du Nord), t. 95, 2014, n° 403, p. 143 – 192, 29 fig.

Bayard & Massy 1983 : BAYARD Didier & MASSY Jean-Luc – « Aux origines de la ville ». Dans : *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 2, *Amiens romain. Samarobriva Ambianorum*, p. 29-48.

Bayard 2018 : BAYARD Didier – « L'occupation des oppida gaulois par l'armée romaine de la fin de la République. L'exemple du 'camp César' de la Chaussée-Tirancourt (80) », in : Reddé Michel (dir.) - *Les armées romaines en Gaule à l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques*, Bibracte 28, p. 155-178.

Ben Redjeb 2012 : BEN REDJEB Tahar – Carte archéologique de la Gaule (80/2). La Somme. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 840 p.

Blancquaert et alii 2000 : BLANCQUAERT (G.), BUCHEZ (N.), LEFEVRE (P.), LE GOFF (L.), MENIEL (P.), ROUGIER (R.), BARBET (P.), CANTRELLE (S.), CASADEI (D.), DUBOIS (A.), FERAY (P.), HARNAY (V.), GEMEHI (D.), LEMAIRE (E.), PRILAUX (G.), PRODEO (E.), WOZNY (L.). – *Les sites de la protohistoire récente sur le tracé de l'autoroute A29. Etudes et Synthèses, t. 3*. Amiens : SRA Picardie, AFAN, 2000, 2 vol.

Blondiau 2012 : BLONDIAU Lydie (dir.) – Amiens (80) « ZAC Les Jardins d'Intercampus » Organisation, évolution de l'habitat et des nécropoles sur le plateau dominant la vallée de la Selle en périphérie d'Amiens du Bronze final au II^e s. ap. J.-C. (2 vol.), Amiens : SRA Picardie - INRAP, 2012 (rapport de fouille).

Blondiau 2021 : BLONDIAU Lydie (dir.) – AUXIETTE (G.), BARDEL (D.), BUCHEZ (N.), CANNY (D.), CHARRAUD (E.), COUTARD (S.), EMERY-BARBIER (A.), FLAHAUT (J.), LAPERLE (G.), LEGOFF (L.), PRAUD (L.), VINCENT (V.) - *Amiens (80) « ZAC Intercampus ». Du Néolithique à la période moderne : l'occupation du rebord de la vallée de la Selle à Amiens*. (2 vol.) Amiens : SRA Picardie - Inrap, 2018 (rapport de diagnostic).

Buchez 2011 : BUCHEZ Nathalie – La protohistoire ancienne. Recherche et fouille de sites de l'âge du Bronze à La Tène ancienne sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale. Questions méthodologiques et résultats scientifiques. In : BAYARD, BUCHEZ, DEPAEPE : *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. (première partie)* RAP n° 3-4 – 2011, p. 121-200.

De Kepper & Le Goff à paraître : DE KEPPER Gaëlle, LE GOFF Isabelle – *Ensevelir les os du défunt brûlé : détection et restitution des ossuaires en matériau périssable*, Rencontre autour de la crémation du Gaaf 30 mai – 01 juin 2022.

Descheyer et alii 2011 : DESCHEYER Nathalie, BLONDIAU Lydie, DUVETTE Laurent – *Méaulte, Bray-sur-Somme et Ericourt (Somme, Picardie). Plateforme aéro-industrielle de Haute Picardie. Vol 4 : Les habitats de la protohistoire récente*. Amiens : INRAP, SRA Picardie 2011. (Rapport final d'opération).

Desenne et alii 2009 : DESENNE Sophie, BLANCQUAERT Georgette, GAUDEFROY Stéphane, GRANSAR Marc, HENON Bénédicte, SOUPART Nathalie – « Implantation et occupation des espaces funéraires au second âge du Fer en Picardie ». Actes de la table ronde « Les gestuelles funéraires au second âge du Fer » sous la direction d'Estelle Pinard et Sophie Desenne. *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, 2009, p. 25-46.

Duvette & Cayol 2012 : DUVETTE Laurent, CAYOL Nicolas (dir.) – *Amiens « ZAC de Renancourt », site 1, site 2, site 3, site 5A/5b. Tome 2 : Études des mobiliers archéologiques, conclusion générale et inventaires*. Amiens : SRA Haut-de-France, Inrap, mars 2017 (Rapport de fouille).

Fercoq du Leslay 2017 : FERCOQ DU LESLAY Gérard – *Ribemont-sur-Ancre : Homme et dieux dans la Somme, il y a 2000 ans*. EPCC Somme Patrimoine, La Chaussée-Tirancourt, 2017, 319 p.

Friboulet et alii 2007 : FRIBOULET Muriel, BUCHEZ Nathalie, DESENNE Sophie, GAUDEFROY Stéphane, MALRAIN François, PINARD Estelle, ROBERT Bruno – Caractérisation des ensembles céramiques des IV^e et III^e s. av. n. è. Dans la région picarde. In : MENESSION-JOUANNET (C.), ADAM (A.-M.), MILCENT (P.-Y.). - *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è. Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEFAP (Clermond-Ferrand 2003)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne (MOM 2007), p. 35 – 67.

Gaudefroy 2010 : GAUDEFROY Stéphane (dir.) – *Autoroute A 29 – Neufchâtel-en-Bray/Amiens, tronçon Aumale/Amiens (Somme) site 16b : Croixrault « L'aérodrome », un domaine agricole à la veille de la Conquête*. Amiens : SRA Picardie, Inrap, 2010 (rapport de fouille archéologique).

Guillaumet 2003 : GUILLAUMET Jean-Paul - Paléomanufacture métallique, Méthode d'étude. Dijon-Quetigny : Infolio Éditions, Collection Vestigia, 2003.

Jacques & Rossignol 1998 : JACQUES (A.), ROSSIGNOL (P.), ILLARION (C.), (coll.) - Les rites funéraires en Artois, aux IV^e et III^e siècles avant J.-C. Les tombes de Saint-Laurent-Blangy, « Les Fontaines ». In : LEMAN-DELERIVE (G.), (dir.) - *Les Celtes : rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI^e et le I^{er} siècle avant Jésus-Christ. Recherches récentes en Wallonie*. Catalogue de l'exposition organisé par la Maison de la Culture de Tournai du 13 mars au 24 mai 1998. Namur : Direction de l'Archéologie, maison de la Culture de Tournai, 1998, p. 63-74 (Études et Documents Fouilles 4)

Lamotte 2015 : LAMOTTE Didier (dir.) – *Canal Seine-Nord Europe, fouille 25, Picardie, Somme, Eterpigny-Barleux. Les fouilles archéologiques sur la plate-forme d'activités de Peronne-Haute Picardie du Canal Seine-Nord Europe. (6 vol.)*. Amiens : SRA Picardie, 2015 (Rapport de fouille)

Lamotte et alii 2012 : LAMOTTE Didier, BARDEI David, BROES Frédéric - *Le site protohistorique et antique de La Maladrerie à Boulton 2 (62) – Canal Seine Nord Europe, fouille 2, Pas-de-Calais, rapport d'opération*, Inrap-SRA Nord-Pas-de-Calais, 535 p.

Lefèvre et alii 2011 : LEFFEVRE (P.) (dir.), DESCHEYER (N.), MOREL (A.), VANDAMME (N.), WAÏEL-LEFFEVRE (F.), YVINÉC (J-H) – *La nécropole gauloise de Licourt. Canal Seine-Nord Europe, fouille 8, Nord-Pas-de-Calais, Pas-de-Calais, Cizancourt, Licourt*. Amiens : Inrap, SRA Nord-Pas-de-Calais, sept 2011 (Rapport de fouille).

Lefèvre & Thoquenne en cours : LEFFEVRE Philippe, THOQUENNE Virginie (dir.) – *Wittes « Rue Cornet », Nord-Pas-de-Calais*. Lille : SRA Nord-Pas-de-Calais. En cours. (Rapport de fouille archéologique).

Le Goff 2012 : LE GOFF Isabelle - Le bois dans les tombes à crémation, approche taphonomique, in CARRÉ, Florence et HENRION, Fabrice (dir.) - *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe: quelles approches*. Actes de la table ronde d'Auxerre, tenue en octobre 2009, vol. 23 de PAFAM, p. 241-248.

Lejars 2013 : LEJARS Thierry – « La Tène : La collection Schwab (Bienne, Suisse). La Tène, un site, un mythe 3 », *Cahiers d'archéologie Romande* 141, Lausanne, tome 1 (textes, 495 p.) et tome 2 (documents, catalogue et planches, 406 p).

Mackinley 1993 : MACKINLEY Jacqueline – Bone fragment size and weights of bone from modern british cremations and the implications for the pyre technology and ritual, *Journal of archaeological science*, n° 21, p. 339-342.

Malrain et alii 2010 : Malrain François, Bauvais Sylvain, Hénon Bénédicte, Legros Vincent, Saurel Marion & Pissot Véronique, avec les contributions de Muriel Boulen & Kai Fechner - Le site artisanal de La Tène finale et du gallo-romain de Ronchères (Aisne) «Le Bois de la Forge». In *Revue archéologique de Picardie* 2010/ 1-2.

Pedersen 2004 : PEDERSEN Peter - Villers Bretonneux : Somme, Battleground Europe, Pen & Sword Military, 160 p.

Pinard et alii 2009 : PINARD Estelle, DELATTRE Valérie, THOUVENOT Sylvain - La population ensevelie et les traitements funéraires des corps au second âge du Fer en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, 2009, vol. 3, n°1, p. 101-111.

Pinard et alii 2010 : PINARD Estelle, DESFENNE Sophie, GAUDEFROY Stéphane, GRANSAR Frédéric, AUXIETTE Ginette, BLANCQUAERT Gertrude - Les gestuelles funéraires au Second Âge du fer en Picardie, in *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*. Actes du XXXIII^e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Caen, 20-24 mai 2009), Presses universitaires de Franche-Comté, p. 37-50.

Pourrier 2003 : POURRIER Marie - Traitement et identification d'un corpus matériel en fer de Ribemont-sur-Ancre, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris IV-Sorbonne 2002-2003.

Praud 2010 : PRAUD Ivan - *Cambrai (Nord), Route de Solesmes «Le Bon Pasteur»*, Rapport de diagnostic, SRA Nord-Pas-de-Calais.

Prilaux et alii 2016 : PRILAUX Gilles (coord.), SOUPART Nathalie (dir.) – *Canal Seine-Nord Europe, fouille 32, Nord-Pas-de-Calais, Pas-de-Calais, Marquion et Sauchy-Lestrée. Du Néolithique à l'Antiquité tardive : les occupations de la plate-forme multimodale de Sauchy-Lestrée/Marquion (62)*. Tome V : les structures à vocation funéraires de la Protohistoire récente des secteurs 1, 5, 6, 8, 9, 12, 17 à 20. Lille : SRA Nord-Pas-de-Calais, Inrap nov. 2016, 3 volumes (Rapport de fouille archéologique)

Soupart 2011 : SOUPART Nathalie (dir.) – *Méaulte, Bray-sur-Somme et Ericourt, Somme (Picardie), plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie. Volume 6, les nécropoles et petits loci funéraires de la Protohistoire récente et de l'Antiquité*. Amiens : SRA Nord-Pas-de-Calais, Inrap, janvier 2011 (Rapport de fouille archéologique).

III. Annexes

Annexe à l'étude anthropologique (I. Le Goff, Inrap)

Glisy L'Aérodrome - St. 1, Tr. 1, amas 3 et 4, décompte pondéral exprimé en g

	Indéterm.	crâne	scapula	côte	vertèbre	coxal	humérus	ulna	radius	fémur	fibula	tibia	fémur/tibia	mb?	extrémités	TOTAL
amas 4																
dém. 3	13,6	4,2	0	2,7	0,1	0	1,5	0	0	5,2	1,4	2,5	2,3	19,5	0	53
dém. 4	3,1	0	0	2,2	0	2,8	2,2	0	0	0	0	9,5	0	9,1	0	28,9
total	16,7	4,2	0	4,9	0,1	2,8	3,7	0	0	5,2	1,4	12	2,3	28,6	0	81,9
vase 2 à côté														2,5	0	2,5
vase 1 dedans														1	0	1
amas 3																
1/4 C/D + lot 1 (os perturbés)	25,9	15,8	0	2,2	0,9	0	0	2,9	0	11,3	0	1,1	27,6	21,6	0,5	109,8
1/4 D/A + lot 2 (os perturbés)	35,3	12,4	0	3,3	0	2,3	0	0	2	9,1	0	3,2	6,5	5,8	1	80,9
1/4 D/A + lot 5 (diaphyse)	0	0	0	0	0	0	4,1	7	0	0	0	0	0	0	0	11,1
1/4 A/B	45	8,5	0	4,1	0,4	1,6	0	0	0	5	0,7	6	0	15	3,6	89,9
1/4 A/B lot 4 (diaphyse)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	0	0	0	0	0	40
Lot de calotte A/B/C	0	22,8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22,8
1/4 B/C	33,9	7,3	0	1	2,3	0,6	2,4	0	0,8	4,9	8,5	20,6	0	16,8	0	99,1
TOTAL	156,8	71	0	15,5	3,7	7,3	10,2	9,9	2,8	75,5	10,6	42,9	36,4	91,3	5,1	521,8

IV. Inventaires techniques

Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques

Structure	Référence US		Type	Description / Identification	Dimension en centimètres			% fouillé	Relation stratigraphique			Datation		Présence			
	Couche	Tranchée			long.	larg.	prof		appariement	prof / ép.	sur	sous	égal	Mob	MNNB	Prélév.	Doc.
1	1		Ensemble clos	incinération	85	67	35	18	100				La Tène (second Age du Fer)	oui	oui	oui	oui
2	2		Ensemble clos	fosse	125	105	55	22	100				Protohistoire	oui	oui	oui	oui
3	2		Ensemble clos	fosse	105	75	55	19	100				Protohistoire	oui	oui	oui	oui
4	5		Ensemble clos	fossé	-	70	40	?	10				La Tène (second Age du Fer)	oui	oui	oui	oui
5	5		Ensemble clos	fossé	-	90	50	?	6				La Tène (second Age du Fer)	oui	oui	oui	oui
6	7		Ensemble clos	fossé	-	75	55	30	sond.				5 et 11	oui	oui	oui	oui
7	1		Ensemble clos	incinération	-	40	35	?					La Tène (second Age du Fer)	oui	oui	oui	oui
8	1		Ensemble clos	incinération	-	40	35	?					La Tène (second Age du Fer)	oui	oui	oui	oui
9	1		Ensemble clos	incinération	-	50	40	?					La Tène (second Age du Fer)	oui	oui	oui	oui
10	7		Ensemble clos	fossé	-	80	45	30	sond.	4			La Tène (second Age du Fer)	oui	oui	oui	oui
11	1		Ensemble clos	probable incinération arasée	-	-	20	10					La Tène (second Age du Fer)	oui	oui	oui	oui
12	12		Ensemble clos	fossé	-	95	50	30	sond.	14			Indéterminé		oui	oui	oui
13	12		Ensemble clos	fosse	80	80	60	16	50				Indéterminé		oui	oui	oui
14	13		Ensemble clos	fossé	-	120	50	55	sond.	12			Indéterminé		oui	oui	oui
15	17		Ensemble clos	fossé	-	70	50	50	sond.	16			Indéterminé		oui	oui	oui
16	14		Ensemble clos	fossé	-	110	65	?	15				Indéterminé		oui	oui	oui
17	10		Ensemble clos	fossé	-	110	50	?	16				Indéterminé		oui	oui	oui
18	7		Ensemble clos	fosse	150	140	60	19	100				La Tène (second Age du Fer)	oui	oui	oui	oui
19	7		Ensemble clos	potau	50	37	55	8	100				Indéterminé		oui	oui	oui

Inventaire du mobilier archéologique

Parcelle	Date de découverte		Tr.	Struct./US	Référence US		N° isol.	Matériau	Catégorie	Identification	Quantité		Etat sanitaire	Datation	N° cont.	N° sous cont.
	de	à			Nb frag.	Poids										
74	26/09	2	2					Lithique	Silex	chauffés non taillés	3	364	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
74	04/10	6	18					Lithique	Silex	nucléus à éclats	2	412	non	Néolithique	2	
74	10/10	1	1				1-6	Métal	Fer	fragm. de ressort de fibule	1	1	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
74	10/10	1	1				amas 3, objet n° 3	Métal	Fer	fragm. d'arc et de ressort de fibule	1	16	oui	La Tène (second Age du Fer)	3	
74	10/10	1	1				amas 3, objet n° 4	Métal	Fer	agrafe complète	1	3	oui	La Tène (second Age du Fer)	4	
74	10/10	1	1				amas 3, objet n° 5	Métal	Fer	agrafe complète	1	3	oui	La Tène (second Age du Fer)	5	
74	10/10	1	1				amas 3, objet n° 2	Métal	Fer	piéd de fibule	1	7	oui	La Tène (second Age du Fer)	6	
74	10/10	1	1				amas 3, objet n° 1	Métal	Fer	fragm. d'arc de fibule	1	5	oui	La Tène (second Age du Fer)	7	
74	03/10	7	6				6-1	Métal	Fer	clou	1	5	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
74	03/10	7	6				(3 m au SO de sd. 1)	Métal	Fer	clou	1	4	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
74	26/09	2	2				moitié nord	Terre crue	Torchis	terre rubéfiée	19	228	non	La Tène (second Age du Fer)	2	
74	27/09	2	3					Terre crue	Torchis		8	27	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
74	03/10	7	6				à 3 m au NE du sondage 1 à -0,60 m de prof.	Terre crue	Torchis		3	75	non	La Tène (second Age du Fer)	2	
74	27/09	1	1				vase 1	Terre cuite	Céramique	bouteille	1	1050	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	27/09	1	1				vase 2	Terre cuite	Céramique	écuelle	1	724	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	27/09	5	4				surface	Terre cuite	Céramique		7	51	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	27/09	5	5				décapage	Terre cuite	Céramique		6	59	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	02/10	7	6				1/c.1 (fond de fossé)	Terre cuite	Céramique		1	5	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	29/09	7	6				1/C1 partie supérieure du comblement, de 0 à 0,20m	Terre cuite	Céramique		1	442	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	03/10	7	6				2/4 -0,55 m de prof.	Terre cuite	Céramique		1	5	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	03/10	7	6				2	Terre cuite	Céramique		1	5	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	03/10	7	6				à -0,55 m de prof., à 8 m de la coupe du sondage 1	Terre cuite	Céramique		11	165	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	03/10	7	6				entre 1 et 1,5 m du sondage 1 vers le SO à -0,60 m de prof.	Terre cuite	Céramique		23	302	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	03/10	7	6				à 3 m au NE du sondage 1 à -0,60 m de prof.	Terre cuite	Céramique		3	105	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	29/09	7	6					Terre cuite	Céramique		1	298	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	29/09	7	6					Terre cuite	Céramique		1	920	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	28/09	1	9				décapage/vase 1	Terre cuite	Céramique		20	90	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	28/09	1	11				décapage dans les limons entre -0,20 et -0,30 m	Terre cuite	Céramique		22	257	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	
74	04/10	6	18					Terre cuite	Céramique		3	42	oui	La Tène (second Age du Fer)	1	

Inventaire des MNNB

Référence US	N° isol.	Catégorie	Quantité	Etude réalisée	Datation	N° de cont.	N° du sous cont.
Structure/Sondage	Tranchée	Matériau	Nb frag.	Poids			
1	dém. 5	Os	1	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	amas osseux 3	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	dém. 4	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	amas osseux 3 carré A/B	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	amas osseux 3 carré C/D	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	amas osseux 3 carré D/A	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	amas osseux 3 carré B/C	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	amas osseux 3 lot 4	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	amas 4 crâne ABC	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	lot 1	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	vase 2 à côté	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	vase 1	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	lot 5	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
1	lot 2	Humain	-	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
2	7 à -0,55 m	Faune	5	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
6	7 à -0,55 m, à 8 m de la coupe du sd 1	Faune	2	oui	La Tène (second Age du Fer)	2	
hors struct.	5 décapage près de st. 5	Faune	1	oui	Indéterminé	2	

Inventaire des prélèvements

Référence US	N° de	Technique	Objets d'analyse	Nb de	Type	Etat	N° de contenant
Structure/Sondage	Tranchée			contenants		étudié	
1	P1	isolation	anthracologie	1	minigrip	non	2
2	P2	isolation	anthracologie	1	minigrip	non	2
2	P3	isolation	anthracologie	1	minigrip	non	2
2	1/2 sud P4	isolation	anthracologie	1	sac	non	2
18	P5	isolation	anthracologie	1	minigrip	non	2
18	c. 2 P6	sédiment	anthracologie/carpologie	1	minigrip	non	2

Inventaire de la documentation écrite, graphique et numérique

N° du doc.	Type de doc.	Support	Echelle /		Auteur	Organisme	Type cont.	N° cont.
			Format	Sujet				
1	Minute de terrain	mm A4	1 / 20	relevés St. 2, 3, 7, 8, 9	Gaudefroy	Inrap	Chemise	1
2	Minute de terrain	mm A4	1 / 20	relevés St. 6, 10, 12, 13, 14, 15	Gaudefroy	Inrap	Chemise	1
3	Minute de terrain	mm A4	1 / 20	relevés St. 18, 19	Gaudefroy/Guerlin	Inrap	Chemise	1
4	Fiche d'enregistrement	Feuille A4		Incinération St. 1, croquis démontage et fiche sépulture	Gaudefroy	Inrap	Chemise	1
5	Rapport et divers	Feuille A4		carnet de fouille	Gaudefroy	Inrap	Chemise	1
6	Fiche d'enregistrement	Feuille A4		inventaire structures	Gaudefroy	Inrap	Chemise	1

Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

N° du doc.	Support	Type de vue	Sujet	Auteur	Organisme	Type cont.	N° cont.
IMGP3142.JPG	Numérique	Générale	secteur est_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3143.JPG	Numérique	Générale	secteur est_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3144.JPG	Numérique	Générale	secteur est_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3145.JPG	Numérique	Générale	secteur est_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3146.JPG	Numérique	Générale	secteur est_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3147.JPG	Numérique	Générale	secteur est_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3148.JPG	Numérique	Générale	secteur est_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3149.JPG	Numérique	Générale	secteur est_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3150.JPG	Numérique	Générale	secteur est_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3118.JPG	Numérique	Générale	secteur ouest_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3119.JPG	Numérique	Générale	secteur ouest_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3120.JPG	Numérique	Générale	secteur ouest_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3121.JPG	Numérique	Générale	secteur ouest_vues générales	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3003.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3004.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3005.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3006.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3007.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3008.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3009.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3019.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3020.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3021.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3023.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3024.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3025.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3026.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3027.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3028.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3029.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3030.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3030r.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3033.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3035.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3036.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3037.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3038.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3039.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3040.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3041.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3042.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMGP3043.JPG	Numérique	Ensemble	St. 1_inci_tr. 1	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2

N° du doc.	Support	Type de vue	Sujet	Auteur	Organisme	Type cont.	N° cont.
IMG3201.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3202.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3203.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3204.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3205.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3206.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3207.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3208.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3209.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3210.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3211.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3212.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3213.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3214.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3215.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3216.JPG	Numérique	Ensemble	St. 18 et 19_fosse_tr. 7	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3101.JPG	Numérique	Générale	Tr. 1_nécropole	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3102.JPG	Numérique	Générale	Tr. 1_nécropole	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3104.JPG	Numérique	Générale	Tr. 1_nécropole	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3105.JPG	Numérique	Générale	Tr. 1_nécropole	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3116.JPG	Numérique	Générale	Tr. 1_nécropole	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3117.JPG	Numérique	Générale	Tr. 1_nécropole	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
IMG3122.JPG	Numérique	Générale	Tr. 1_nécropole	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 Dém1.JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_métal	Le Goff	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1_objet 4.JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_métal	Le Goff	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase1 (1).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase1 (2).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase1 (3).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase2 (1).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase2 (2).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase2 (3).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase2 (4).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase2 (5).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase2 (6).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
Glisy23_St1 vase2 (7).JPG	Numérique	Détail	St. 1_inci_tr.1_amas 3_vases 1 et 2	Essalhi	Inrap	CD / DVD	2
1_3-2 fibule.psd	Numérique	Macro	St. 1_inci_tr. 1_photo d'objet métallique	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
1_3-4 agrafe.psd	Numérique	Macro	St. 1_inci_tr. 1_photo d'objet métallique	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
1_3-5 agrafe.psd	Numérique	Macro	St. 1_inci_tr. 1_photo d'objet métallique	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
6_1 clou.psd	Numérique	Macro	St. 1_inci_tr. 1_photo d'objet métallique	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2
6_2 clou.psd	Numérique	Macro	St. 1_inci_tr. 1_photo d'objet métallique	Gaudefroy	Inrap	CD / DVD	2